

PAGES 17 - 20 :

Magazine TV - Radio

notre mini-hebdo

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 2565 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Agitation dans les universités égyptiennes Le Caire: heurts entre étudiants et policiers

LE CAIRE (AFP). — L'agitation estudiantine latente depuis une quinzaine de jours en Egypte, aggravée à la suite de l'arrestation de plusieurs dizaines d'étudiants vendredi, a dégénéré mercredi en heurts violents entre étudiants et policiers.

Un «noyau dur» d'une centaine d'étudiants qui avaient passé la nuit dans le grand amphithéâtre de l'université du Caire, a convaincu ses camarades de sortir du campus où l'agitation s'était jusqu'à présent confinée, et de faire à l'extérieur des manifestations de masse au risque de provoquer des bagarres avec la police.

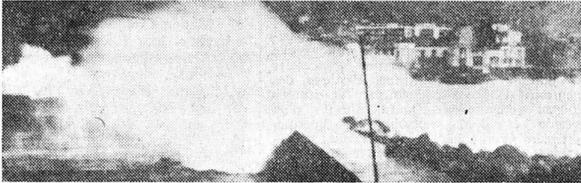
Le but de la manifestation était d'arriver jusqu'à l'Assemblée nationale pour demander aux députés d'intervenir en faveur des étudiants arrêtés et si cela était impossible de se répandre dans les rues de la capitale pour y créer de l'agitation.

BAGARRES

Mais pour cela il fallait traverser le Nil puisque l'université du Caire se trouve en fait à Guiza sur la rive ouest du fleuve la capitale étant située sur la rive est. Or les ponts étaient gardés par de très nombreuses forces de police en position depuis le début de la matinée avec casques, boucliers, gourdins et grenades lacrymogènes.

(Lire la suite en dernière page)

Le mauvais temps sévit sur la Péninsule Glissements de terrain meurtriers en Sicile



Violence de la tempête dans le port sicilien d'Acireale. (Téléphoto AP)

FANDACHELLI-FANTINA (Sicile). (REUTER-AFP). — Une caravane de 50 mulets transportant des vivres et des médicaments a atteint le petit village de Raiu, situé au sud-ouest de Messine, coupé par des glissements de terrain dus aux pluies torrentielles et aux rafales de vent qui ont duré plus de quatre jours. Le bilan des victimes atteint maintenant 19 morts.

La caravane a mis plusieurs heures sous la pluie et le vent pour couvrir 20 km de sentiers battus avant d'atteindre Raiu où, quatre personnes, dont deux enfants de dix et six ans, ont été tués et trois autres blessées par les éboulements.

D'autre part, à Enna, 1300 personnes sont sans abri. A Nicosia, le mur de la prison où sont détenus 92 personnes s'est écroulé. Les prisonniers ne peuvent être transférés en raison de l'état des routes.

D'ailleurs, le mauvais temps continue à régner sur toute l'Italie. Les pluies incessantes qui s'abattent depuis près de trois jours provoquent de nombreuses inondations et paralysent le réseau ferroviaire et routier. Les régions les plus touchées sont la Sicile et la Calabre.

En Calabre la ville de Catanzaro et cinq villages sont isolés, quatre ponts se sont écroulés, de nombreuses maisons sont abandonnées et des centaines de têtes de bétail ont péri dans les inondations.

A Bologne et à Naples la pluie très violente continue à tomber. Dans le Piémont, 500 skieurs sont bloqués dans une station de sports d'hiver. A Milan et à Palerme le trafic ferroviaire est paralysé à plus de cinquante pour cent.

La circulation très difficile sur tout le territoire retarde l'arrivée des secours.



Bruit de fiançailles...

LONDRES (AP). — Il n'est bruit à Londres que de la possibilité de l'annonce prochaine des fiançailles de la princesse Anne avec un lieutenant des dragons de la reine, Mark Phillips, âgé de 24 ans.

Le jeune homme, médaille d'or aux Jeux de Munich en jumping, que l'on a souvent vu en compagnie de la princesse depuis quelques semaines, a passé les fêtes de fin d'année avec la famille royale, sur l'invitation de la reine, au château de Sandringham.

Selon «Daily Mirror», Phillips doit aller avec son régiment en Allemagne le mois prochain et ses amis pensent que les fiançailles pourraient être annoncées avant son départ.

Les bruits de fiançailles entre la princesse et le jeune officier n'ont fait qu'aller en s'amplifiant depuis quelque temps. C'est avec lui que la princesse est allée plusieurs fois à la chasse au renard, un passe-temps qui lui a valu de nombreuses critiques.

Ce n'est que mardi que le palais de Buckingham a confirmé la présence de Mark Phillips à Sandringham pendant le week-end. Il a chassé avec le prince Philippe et le prince Charles. (Téléphoto AP)

Affaire Aranda : trois journaux sont poursuivis

PARIS (AFP). — MM. Jacques Fauvet, Henry Samdja, et André Laloue, directeurs des quotidiens parisiens «Le Monde», «Combat» et «L'Humanité» (organe du parti communiste français) ont été inculpés de diffamation publique envers le ministère français de l'aménagement du territoire et de l'équipement.

Ces poursuites ont pour origine une plainte déposée le 22 septembre par le ministre, M. Olivier Guichard, à la suite de la publication dans ces journaux, le 14 septembre, d'une lettre de M. Gabriel Aranda.

Dans cette lettre, M. Aranda, ancien conseiller technique au ministère de l'équipement, évoque un rapport faisant état de graves responsabilités dans la catastrophe de Val-d'Isère en 1970. Une avalanche, rappelle-t-on, avait emporté un chalet de vacances. Trente-neuf personnes avaient été tuées et 37 autres avaient été blessées.

M. Aranda est lui-même inculpé de complicité de diffamation publique pour la même affaire.

M. LÉO SCHURMANN SERA LE « CERBÈRE » DES PRIX, SALAIRES ET BÉNÉFICES

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a désigné un préposé à l'exécution de l'arrêté fédéral urgent concernant des mesures de surveillance des prix, des salaires et des bénéfices.



M. Léo Schurmann

Il a nommé à cette fonction, à titre intérimaire, M. Léo Schurmann (Olten), président de la commission des cartels.

Une commission consultative assistera le préposé. Les organisations fédérales des employeurs et des travailleurs y seront représentées.

Par la même occasion, un état-major chargé de coordonner l'ensemble des mesures prévues par les cinq arrêtés fédéraux visant à modérer la surexpansion a été constitué. Il a pour mission de conseiller le Conseil fédéral lors de l'application de ces arrêtés fédéraux et d'assurer la collaboration interdépartementale et avec la Banque nationale.

REACTIONS

La fondation pour la protection des consommateurs comme la Fédération suisse des

consommateurs se félicitent de la nomination du conseiller national Léo Schurmann. Les deux organisations soulignent le fait que M. Schurmann, grâce à son activité en qualité de président de la commission des cartels, étant donné aussi son rôle à la présidence de la commission de la Chambre du peuple chargée d'examiner les arrêtés conjoncturels, est particulièrement bien placé pour concevoir et réaliser la tâche qui l'attend. De plus, en tant que président de la commission des cartels, le professeur soleurois connaît spécialement bien toutes les possibilités offertes par les dispositions légales en matière de prix. Au secrétariat de la fondation pour la protection des consommateurs, on se demande par ailleurs si le conseiller national Schurmann disposera du temps nécessaire pour exercer sa nouvelle et absorbante activité.

Les idées et les faits

L'Irlande qui change

L'écrivain Saint-Gall affirmait récemment «la nécessité absolue et vitale, comme ultime référence aux institutions et aux actions humaines, d'une certaine transcendance métaphysique et religieuse», mais, précisait-il, «sans l'enfermer ni la tarir dans une formule confessionnelle trop étroite et exclusive».

Est-ce d'une telle formule dont pâtissait l'Irlande? Aux yeux de beaucoup, oui. Et Alain Cass dans le «Daily Express» rappelle cette «insidieuse mythologie» selon laquelle «vingt-sept Machiavels appelés évêques contrôlent l'Irlande».

M. John Lynch, le premier ministre de la République, a décidé de changer tout cela. Et c'est ainsi que ces deux piliers de la vieille Irlande légendaire — la croix et le fusil — doivent être repeints à l'image moderne.

En ce qui concerne le fusil, symbole de la «cause» — celle de l'indépendance, puis de l'union du Sud et du Nord — on sait ce qui vient d'arriver: une loi «antisubversion» réprime désormais à Dublin les activités illégales et punit sévèrement le terrorisme de l'IRA. Mesure assurément nécessaire. Mais qui ne manque pas de piquant: le Fianna Fail, le parti de M. Lynch, est issu en effet du soulèvement que dirigea M. de Valera (aujourd'hui président de la République) contre le gouvernement de Dublin, coupable de «collaboration» avec Londres, en 1921.

Or, voici que la croix, symbole, elle, de la foi — la vieille foi ardente de l'île des saints — va aussi prendre une autre allure. Un référendum vient de confirmer, à une faible majorité du corps électoral il est vrai (il y eut 51% d'abstention), le projet d'amendement d'un article de la constitution accordant un statut spécial à l'Eglise. Conséquence: l'Irlande a cessé d'être officiellement un pays catholique, elle n'est plus qu'un pays où il se trouve que la majorité de la population (95%, en fait) est de confession catholique.

Pourquoi l'abolition de cet article? Comme geste de réconciliation envers l'Ulster «orangiste» pour qui la république n'est qu'une colonie «papiste», a-t-on expliqué. M. Lynch a même parlé de «la disposition grandissante du peuple de l'Irlande du Sud pour le changement».

Mais cela à ramener le différend entre Dublin et Belfast à un conflit d'ordre essentiellement religieux, ce qui n'est pas le cas. «Même si la république était dirigée par des protestants, nous refuserions de nous joindre à elle», a déclaré un chef orangiste.

En réalité, estime Peter Simple dans le «Telegraph», «la République irlandaise va devenir, comme les autres pays du monde moderne, un Etat séculier. C'est une première étape — en elle-même seulement symbolique, et néanmoins fatale — vers ce «courant essentiel de la vie moderne» que nous connaissons si bien chez nous, une vie moderne faite d'adoration de l'argent, de moralité rationaliste, de laideur, de décadence et de science faussée et rapetissante».

Pierre COURVILLE

Trois heures de suspense à l'aéroport de Baltimore

Le «pirate» s'est rendu après l'intervention de l'archevêque

BALTIMORE (Maryland), (AFP-AP). — Un pirate de l'air a tenu mardi pendant trois heures sous la menace de son arme deux hôtes de l'air qui se trouvaient à bord d'un bimoteur de «Piedmont Airlines» sur l'aérodrome de Baltimore (Maryland),

avant de se rendre sans résistance.

Le suspense avait commencé peu après l'arrivée sur l'aérodrome de Baltimore d'un bimoteur venant d'Atlanta (Géorgie) après une étape à Washington.



Le pirate de l'air est emmené par un agent du FBI.

Après avoir fait descendre les 37 autres passagers et l'équipage à l'exception de deux hôtes qui lui avait gardées en otages, le pirate, qui était armé d'un pistolet, avait demandé que le plein de l'appareil soit fait et qu'un autre équipage prenne les commandes pour une destination qui n'a pas été précisée.

Un agent du FBI était parvenu à monter à bord sans arme et à parlementer avec l'homme qui consentit finalement à libérer les hôtes et à se rendre.

Il a été conduit dans une pièce écartée de l'aéroport où le cardinal Lawrence Shehan, archevêque, catholique de Baltimore, est venu lui parler.

Le cardinal Shehan a déclaré que le pirate de l'air, un nommé Charles Wenite, 37 ans, de Baltimore, a mis fin à sa tentative après avoir reçu l'assurance des autorités qu'il sortirait sauf de l'aventure.

Le cardinal Shehan qui s'était spécialement rendu à l'aéroport sur la demande du pirate, avait pris contact avec lui par radio.

L'homme a déclaré qu'il venait de sortir dans la matinée d'un hôpital de Fairfax, en Virginie.

Après s'être rendu, l'homme a remis son arme, au prélat et a été ensuite dirigé sur un hôpital de Baltimore.

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 6, 7 et 9

L'actualité suisse :

page 11

Pour vous, Madame :

page 12

Les sports :

pages 13 et 15

Dernière heure et bourses :

page 23

La répartition des sièges au Grand conseil pour la législature 1973-1977 (Page 3)

Libres opinions biennoises : voie de garage pour M. Kern? (Page 9)

Soixante kilomètres d'autoroute ouverts en 1973 mais la Suisse romande fait toujours figure de parent pauvre (Page 11)

La Suisse et le téléphone

WASHINGTON (AFP). — Les Américains continuent d'être les plus grands utilisateurs de téléphone au monde, avec une moyenne de 830 conversations par an et par personne en 1971, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

Selon les statistiques de «L'American Telephone and Telegraph Company», les Canadiens viennent au second rang avec 781 communications, puis les Suédois avec 687, et les Islandais avec 639.

Des pays de la CEE c'est le Danemark qui enregistre le nombre le plus élevé de communications (398) suivi par les Pays-Bas et la Grande-Bretagne (218), l'Italie (195), l'Allemagne de l'Ouest (195). La France vient au dernier rang des Neuf avec 105 communications par personne et par an.

En ce qui concerne la densité, les Etats-Unis se placent à nouveau en tête avec plus de 60% de la population dotée d'un téléphone. Viennent ensuite la Suède (57,5), la Suisse (51), le Canada (47,3), la Nouvelle-Zélande (44), et le Danemark (35,8). Pour

les autres pays de la CEE, les chiffres vont en diminuant de 28% aux Pays-Bas à 18,5% en France et 11% en Irlande.

Tokio sans «smog»...

TOKIO (AP). — Les habitants de Tokio, qui est l'une des villes les plus polluées du monde, n'en ont pas cru leurs yeux mercredi à leur réveil: le ciel était bleu, le soleil brillait et il n'y avait pas un soupçon de «smog». Ils pouvaient apercevoir le Mont-Fuji, à une centaine de kilomètres de là, avec sa coiffe de neige.

Plus extraordinaire encore, le Mont-Fuji pouvait être vu de la ville sidérurgique de Kawasaki où le «smog» est d'ordinaire si dense qu'il y fait presque nuit à midi.

Les congés du Nouvel-An expliquent ce phénomène. Les usines n'ont pas tourné depuis le 30 décembre et ne rouvriront qu'aujourd'hui.

Creux... et plein d'étoiles!

A peine entamée, l'année nouvelle nous offre le spectacle d'un monde en folie, plein d'incohérences. C'est d'Egypte que, cette fois, l'on nous tend la bouteille à l'encre. Voilà des étudiants qui par douzaines ou centaines, se font mettre au cachot, parce qu'ils réclament «plus de liberté pour tous».

En même temps, à en croire le colonel Khadafi, chef de l'Etat libyen, ils demandent que la guerre soit déclenchée contre Israël. Mais la guerre a-t-elle jamais été libérée, sauf pour les morts? Et le même Khadafi, qui invite avec véhémence les Egyptiens, les Syriens et tous les Arabes à se «préparer à la guerre totale contre Israël» proclame: «Les étudiants égyptiens qui demandent la reprise immédiate de la guerre doivent être réalistes et réfléchir davantage».

On comprendra encore moins ce charabia délirant et ce qui se passe au Caire, en lisant une dépêche de l'Agence officielle (arabe) du Moyen-Orient, selon laquelle «des puissances étrangères sont à l'origine de l'agitation estudiantine». Elle accuse notamment les Etats-Unis et Israël de mener une guerre psychologique contre l'Egypte!

Si cela est vrai, c'est reconnaître beaucoup de pouvoir à «l'ennemi» chez soi. L'on serait tenté, en bonne logique, de recommander aux Egyptiens, à leurs étudiants et à leur conseiller libyen qu'ils s'emploient à établir l'ordre à l'intérieur, avant de proférer d'absurdes rodomontades belliqueuses.

Mais où la logique irait-elle se nicher dans notre humanité déboussolée? Des phénomènes aberrants et paradoxaux nous assaillent jusque dans l'intimité de notre foyer. Nous dépensons des millions pour des himalayes de victuailles, de jouets et de cadeaux aux fêtes de fin d'année; puis nous nous affolons devant la vertigineuse escalade de l'inflation. Nous assistons à la disparition de la sexualité grâce à la naissance du bébé éprouvette et, simultanément, à une nouvelle explosion de la sexualité individuelle et collective. A la disparition des Etats-nations correspond une explosion des nationalismes.

A un nouvel esprit révolutionnaire-nihiliste fait écho un réveil vigoureux du conservatisme jusque dans les rangs de la gauche embourgeoisée d'URSS et d'ailleurs. Au mélange planétaire des races tient compagnie le nouveau racisme tribal partout sur le globe, comme le montre W.I. Thompson dans son livre «Devant nous l'Histoire» (chez Laffont, éditeur).

Et l'unique cri d'espoir que l'on perçoit, semble-t-il, c'est celui d'un pilote d'avion qui, au moment de mourir en plein ciel, hurle dans son micro: «C'est creux, jusqu'à l'infini et, oh! mon Dieu, c'est plein d'étoiles»...

R.A.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Hôtel du Poisson
Caveau des Abbesses
Auvier
F E R M É
Vacances annuelles

Hôtel de Commune, Cortaillod
VENDREDI, souper trépes

Mesdames, profitez: pour faire de la place, nous vendons à des PRIX IMBATTABLES 1 lot de ROBES, 2 PIÈCES ET MANTEAUX.

Venez fouiller à la Boutique
Selection

Grand-Rue 1, 2000 Neuchâtel

RESTAURANT DU VAUSEYON
cherche

SOMMELIÈRE

Horaires réguliers, congé le dimanche.
Tél. 24 27 44.

PERDU région Cassardes grand
CHAT ANGORA blanc tacheté
noir et brun. Téléphonez taxi
Cab 24 22 22. Récompense.

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Naissances

Monsieur et Madame
Paul MARTIN ainsi qu'Anouk ont
la grande joie d'annoncer la nais-
sance de

Nathalie - Joëlle
3 janvier 1973

Maternité Beaumont
Bienne 2554 Meinisberg

Je m'appelle
Yvan - Gabriele - Pio
Je suis né le 2 janvier 1973.

Je pèse 3 kg 620 et je fais la
grande joie de mes parents.

Monsieur et Madame
Luciano CIAVATTINI-CONCHETA
Hôpital Pourtalès Chasselas 22
Neuchâtel 2034 Peseux

Monsieur et Madame
Renald de WATTEVILLE - de
PURY, Emmanuel et Nathalie ont
la joie d'annoncer la naissance de

Pierre
31 décembre 1972

Clinique 17, rue
des Grangettes de Saint-Jean
Genève 1203 Genève

Jean et Ina BERNASCONI et
Jean-Luc ont la joie d'annoncer la
naissance de

Vanessa
2 janvier 1973

Maternité Jardillèts 37
Pourtalès 2068 Hauterive

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

A Neuchâtel et dans la région

**Trois thèses de doctorat soutenues avec succès
à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel**

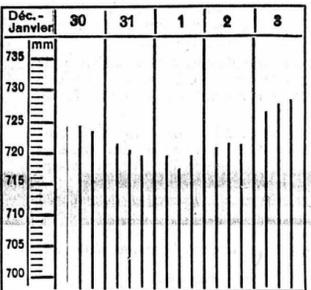
Une part considérable de la recherche en physique s'effectue dans le cadre de travaux de doctorat. Ceux-ci constituent fréquemment des phases successives d'un programme de longue haleine qui peut s'étendre sur une dizaine d'années et même davantage. En 1971, huit thèses ont été soutenues avec succès et en 1972, six, dont les trois dernières en l'espace de deux mois. Elles illustrent deux aspects importants des recherches de l'Institut de physique, d'une part en physique des corps solides cristallins et d'autre part dans le domaine des réactions nucléaires et des propriétés des noyaux atomiques.

LA CONDUCTION ÉLECTRIQUE DES CRISTAUX ISOLANTS
Ce phénomène qui met en jeu la migration d'ions chargés qui constituent le cristal et non pas le mouvement d'électrons libres comme dans les métaux, présente d'intéressantes applications futures, mais n'est encore que partiellement interprété. C'est à la clarification de ce mécanisme dans les cristaux ioniques aux températures élevées que s'est attaqué M. Charles Nadler, né en 1938, ancien élève du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, physicien diplômé de notre Université et depuis plusieurs années assistant à l'Institut de physique. Sa thèse intitulée « Mesures et modèles de la conduction ionique dans les halogénures alcalins » et qui avait pour jury les professeurs J. Rossel, C. Jaccard et M. Agterter, a été soutenue à l'Institut de physique, le 19 octobre devant un auditoire nombreux.

Par une mesure soignée du très faible courant électrique traversant un petit parallélépipède cristallin placé dans un four à programme entre 100 et 800°C, il s'agissait d'obtenir un ensemble de données expérimentales destinées à éprouver la validité des prédictions théoriques élaborées jusqu'ici. Grâce à un dispositif semi-automatique développé et testé patiemment par le candidat avec l'aide des services techniques de la maison, des mesures d'une grande reproductibilité ont été possibles. Elles ont permis d'abord de rejeter les méthodes usuelles, mais erronées, utilisées trop souvent jusqu'ici. Le programme de calcul par ordinateur permettait la meilleure adaptation des paramètres théoriques aux résultats des mesures. Pour la première fois, un ensemble de valeurs cohérentes a été obtenu pour le

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 3 janvier 1973.
Température: moyenne: 1,9; min.: -0,8; max.: 3,6. Baromètre: moyenne: 727,0. Vent dominant: direction: est nord-est; force: faible à modérée. Etat du ciel: couvert matin, très nuageux l'après-midi légèrement nuageux le soir.



Niveau du lac du 30 décembre 1972 428,88.
Niveau du lac du 3 janvier 1973 428,84.

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: la nuit, une nappe de stratus se formera au nord des Alpes, elle ne se dissipera que régionalement l'après-midi. Sa limite supérieure se situera entre 1000 et 1200 mètres. Au-dessus de cette couche et dans les autres régions, le temps ne sera que partiellement ensoleillé par nébulosité changeante.
La température en plaine sera comprise entre zéro et moins 5 degrés la nuit et entre zéro et 4 degrés l'après-midi. Il y aura une légère baisse de la température en montagne. Les vents du nord-est seront faibles à modérés en plaine, modérés en montagne.

„un vrai temps à fondue“

cristal de NaCl. Plusieurs phénomènes mal connus ou encore ignorés ont été mis en évidence et interprétés; en particulier la précipitation d'ions étrangers incorporés au cristal et qui sont d'une grande importance pour la conduction électrique.

Les déficiences des théories actuelles ont été clairement établies et l'on peut espérer que le défi sera relevé par les théoriciens du corps solide. Dans le cristal de CsI en particulier, le mouvement des ions est différent de celui des autres cristaux de structure analogue au sel gemme; les ions négatifs sont plus mobiles et le déplacement des cations via les vides interstitiels du réseau cristallin, est plus important que celui admis antérieurement.

Dans son exposé présenté avec intelligence, le candidat a souligné l'efficacité de la collaboration avec le centre de calcul de notre Université et celui de l'EPFL; d'autre part, l'appui du groupe d'électronique de l'Institut a été indispensable pour la mesure fiable de courants un milliard de fois plus faibles que les courants obtenus dans le plus mauvais métal. C'est sous les applaudissements de ses amis et collègues que le jury félicita M. Nadler et lui décerna le titre de docteur ès sciences de notre Université.

STRUCTURES PARTICULIÈRES DE NOYAUX ATOMIQUES

« Etude des processus séquentiels dans la réaction $^{7}Li(d, \alpha)^4He$ à 3 MeV », tel était le titre de la thèse de doctorat présentée au grand auditorio de l'Institut de physique le 13 décembre par M. R. Corfu. Le candidat, originaire de Mesocco (TI), physicien diplômé de l'EPFZ, est assistant du professeur J. Rossel depuis 1965. Il a collaboré à la réalisation de différentes expériences effectuées à Neuchâtel et à Grenoble dans le cadre du programme d'étude des réactions à quelques nucléons qui sera poursuivi par notre institut, dès cet automne, au Centre national de recherches nucléaires (SIN) de Villigen.

La majorité des expériences possibles ne permet pas de décider simplement entre deux modèles théoriques différents interprétant un même phénomène nucléaire. Le travail expérimental devait choisir le meilleur compromis entre le maximum de données pour l'analyse théorique et d'autre part les possibilités techniques et financières de notre laboratoire. Un tel effort est nécessaire, car seule une bonne adéquation entre l'expérience et la théorie permet de tirer avantage des phénomènes intervenant à l'échelle atomique et nucléaire.

Le candidat était placé devant un problème où les symétries profondes de la nature se traduisent dans le formalisme de l'isospin qui tente de décrire le comportement collectif des nucléons dans un noyau atomique. Certains niveaux du noyau de 8-4ob intervenant dans la réaction étudiée échappent à ce formalisme général. Pour clarifier cette anomalie, R. Corfu a été conduit à analyser les mécanismes de la réaction liés à la structure nucléaire. Cette tâche n'était d'ailleurs rendue que plus complexe par l'existence de trop nombreux modèles théoriques approximatifs utilisés dans ce domaine de la physique nucléaire et par la nécessité expérimentale de détecter 3

particules en coïncidence dans l'état final de la réaction (2 particules alpha accompagnées d'un neutron).

Dans un exposé clair et bien structuré, R. Corfu a résumé les principales étapes du calcul théorique et les méthodes expérimentales mises en œuvre dans cette recherche qui a finalement permis de clarifier la structure en « clusters » des niveaux étudiés. Le jury formé des professeurs J. Rossel, directeur de thèse, P. Huguenin et de M. C. Nussbaum, Dr ès sciences, a posé ensuite les questions destinées à éprouver les connaissances du candidat. Après une courte délibération à laquelle participa également le délégué de l'Etat, M. R. Viennet, professeur au Gymnase cantonal, le jury releva l'excellent exposé du candidat et ses réponses aisées aux questions posées. Sur quoi il décerna à M. R. Corfu, applaudi par un public d'amis et de connaissances, le titre de docteur ès sciences et le félicita de l'effort accompli et de la clairvoyance dont il a fait preuve dans le choix d'un modèle apte à décrire les caractéristiques propres de la réaction en question.

LE SPIN DU NEUTRON ET LA POLARISATION NUCLÉAIRE

Le 21 décembre, en présence d'un nombre public, M. S. Jaccard, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel, soutenait une thèse de doctorat intitulée « Etude expérimentale et phénoménologique des observables de spin du neutron dans la diffusion n-d à basse énergie ». Le jury était composé de M. J. Weber, chargé de cours, et des professeurs J. Rossel et P. Huguenin. L'Etat avait délégué M. Marcel Arnoux de l'Ecole technique supérieure de Neuchâtel. Après avoir suivi l'Ecole de mécanique et d'électricité à Neuchâtel, M. S. Jaccard, porteur du titre d'ingénieur technicien ETS, a entrepris des études de physicien à l'Université de Neuchâtel. Diplômé en 1968, il travaille depuis lors dans notre institut de physique en qualité d'assistant du professeur J. Rossel, tout en effectuant un travail de thèse au sein du groupe d'étude de la polarisation neutronique.

Un des problèmes encore mal résolus de la physique nucléaire est celui de l'interaction fondamentale entre les nucléons (protons et neutrons) constituants du noyau atomique. L'exploration des réactions nucléaires entre les noyaux les plus simples est une des meilleures sources d'information et a pris depuis quelques années une importance nouvelle. C'est dans cette optique que se situe le travail présenté par le candidat et portant sur la diffusion élastique des neutrons de faible énergie par les deutons (noyau d'hydrogène lourd formé d'un proton et d'un neutron). La question première était d'établir les grandeurs observables, capables de fournir la base d'application du mécanisme de l'interaction élémentaire. Les particules atomiques, telles que le neutron et le deuton possèdent des degrés de liberté internes liés à leur spin, moment cinétique de pivotement de la particule sur elle-même. La diffusion des neutrons par les deutons est conditionnée de façon essentielle par l'état de spin de ces deux particules. La mesure de ces états avant et après la collision élastique est révélatrice de l'interaction mise en jeu et

s'impose donc si l'on veut tester efficacement la validité des modèles théoriques.

Dans une première partie de son travail, le candidat précise le plan théorique dans lequel il place sa recherche et en donne une description complète. La seconde partie consistait à démontrer que certaines mesures des paramètres de polarisation comportant une triple diffusion — encore jamais effectuées complètement — étaient effectivement réalisables. Elles ont été effectuées, à côté de l'accélérateur de particules de l'Institut, des techniques électroniques des plus récentes et un triple système de détecteurs en partie de conception originale. Il s'agissait en effet de sélectionner, toutes les minutes, un événement utile parmi plus de dix millions détectés par les compteurs. En outre la mise en œuvre d'un aimant supraconducteur de construction spéciale, nécessaire au renversement du spin du neutron en vol, était essentielle pour l'efficacité de la méthode. Il faut relever enfin l'excellente et fructueuse collaboration avec la section spécialisée du groupe de physique théorique de l'Institut.

Après un exposé de belle venue et de grande clarté, le candidat a répondu avec beaucoup d'aisance et de présence d'esprit aux questions posées par le jury. Celui-ci, après délibération, a accepté l'acceptation de la thèse présentée et félicita M. Samuel Jaccard de la ténacité et de l'imagination dont il a fait preuve tout au long de la difficile et délicate mise au point de l'expérience ainsi que de son effort d'analyse théorique.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

2 Tim. 4 : 7.

Monsieur et Madame Claude Virchaux-Grenacher et leurs enfants Marie-Josée, Jean-Dominique et Claude-Laurent, à Founex;

Monsieur et Madame Gustave-Henri Virchaux-Nardin, leurs enfants et petite-fille:

Madame et Monsieur Bruno Russbach et leur fille Zoé,
Alain, Isabelle et Jean-Luc, à Chêne-Bourg, Genève;

Madame Blaise Virchaux-Derriey et ses fils Marc et Denis, à Paris;
les enfants de Monsieur et Madame Henri Perret, à Saint-Blaise;

Madame et Monsieur Georges-Emile Perret, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Neuchâtel et Genève;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur Jules Virchaux, à Saint-Blaise, la Chaux-de-Fonds, Lausanne et aux Etats-Unis,

ainsi que les familles Bonny, Laedrach, Humbert, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Gustave-Henri VIRCHAUX
née Marie-Madeleine PERRET

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 85me année.

2000 Neuchâtel, le 3 janvier 1973.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, samedi 6 janvier.

Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Centre scolaire du Val-de-Ruz a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Georges LOUP
vice-président du comité directeur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La commission scolaire de Derrière-Pertuis a le profond regret d'annoncer le décès de
Monsieur Georges LOUP
son cher et dévoué président.

Le comité de la Société cantonale neuchâteloise d'arboriculture a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Monsieur Georges LOUP
membre actif de Chézard.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Le comité de la S.F.G. de Chézard-Saint-Martin a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Georges LOUP
Il était disponible et dévoué pour notre société, en toutes circonstances.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Ligue suisse de la représentation commerciale, section de Neuchâtel et environs, a le pénible devoir de faire part à ses membres, du décès de
Monsieur Georges LOUP
membre passif depuis de nombreuses années, dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Ligue suisse de la représentation commerciale, section de Neuchâtel et environs, a le pénible devoir de faire part à ses membres, du décès de
Monsieur Paul LANZ
membre actif.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 5 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz ont le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur Georges LOUP
administrateur de la Compagnie.

Ils garderont le meilleur souvenir de ce membre dévoué.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

PLATEAU DE DIESE

**Assemblée communale à Diesse
Face aux charges de plus en plus lourdes,
l'augmentation des impôts est inévitable!**

De notre correspondant:
L'assemblée communale de Diesse s'est déroulée le 27 décembre sous la présidence du maire, M. Constant Bourquin et en présence d'une cinquantaine de personnes. Le nouveau budget a été adopté. Il prévoit 312.000 fr. environ de charges, 304.745 fr. de recettes, soit un déficit de plus de 7500 francs.
Certains chiffres démontrent la situation assez difficile des petites communes sans

industrie et qui ont tendance à devenir des cités-dortoirs. Ainsi, l'enseignement et les dépenses pour les écoles absorbent plus de 70 % de la rentrée fiscale annuelle et l'administration communale, les travaux publics et les œuvres sociales représentent des charges de plus en plus lourdes. Au cours de l'assemblée, le maire n'a pas caché que dans l'avenir il sera nécessaire d'augmenter les charges fiscales.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 15 décembre. D'Andrea, Claudia, fille de Luigi, chauffeur au Landron, et de Giuseppina, née De Biasio. 28. Bolter, Frédéric-James, fils de Richard-Général, avocat à La Neuveville et de Gabrielle-Josette, née Erismann; Paroz, Sylvain-Philippe, fils de José-Joany, ingénieur à Flamatt, et de Dorette-Sophie, née L'Eplattenier. 29. Morciano, Elpidio, fils de Michele, peintre en bâtiment à Boudry, et de Giusta, née Pepe. 30. Ponzio, Sergio, fils de Salvatore, coiffeur à Marin, et de Margherita, née Astuti.

Publication de mariage. — 29 décembre. Noverraz, Jacques, serrurier, et Müller, Claudine-Pascale, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 28 décembre. Studer, Franz-Josef, né en 1893, ancien mineur à la Chaux-de-Fonds, veuf d'Alice-Bluette, née Robert. 29. Hänni née Tschilar, Frieda, née en 1892, ménagère à Travers, épouse de Hänni, Ernst; Ferrier née Schafteitl, Nancy-Elise, née en 1892, couturière à Neuchâtel, divorcée. 30. Denicola, Attila-Marcelle, née en 1935, ouvrière à Neuchâtel, divorcée, Liebi, Rosa-Mina, née en 1888, ancienne vendeuse à Neuchâtel, célibataire. 1er janvier. Vuillemin, William-Armand, né en 1909, ouvrier de fabrique à Dombresson, époux d'Emma-Ida, née Boss; L'Eplattenier, René-Henri, né en 1922, agent d'assurances aux Geneveys-sur-Coffrane, époux de Yolande-Claudine, née Janzi; Bridel, Roger-Robert, né en 1910, ouvrier de fabrique à Bevaix, époux de Klara, née Trolliet.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir
de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

FAN
Délai de réception des annonces

Dès le 1er décembre, le dernier délai de réception pour les annonces est fixé à l'avant-veille à 15 heures; pour le numéro du lundi, le jeudi à 17 heures; pour le numéro du mardi, le vendredi à 17 heures.
SERVICE DES ANNONCES

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le F.-C. Bôle a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
René L'EPLATTENIER
père de Gilbert, membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame Alfred Monnard-Sterchi;
Mademoiselle Marguerite Monnard;
Madame Mathilde Billaud-Sterchi et famille;

Madame Valentine Grossbacher-Sterchi et famille;
Monsieur et Madame Marcel Sterchi et famille;

Madame Mabel Sterchi et famille, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Alfred MONNARD

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 71me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 2 janvier 1973.
(Beaux-Arts 3)

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Jérémie 3 : 26.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 5 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Club des amateurs de billard de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André PAUL
père de son dévoué vice-président.

Repose en paix.

Madame Roger Bridel, à Bevaix;
Madame Antoinette Pellaton-Bridel et ses enfants Alain et Jean-Marie, à Neuchâtel;

Monsieur Bernard Baroni et ses enfants Valérie et Florence, à Colombier;
Madame et Monsieur Jean-Claude Jaberger-Bridel et leurs enfants Yvan et Tania, à Saint-Blaise;

Madame et Monsieur Claude Sandoz-Bridel et leur fils Christian, à la Jonchère;

Monsieur et Madame Charles Bridel, leurs enfants et petits-enfants, à Penthalaz;

Les familles Blanc et Trolliet, à Buchillon, Vallon, Morat, la Chaux-de-Fonds, Kölliken, Granges, Moutier, Berne et Fribourg,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger BRIDEL

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 63me année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

2022 Bevaix, le 1er janvier 1973.
(Archessus 4)

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, jeudi 4 janvier.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

A l'issue du culte, on se rendra en voiture au cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Société d'exploitation des Câbles électriques de Cortaillod ont le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Roger BRIDEL
leur regretté collaborateur et collègue.

REMERCIEMENTS

Les familles de
Monsieur Léon FAHRNY
remercient très sincèrement les personnes qui ont pris part à leur deuil. Un merci spécial aux sœurs, à son ami M. Wuttrich, et au personnel du « Foyer ».

La famille de
Monsieur Firmin VAUTHIER
profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Fontainemelon, janvier 1973.

25 36 04 ou 33 17 20

POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
Localité: _____ No postal: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Peu d'animation durant les fêtes de fin d'année à Neuchâtel Saint-Sylvestre n'a pas souri à tous les restaurateurs

Sortir ou ne pas sortir, telle est un peu la question pour un soir de Saint-Sylvestre ! La tradition voudrait pourtant que l'on se rende, à cette occasion tout à fait particulière, dans l'un des bons restaurants de la ville pour nouer, dans la gaieté et l'amitié, les deux bouts d'une année qui se meurt et d'une autre qui commence. Mais hélas... on sait bien que les traditions se perdent !

Il est cependant des gens pour les regretter. Les restaurateurs, par exemple, pour qui une fin d'année est toujours une petite aventure dont il n'est pas certain qu'on sorte indemne. A cet égard, à Neuchâtel et durant les fêtes, les établissements publics ont été diversément fréquentés. Si de nombreux restaurants étaient fort honnêtement remplis, ceux surtout qui jouissent d'une solide réputation, d'autres étaient moins et il était même quelque part un patron qui ne cachait guère son dépit de s'être trouvé, au soir du 31 décembre, seul — si l'on peut dire — avec une douzaine de clients !

Les divertissements ne manquaient pourtant pas, pas plus qu'un large évènement

tail de menus propres à allécher les gourmets que nous sommes volontiers au seuil d'une année nouvelle. Alors quoi ? Le Neuchâtelois, cette fois-ci, est-il resté sur sa réserve ? Ou, plus simplement dit, est-il resté chez lui ? Une question à laquelle il est bien difficile de répondre, d'autant que plusieurs éléments s'entremêlent ont joué en faveur d'une certaine désaffection du public, désaffection dont il ne faut toutefois pas exagérer l'importance.

C'est ainsi que les hasards du calendrier nous ont valu un double week-end prolongé qui a aussitôt incité beaucoup de ceux qui en ont la possibilité à partir, sous d'autres cieux, à la recherche d'un peu de neige, de calme et de détente. D'autant plus nombreux étaient d'ailleurs ceux qui ayant mis en réserve, l'été dernier, quelques jours de vacances se les accordaient à cette occasion, prolongeant d'autant leur absence.

Il faut savoir aussi que pour beaucoup la télévision, volontiers décriée, n'a rien perdu de son pouvoir attractif, particulièrement lorsqu'elle présente, comme c'était le cas le soir de Saint-

Sylvestre, un programme de fête. Une soirée devant un petit écran — couleur, un plaisir que se sont accordés bien des Neuchâtelois ! Il y a aussi tous ceux qui inviteront quelques amis à partager, chez eux, un repas de réveillon, bien souvent préparé par un traiteur. Et chez soi, au moins, pas d'inquiétude pour le 0,8 % !

LES PERSPECTIVES DE HAUSSE

Bref un tas de bonnes raisons de rester à la maison, ce qui n'est pas, on le conçoit, du goût de certains restaurateurs. L'un d'eux exprime d'ailleurs ainsi son inquiétude :

— La notion de fête se perd. On ne sait plus, ajoute-t-il, s'amuser comme on le faisait autrefois. Les gens passent d'une année à l'autre avec une certaine lassitude. D'ailleurs, les perspectives de hausse dans tous les secteurs n'invitent pas le public à l'optimisme qui regarde, plus aujourd'hui qu'hier, à la dépense.

Il faut le dire aussi, les prix des repas de fête tout comme des boissons ont sensiblement augmenté et le public s'en est rendu compte. Les restaurateurs s'en expliquent :

— Nous aussi, disent-ils, sommes entraînés dans la ronde infernale des hausses de toutes sortes. Il y a le personnel, les produits de base, les taxes, etc.

Un équilibre bien difficile à trouver, pour certains. D'autant que chacun, clientèle, employés et restaurateurs, souhaite y trouver son compte !

S. Sch.

Répartition des sièges au Grand conseil pour la nouvelle législature LES DEUX DISTRICTS DU BAS SONT SEULS BÉNÉFICIAIRES

La chancellerie d'Etat communique que sur la base du recensement cantonal de la population en décembre 1972, la répartition par district des 115 sièges du Grand conseil est la suivante :

Districts	Nombre d'habitants	Sièges
Neuchâtel	52.491	36 (+1)
Boudry	30.391	21 (+2)
Val-de-Travers	13.902	9 (-1)
Val-de-Ruz	18.331	7 (-)
Le Locle	10.831	12 (-1)
La Chaux-de-Fonds	43.174	30 (-1)

Comme on peut le constater, c'est le district de Boudry, dont l'essor est remarquable depuis plusieurs années déjà, qui est le grand bénéficiaire de la situation. En 1972, le district du Littoral a fait un bond en avant. En effet, si en 1971 l'augmentation avait été de 774, elle fut de 839 personnes en 1972. Au terme de la nouvelle législature, on peut penser que, parti sur sa lancée, le district de Boudry grignotera encore certainement un siège au Val-de-Travers, ou à un district des Montagnes.

En effet (et au contraire du Val-de-Ruz qui ne gagne aucun siège, mais dont la population a cependant augmenté) le Val-de-Travers lui, subit une régression démographique assez spectaculaire. Si, comme on peut le prévoir, le Val-de-Ruz pourra disposer de 8 sièges en 1977, le Val-de-Travers ne subira pas ce nouveau contre-coup. A moins que la diminution de population enregistrée dans les Montagnes prenne encore plus d'ampleur et que ce soient les districts du haut du canton qui paient le contre-coup de l'évolution démographique favorable des districts du Val-de-Ruz et de Boudry.

Quant au district de Neuchâtel, s'il gagne un siège, il le doit avant tout à la régression enregistrée dans les autres districts plutôt qu'à ses propres mérites, puisque son « bénéfice » a été de 107 personnes en 1972.

Nouveau matériel et Paris - Lausanne, demain, par Mâcon et Genève...

La ligne du « FRANCO - SUISSE » doit retrouver son importance

Cette année, plus de 2000 millions de francs français seront consacrés par la SNCF à son programme d'équipement. En feuilletant le carnet de commandes de locomotives, on trouve, entre autres, dix BB-15.000 destinées aux trains rapides des lignes alimentées en courant monophasé et 23 BB-25.500, engins bi-courant qui permettent une meilleure utilisation du parc en évitant des relais entre les sections de lignes électrifiées en courants différents.

Au nombre des locomotives commandées l'année dernière par la SNCF figurent, par exemple, quinze locomotives CC-6500 et deux locomotives CC-21.000. Ce sont des locomotives à six essieux, de grande puissance et destinées aux grandes vitesses. Leur poids varie entre 110 et 120 tonnes et elles développent de 6000 (4600 kW) à 8000 CV (5900 kW). Les machines de 5900 kW existent en deux versions : une est équipée pour l'alimentation en courant continu et il s'agit là de locomotives CC-6500, l'autre concerne des locomotives utilisables sous deux sortes de courant et ce sont les CC-21.000. On a pu lire ainsi dans le programme d'équipement de la SNCF pour 1973 que deux de ces CC-21.000 commandées au cours de l'exercice précédent seraient destinées à améliorer les relations franco-suisse à travers le Jura, ce qui portera à quatre, dès le deuxième semestre de 1974, date de livraison des deux machines, le nombre des locomotives bi-courant à six essieux attribuées au dépôt de Dijon-Perrigny.

LE « FRANCO-SUISSE » ET LES MACHINES BI-COURANT

Mais pourquoi des locomotives bi-courant ? Entre Dijon et la frontière franco-suisse du Jura, il y a deux courants et deux itinéraires différents. Frasné est un carrefour répartissant les trains de Paris d'une part jusqu'à Pontarlier, Neuchâtel, Berne et Interlaken, jusqu'à Vallorbe, Lausanne et le Simplon Dijon, par exemple. De Paris à Dijon, puis de Dijon à Dôle, la ligne est électrifiée en courant continu de 1,5 kV. De Dôle à Frasné et, de là, jusqu'à Pontarlier ou Vallorbe, elle l'est en courant alternatif 25 kV - 50 Hz. La gare de Dôle sert donc de « frontière électrique ». De deux choses l'une : ou il faut changer de locomotive dans cette gare, ou bien les trains doivent

être remorqués par des locomotives bi-courant, c'est-à-dire des engins pouvant circuler sous l'une ou l'autre tension. C'est le cas des BB-25.000 et, machines plus rapides et plus puissantes, des CC-21.000.

Dès l'été 1974, le dépôt de Dijon disposera donc de quatre CC-21.000. On souhaite qu'elles ne seront pas réservées au seul Cisalpin car à cette même date, la rame automotrice quadri-courant sera remplacée par un train plus long, donc plus lourd. Actuellement, les deux CC de Dijon sont uniquement affectées à la ligne de Vallorbe. Celle de Pontarlier mérite au même titre un matériel plus puissant et plus rapide.

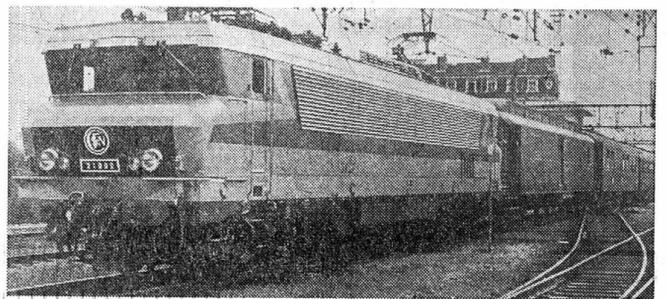
LACUNES...

« La Vie du rail » est une publication ferroviaire française qui fait autorité. Sous l'impulsion de son nouveau rédacteur en chef, M. Paul Delacroix, cet hebdomadaire s'est complètement transformé en quelques années. On a définitivement abandonné le style « gares fleuries et potagers de chemins » pour traiter de problèmes sérieux, pour rappeler l'efficacité et la sécurité du chemin de fer, dénoncer la pollution et le carnage automobiles, redire que l'aviation n'est pas toujours le moyen de transport le plus rapide. Parallèlement, le journal s'est attaché à développer des thèmes d'actualité sortant des frontières nationales et du rayon d'action de la SNCF.

Le mois dernier, par exemple, « La Vie du rail » a consacré une place importante à la Quinzaine ferroviaire de Genève et au 125^e anniversaire des Chemins de fer suisses. Une carte des grandes lignes des CFF accompagnait de nombreuses photos de la manifestation de Cornavin. Hélas, une fois de plus, le lecteur français ou belge a pu croire que les seules voies d'entrée en Suisse étaient, hormis Bâle, Vallorbe et Genève. Le « Franco-Suisse », et bien qu'il soit la relation la plus rapide entre Paris et Berne, a une nouvelle fois été oublié. On n'en fera pas le reproche à l'hebdomadaire officiel de la SNCF : la carte incriminée était celle jointe à l'exposé présenté à Genève par le directeur du 1^{er} arrondissement des CFF...

... ET IGNORANCE !

Mais la SNCF n'est pas plus innocente.



Une des CC-21.000 de la S.N.C.F.

(Photo « La Vie du rail »)

Dans le rapport concernant le programme d'équipement pour 1973 une carte mentionne les lignes à grande vitesse des Chemins de fer français et les 140 villes du pays qui sont desservies à plus de 100 km/heure de moyenne. Or, cette carte ignore également l'axe Dijon-Frasne-Pontarlier.

Quoi d'étonnant, alors, qu'un enquêteur de la Fédération du Transjuralpin, interrogeant des agences et des bureaux de voyages parisiens, ait recueilli d'étonnantes témoignages ! A la fin de 1971, M. André Sermond a visité quelque 150 de ces bureaux. « Je n'ai jamais pensé à cette ligne », lui répondit-on dans une des agences. « C'est en consultant le Chaix que je découvrais le « Franco-Suisse », avoua un autre interlocuteur. Faute d'une information objective, l'étouffement plus ou moins voulu de cette ligne semblait donc flagrant.

Heureusement, à force de taper sur la table, les deux administrations ferroviaires semblent enfin décidées à redonner son importance à la ligne du « Franco-Suisse ». On souhaiterait donc, en ce début d'année, que les efforts soient poursuivis. Dès le changement d'horaire, en juin prochain, les transbordements de Frasné auront vécu et toutes les voitures Paris-Berne et retour seront directes. En même temps, la ligne du Transjuralpin sera dotée d'un matériel moderne, fourni par le BLS et la SNCF. Du côté français, toujours, de nouveaux engins de traction semblent être prévus.

GENÈVE ET PONTARLIER

Mais l'important sera pour les années à venir et ceci grâce à la SNCF. On sait que les Chemins de fer français vont poser une nouvelle double voie rapide entre Paris et

Lyon, voie destinée à dégorger le tracé actuel et qui sera parcourue par des turbo-trains TGV-001, ceux-là mêmes qui poursuivront leurs essais dans les Landes. A Genève, M. André Brocard, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF, a déclaré :

— Lorsque la SNCF aura construit sa nouvelle ligne réservée au trafic voyageurs et parcourue par des rames à turbine à gaz roulant à 300 km/h, Genève pourrait bénéficier de trois dessertes quotidiennes empruntant la ligne nouvelle entre Paris et Mâcon, puis les infrastructures actuelles entre Mâcon, Bourg et Genève. Ces turbo-trains seraient à même d'effectuer le parcours en 3 h 19, ce qui représente un gain de temps de près de 2 h 15 par rapport à la liaison actuelle la plus rapide.

Et M. Brocard a poursuivi :

— Il est remarquable d'observer que Genève se trouverait dès lors sur la voie la plus directe entre Paris et Lausanne (moins de 4 heures) de sorte que la liaison la plus rapide entre Paris et Milan passerait dorénavant par Genève, comblant ainsi les espoirs des Genevois de voir enfin le trafic voyageurs de la ligne internationale du Simplon traverser leur territoire.

Dans cette perspective, la ligne du « Franco-Suisse » doit donc retrouver toute son importance puisqu'elle sera reliée, elle aussi, à partir de la bretelle de Saint-Florin-Dijon, à la nouvelle artère à grande vitesse de la SNCF. Paris-Berne et le cœur de la Suisse par le Transjuralpin, Paris-Lausanne par Genève : deux accès sûrs et logiques à la Suisse.

Cl.-P. Ch.

Pâle soleil au-dessus du brouillard Mais la jeunesse ne s'ennuie pas !

Au-dessus du brouillard, après quinze jours de ciel parfaitement bleu, quelques nuages sont venus troubler cet éclatant festival depuis mardi.

Malgré cela et le peu de neige dans le Jura, on peut, en dehors de la couche grise et triste qui couvre la

plaine, s'oxygéner par la pratique du ski, du bob ou de la luge. Ou tout bonnement, en marchant.

Les photos prises mardi à la Vue-des-Alpes prouvent en tout cas que les jeunes ne s'y ennuiant pas !

(Avipress - J.-P. Baillod)



Pas de « creux » de janvier au Centre culturel

Pour ceux qui auraient maladroïtement raté leurs débuts dans l'année 1973, le Centre culturel offre cette année une seconde chance : en effet, le 6 janvier, le groupe théâtral des Mascaraux, à Môtiers, transportera à Neuchâtel le cabaret qu'il a préparé pour le Nouvel-An, sans le titre alléchant de « TV-Gag ».

On y trouvera sans doute quelques-unes de ces remarques pertinentes et impertinentes que les téléspectateurs se font parfois au vu de leur petit écran, mais que les gens de télévision n'ont que trop rarement l'occasion d'entendre. D'une manière tout à fait sérieuse cette fois, le Centre culturel veut faciliter les

PLATEAU DE DIESSÉ

Diessé a fêté son garde-forestier

C'est le 15 juillet 1932 que M. César Giauque, garde-forestier de la commune de Diessé, était arrivé dans notre village en provenance de Prêles. Deux ans plus tard, on trouve pour la première fois son nom dans les registres communaux, à titre de bûcheron de la commune. Le 2 mai 1960 le Conseil communal nomme M. Giauque garde-forestier de Diessé.

Depuis lors, il « règne » sur un territoire de plus de 500 hectares de forêts. Il n'est pas un jour qu'il ne parcourt les bois, en passionné de la forêt qu'il est. Aussi les autorités communales ont-elles voulu marquer de manière symbolique les 40 ans consacrés par M. Giauque au service de la commune et de ses forêts.

C'est ainsi que la semaine dernière, au cours d'un repas auquel prenait part le Conseil communal, le maire C. Bourquin remit au nom de la commune, un cadeau dédié à M. Giauque. Celui-ci, très ému, rapporta quelques souvenirs et souhaita pouvoir passer encore de nombreuses années dans ses chères forêts.

rapports entre ces deux mondes aux cloisons étanches : celui des réalisateurs dont les responsabilités et les limites techniques sont trop peu connues du public, celui du consommateur-spectateur passif qui ingère ou rejette les programmes proposés sans trop chercher à les comprendre ou à exprimer ses goûts.

Du 23 au 27 janvier, quatre manifestations réuniront le public et diverses personnalités encore à définir au Centre culturel autour des thèmes suivants : La télévision par câble, La télévision dans les petites collectivités, Les limites de la liberté à la télévision (conférence de Jean Dumur), Les problèmes du réalisateur TV. Au cours de ces discussions seront abordés les aspects pratiques, économiques et politiques de ces divers chapitres, aspects particulièrement importants en ce qui concerne l'information et la télévision par câble.

Mais il y aura aussi matière moins sérieuse pour ne pas perdre trop vite le goût des fêtes passées : les 11 et 12 janvier seront présentés les jeunes chanteurs amateurs qui auront démontré leurs qualités aux éliminatoires de Nouvel-An.

Rogèr Cunéo assurera la seconde partie du spectacle. Et puis, on reverra des magiciens, Jemès, Clauginos et les Andraels, qui présenteront sous le titre général Magicorama 731 un programme varié de divers domaines de l'illusionnisme : disparitions insolites, floraisons hors saison, tourterelles, lévitation, anneaux magiques, autant d'étonnement et d'énigmes pour les grands et les petits. En effet, présenté pour les adultes dès le 16 janvier, le spectacle sera joué pour les enfants les 17 et 20 janvier en matinée.

Le Centre culturel ne connaît donc pas le « creux de janvier », période d'activité ralentie que connaissent de nombreuses entreprises : voilà qui promet pour 1973.

Les fêtes sont bien finies !

Tous ces sacs à ordures, ces boîtes en carton éventrées, ces sapins dégradés et d'autres restes peu reluisants des festivités, qui attendent le passage des services de la voirie, disent bien que les fêtes sont finies et que leur lendemain n'est pas toujours rose.

Depuis deux jours, les travailleurs de la voirie d'effortent d'évacuer les tas de débris divers déposés parfois, contrairement aux règlements de la lutte contre la pollution, le long des routes.

Une nouvelle année de labeur a commencé avec son nouveau cortège de joies et de soucis pour les adultes mais les enfants sont encore émerveillés par la vision d'un Noël appelé à se répéter éternellement dans la joie et l'amour.



AVIS OFFICIELS



ROUTES NATIONALES
SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

Département
des Travaux publics

SOUMISSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction d'un lot (environ 5 km de longueur) de chemins A.F. en béton sur territoires de Cressier et Le Landeron.

Les entreprises intéressées à ces travaux sont priées de s'inscrire jusqu'au 17 janvier 1973, à 17 h au plus tard, auprès du bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département
C. Grosjean

IMMEUBLES

Je suis acheteur d'un
**immeuble commercial
avec magasin
à Neuchâtel**

dans situation centrale la meilleure, à un prix maximum. Entrent également en ligne de compte des locaux de vente en propriété par étage.

Faire offres, sans engagement, sous chiffres 29-87036, à Publicitas, 4000 Bâle. La discrétion la plus absolue est garantie.

Particulier cherche
à acheter

IMMEUBLE LOCATIF

de construction récente, 6 à 12 logements, districts de Neuchâtel ou de Boudry.

Ecrire sous chiffres FT 3066 au bureau du journal.

Je cherche parcelle
de

1000 m²

environ.
Terrain agricole,
à Neuchâtel,
au Val-de-Ruz.
Tél. 31 79 68.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse
Feuille d'avis
de Neuchâtel

APPARTEMENTS
DE VACANCES

Vacances
en montagne!

LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt à vivre »

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés). Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A LOUER

A LOUER

pour le 1er avril 1973, au Castel,
à Saint-Aubin,

appartement
de 3 pièces

au 2^{me} étage,
tout confort, cuisine entièrement
équipée, situation tranquille, vue
imprenable sur le lac et les
Alpes.

Cave et galetas.

Loyer mensuel: Fr. 370.—
charges comprises.

S'adresser à l'entreprise
COMINA NOBILE S.A.,
2024 Saint-Aubin,
tél. (038) 55 27 27.

appartement
de 4 pièces

A louer à Saint-Blaise, dès le
24 janvier 1973,

Vue Imprenable. Tout confort.
Cheminée de salon.
Loyer mensuel: Fr. 700.—,
charges comprises.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. 25 76 72.

A LOUER pour le second semestre de 1973:

locaux
commerciaux de 215 m²

en tout ou en partie, dans le nouveau bâtiment
postal à LA CHAUX-DE-FONDS 4, les Eplatures.

Aménagement au gré des preneurs.

Pour tout renseignement, s'adresser au service des
bâtiments de la direction d'arrondissement postal,
à 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 16 50.

COLOMBIER

à louer pour fin janvier 1973,
appartement de 3 chambres, salle
de bains, chauffage central géné-
ral.

Adresser offres sous chiffres
BD 10 au bureau du journal.

A louer à Hauterive,
Rouges-Terres 6,

**studio
d'une pièce,
meublé**

à partir du 1er mars
1973.
Loyer mensuel 306 fr.
(charges incluses).
Tél. (038) 33 10 30,
le concierge;
tél. (031) 22 02 55,
la gérance.



L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

Dem. à louer

DEMOISELLE
(Autrichienne)
cherche à Neuchâtel
STUDIO
meublé.
Période cours
de français,
du 15 janvier -
31 mars 1973.
Tél. (037) 22 45 21,
M. Rettig;
22 77 83, bureau.

On cherche
à louer au

VAL-DE-RUZ

appartement
4 à 5 pièces dans
villa ou maison
ancienne, confort,
cheminée, jardin
ou grand balcon;
long bail désiré.
Adresser offres
écrites à AC 9 au
bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de cigarettes cherche pour compléter son
équipe de Suisse romande une

HÔTESSE

pour la promotion de ses produits et actions dans
les magasins.

Disponibilité à convenir, environ 10 jours par mois.

Voiture personnelle et possibilité de se déplacer.

Présentation agréable.

Age maximal 35 ans.

Bon salaire.

Frais voyages et voiture remboursés.

Tél. (038) 25 84 84.

Société Coopérative de Fontaine-
melon (NE)

engagerait tout de suite ou pour
date à convenir:

GÉRANT (E)
VENDEUSE

Rayon boulangerie-charcuterie.

Logement à disposition.

S'adresser à la Direction du ma-
gasin. Tél. (038) 53 38 33.

fille de cuisine

ainsi qu'un APPRENTI DE CUI-
SINE.

Bar à café cherche pour entrée
immédiate ou pour date à con-
venir,

une sommelière

Bar Cité-Verte. Tél. 25 08 98.

VOULEZ-VOUS UN
TRAVAIL ACCESSOIRE?

Nous cherchons des personnes
consciencieuses disposant d'un
petit local ou garage, etc., pour le
petit local ou d'un garage, etc.,
pour le poste de

DÉPOSITAIRES

pour différentes localités du can-
ton de Neuchâtel y compris la
ville.

Votre tâche consisterait à contrô-
ler plusieurs distributeurs d'im-
primés pour tous les ménages et
à traiter les affaires courantes.

Adresser offres sous chiffres
K 62855-18, à Publicitas,
1211 Genève 3.

FAN

Annonces
en couleurs

Le détal habituel
de remise des
ordres de publi-
cité n'est pas va-
lable pour les
annonces
comportant de la
couleur.
Différents impé-
ratifs d'ordre tech-
nique devant être
pris en considé-
ration dans des
cas de ce genre,
les ordres et le
matériel
d'impression cor-
respondant
doivent nous être
remis 6 jours ou-
vrables avant la
parution.

MIGROS

cherche

à son siège central de Marin pour son service
décoration

PEINTRE EN LETTRES

pour sa succursale de Marin

MAGASINIER

ayant de la pratique dans les travaux de magasi-
nage à la vente.

Places stables, bonne rémunération, horaire de
travail régulier, avantages sociaux d'une en-
prise moderne. Restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel,
tél. 33 31 41.



Nous cherchons

employée d'exploitation

pour le tri des lettres à l'office de poste de Neu-
châtel 2 Gare.
Entrée mi-février - Salaire intéressant.

Renseignements: tél. 22 17 00.

Offres de service à:
Direction des postes, 2001 Neuchâtel.

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage
dans les centraux de téléphone automatique
du groupe de construction de la Suisse
romande, des

monteurs électriciens
monteurs en courant faible
mécaniciens
serruriers mécaniciens

ainsi que du

personnel spécialisé
de professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par
écrit ou par téléphone à
M. Masset, chef d'installation de la

HASLER S.A.,
Central téléphone de Neuchâtel,
tél. (038) 25 39 94.

Entreprise de revêtements de sols J. Giller S.A.
cherche, pour son département parquets,

PARQUETEURS
ou MENUISIERS

ainsi que

MANŒUVRES

qui seraient formés pour le ponçage des parquets.

Pour son département tapis:

POSEURS QUALIFIÉS

Prière de téléphoner au (037) 24 44 10, à partir du
3 janvier 1973.



MESDAMES,

Voici deux emplois à plein temps qui pourraient
vous intéresser:

A notre service de publicité

Rue du Tombet 24, 2034 Peseux

nous engageons

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant l'habitude de
travailler de manière indépendante.

Cette activité requiert de l'expérience dans tous les
travaux de secrétariat et de bonnes notions de la
langue allemande.

Pour notre service d'exportation

Rue de Tivoli 5, 2003 Neuchâtel
nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE
BUREAU

de langue maternelle française, préférant les chiffres
à la correspondance.

Nous vous renseignons volontiers et sans engage-
ment de votre part sur les possibilités qu'offrent ces
emplois. Veuillez vous adresser, soit par téléphone,
soit par écrit, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 456

Entreprise de revêtements de sols J. Giller S.A.
cherche, pour son département tapis et rideaux,

VENDEUR (SE)
QUALIFIÉ (E)

Entrée: 1er mars ou date à convenir.
Bon salaire assuré, avec prestations sociales.

Faire offres par écrit à J. Giller S.A.,
Beauregard Centre, 1700 Fribourg.



Pour notre département Ventes appareils électro-
niques, nous cherchons à engager

UNE SECRÉTAIRE

Nous demandons:

— langue maternelle française, avec bonnes con-
naissances de l'allemand (ou inversement)
— aptitude et goût pour un travail varié et indé-
pendant
— quelques notions d'anglais seraient appréciées.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser
leurs offres à OMEGA, département du Personnel
technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032)
41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.

MIKRON HAESLER
PRÉPARATEUR
DE TRAVAIL

Nous cherchons

Genre d'activité

Mécanicien s'intéressant à la préparation des gam-
mes d'opérations, calcul des temps d'usinage, mon-
tage et construction des gabarits. Mécanicien ayant
suivi les cours ASET ou équivalents aurait la préfé-
rence.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au
groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précé-
sion et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences
de branches les plus diverses (automobile, robinet-
terie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Si vous aimez un climat de franchise et un esprit
ouvert aux nouvelles méthodes; et si vous appréciez
encore de nos jours le sens de la responsabilité et
l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou
téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A., fabrique de machines-
transferts, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY.
Tél. (038) 42 16 52.

à découper et compléter
par votre secrétaire

aide-mémoire

pour réorganiser votre bureau 73



- Machine à écrire "Brother" modèle 900 avec mallette plastique pratique, ruban bicolore, frappe douce, touche de double dégagement de la marge et des touches bloquées. Dispositifs de demi-espace, choix entre trois interlignes. Poids 4,7 kg : 199.-
 - Modèle 1350 avec tabulateur fixe à 8 positions : 259.-
 - Modèle 1522 avec tabulateur variable et barre d'espacement à répétition : 368.-
 - Modèle 3500 entièrement automatique : 598.-
- Tous nos modèles "Brother" sont garantis 5 ans.
- Machine à calculer électrique, avec bande de contrôle. Additionne, soustrait et multiplie : 298.-
 - Modèle électrique "Brother" : 798.-
 - Classeur, dos de 8 cm, la pièce 3,50 les 10 pièces : 31.50
 - Perforateur de forme moderne : 2.-
 - Papier pour doubles, blanc, bleu, vert, rose ou jaune. La paquet de 100 feuilles : -.95
 - Casiers superposables, pour le classement, en plastique de 4 couleurs différentes, la pièce : 3.50
 - Classeur à 4 anneaux, écartement 26 mm, format normal, pour le bureau ou les cours. La pièce : 4.25 les 10 pièces : 38.-
 - Socle pour bloc calendrier, en plastique jaune ou bleu, forme nouvelle : 3.50
 - Le bloc éphéméride, perforation normale 7 cm : 1.75
 - Papier pour machine à écrire ou pour écrire à la main. Le bloc de 70 feuille : 1.25
 - Ruban pour machine à écrire, 13 mm., nylon noir et noir-rouge, pour toutes marques de machines : 5.50
 - Carbone Tip-Top pour la machine, format A4, les 10 feuilles : -.75
 - Gomme électrique pour la machine, très pratique. Prix spécial : 8.90
 - Gomme à machine Caran d'Ache : -.65 Les 10 pièces : 5.85
 - Agrafeuse robuste : 4.50
 - Agrafes pour l'agrafeuse ci-dessus. La boîte de 1000 : -.70
 - Classeur à 2 anneaux, forte couverture carton couleur, A4 : 1.85 les 10 pièces : 16.50
 - Ardoise magique, cadre plastique incassable, format 18x25 cm. Avec stylo : 3.50
 - Taille-crayon incassable : -.75
 - Enveloppes commerciales adhésives, blanches, C 6/5 (pour plier le format A4 en trois). Les 25 pièces : 1.60
 - Répertoire automatique : 5.95
 - Bloc sténo, ligné margé au milieu, les 10 pièces : 10.- la pièce : 1.10
 - Sous-mains avec bord plastique, 34x52 cm : 6.95 40x60 cm : 8.95
 - Répertoire pour classeur A-Z, format A4 : -.95 Les 10 pièces : 8.50
 - Bloc économique, 4 x 100 feuillets : 4.25
 - Stylo Marker feutre, bleu, noir ou rouge : 1.50
 - Plumier plastique pour bureau, teintes diverses, plat : -.95 avec 5 cases : 1.25
 - Mouilleur de bureau, en plastique, avec éponge : 1.95
 - Dossier rapide, transparent, divers coloris : 1.90
 - Luge pour dossiers suspendus, cadre métal, capacité 30 dossiers : 28.-
 - Dossier à suspension, "Mono-Map" 32x36, complet avec cavalier, étiquette et protection cellulo, pour tiroirs ou cadre métal. Les 10 pièces : 10.- La pièce : 1.10
 - Papier carbone "Nyloplast" noir, dos ciré ne se roulant pas, pour 1 à 8 copies. La boîte de 100 feuilles : 13.50
 - Enveloppes blanches "2000" autocollantes, le paquet de 45 p. : 1.-
 - Registre, couverture carton fort, dos toilé, 48 feuillets réglure pour comptes, format 17,5x21 : 3.50
 - Format 21x29,5 cm : 4.95
 - Classeur pour coupons postaux : 1.10
 - Assortiment de 12 fourres transparentes de diverses couleurs, format A4 : 2.-
 - Fourres transparentes pour classeur, perforation 4 trous. Le paquet de 12 pièces : 1.50

Vous pouvez aussi passer
votre commande par téléphone
au numéro 25 64 64

armourins
neuchâtel

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

AU THÉÂTRE

Mayol sans Jean Davan et Zappy sans fatigue...

Douze ans de bons et loyaux services. Plus... une infidélité. Alors donc, l'excuse est excusable! Même si plus d'un spectateur aura regretté l'absence de ce monument français qui avait fait la tournée officielle du Concert Mayol à la Chaux-de-Fonds: Jean Davan n'aurait pas cette année la scène du théâtre. Mais il était présent néanmoins, puisqu'il en avait organisé la conception.

Et là-bas, tout là-bas, sur le plateau du Mayol de Paris qui lui revenait de droit et d'esprit, sans doute conservera-t-il un petit souvenir des «Nouvel-An» dans le Jura neuchâtelois, alors que se pressait aux portes la foule citadine et villageoise. La revue Mayol, les p'tites femmes du Mayol comme l'on disait en clignant de l'œil malicieusement, c'est à lui, tout spécialement, qu'elles devaient leur succès. Car Jean Davan avait su comprendre les goûts de son public neuchâtelois en ces fins d'années. Et ce reflet d'une certaine idée de la capitale française était transposé avec tact, avec goût à l'intention d'une population qui ne connaissait pas ou guère l'ère des cabarets où l'on sert le strip-tease comme la Veuve Clicquot-Ponsardin...

Depuis, les temps ont changé. Ce qui n'est pas une nouveauté mais une simple constatation. Les temps mais aussi les mœurs. «On en voit plus qu'avant!» et partout. Peut-être. Mais le spectacle d'une revue allègrement menée, les ballets ou les brefs sketches à l'humour acide ou conservé une clientèle qui, fatiguée d'une exhibition éfrénée, souhaite l'instant où l'on peut rire et sourire simplement.

BESON DE RENOUVEAU

Mais l'on ne saurait concevoir une

Affluence sur les routes du Jura

(c) En cette fin d'année, la circulation a été intense sur les routes du Jura neuchâtelois. Et si l'on a dû malheureusement enregistrer un accident mortel, il convient également de relever que d'une manière générale les automobilistes se sont montrés prudents. Tant dans le district du Locle que dans celui de la Chaux-de-Fonds, si les collisions furent assez nombreuses, elles n'occasionnèrent que des dégâts matériels, le plus souvent peu importants. Certes, la police dut intervenir, mais dans la plupart des cas, cela se termina à l'amiable.

Par ailleurs, on nota une forte affluence au lac des Tailières ou aux Brenets. La gendarmerie du Locle, par exemple, reçut maints coups de téléphone en provenance des régions les plus diverses et même de Bienne, car on s'enquerrait de l'état de la glace! A la frontière, le passage s'est fait normalement.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (29 décembre)

Promesse de mariage: Christian Bernard-Eric, monteur électricien, et Morand Claudine.

Mariages civils: Robaty Etienne, employé de fabrique et Bergui Paolina; Allemand Daniel-Antoine, maître de manège, et Robert-Nicoud Francine-Andrée; Froidivaux Jacques-Henri, dessinateur et Maréchal Christiane; Achermann Eric-Albert, mécanicien de précision, et Gay Marie-Danièle-Simone.

revue où se marient le bon mot, le nu ou la chanson sans une certaine évolution. Le Concert Mayol, à ce propos, ne saurait ignorer le virage qui s'est amorcé. La télévision, le cinéma ont habitué quantité de personnes à suivre des programmes de variétés à grands renforts de musique, de spots, d'ensembles. Les décors, souvent désuets n'ont, ne devraient plus avoir cours. Nous ne l'avons pas encore entièrement perçu à l'issue d'une soirée qui reçut l'approbation d'une salle archicomble. Mais déjà se dessinait, au sein de l'assistance, ce besoin d'un renouveau que nul doute l'on nous offrira l'an prochain.

ZAPPY: ET LES CHEVEUX?

Du nouveau, cependant, il y en avait. «L'homme à la voiture rouge», l'animateur de Radio-Luxembourg, le rêve de ces dames avec son irrésistible baiser sur une joue féminine émue: revoici Zappy Max que l'on connaissait surtout ici par ses feuilletons radiophoniques. La moustache en goulotte et le sourire charmeur, le cheveu qui devient rare mais les yeux d'un jeune premier, il mène la revue avec fougue et l'animateur de la première à la dernière minute. Entouré souvent d'un essaim de jolies filles, en vers ou en mimiques, il est Français comme il le clame en égratignant au passage quelques grands de ce monde. Se penchant sur les problèmes de l'heure, sur cette pilule... pour dormir, le vocabulaire de l'automobiliste ou ce mal impitoyable qu'est un «clou», il dissèque la vie, la divise, la retranche avant de la livrer sous la loupe du spectateur hilare.

Pour l'accompagner, des musiques nouvelles et des arrangements de Ricardo Garriga, une chorégraphie de Lucky Emme, deux charmantes partenaires Josy Roche et Odette Nancy, Robert Fly et André Genin, des comiques de la première heure. Des chanteurs encore, Lionel de Leone et Michel Saint Jean.

Trois heures... à la manière de la revue Mayol. Ce qui en soi est déjà tout un programme. Ph. N.

À LA GUILDE DU FILM

De la Suisse au Japon

De notre correspondant :

L'année qui s'ouvre devrait s'annoncer faste pour la Guilde du film de la Chaux-de-Fonds, si l'on en juge par le programme qui vient d'être établi. Outre les traditionnelles séances qui se déroulent dans un cinéma de la ville, les responsables ont arrêté leur choix sur quelques spectacles gratuits, prolongés sur un week-end, ce qui permet à chacun de découvrir de manière approfondie divers aspects de telles ou telles facettes du cinéma mondial.

C'est ainsi que ce mois, toujours à l'aula du nouveau gymnase cantonal du Bois-Noir, on pourra suivre deux jours de cinéma japonais, animés par la critique parisien Marc Tessier. En février, Freddy Buache aura la «vedette» avec les films qu'il aime puiser dans les trésors de la cinémathèque suisse. Place ensuite au cinéma hongrois contemporain, en mars, avec la présentation d'une dizaine de films de réalisateurs tels que Miklos Jancso, Peter Szabo ou Istvan Gaal.

Une pétition contre les bombardements américains au Viet-nam

Une vingtaine de personnes, domiciliées dans les Montagnes neuchâteloises, répondant à une initiative du POP, ont lancé récemment un appel à la population l'invitant à protester contre les bombardements américains au Viet-nam en signant une pétition et en collectant des fonds en faveur des victimes de la guerre.

Samedi, cette pétition, qui demandait au Conseil fédéral d'intervenir auprès du gouvernement américain pour qu'il mette fin aux bombardements inhumains sur le Viet-nam, a été signée par plus de 2300 personnes. La collecte faite à la Chaux-de-Fonds et au Locle a rapporté la somme de 2061 francs.

La pétition a été envoyée à la chancellerie fédérale et le produit de la collecte et d'autres dons seront versés au comité d'aide au Viet-nam de la Chaux-de-Fonds et à la centrale sanitaire suisse.

Au rendez-vous international des jeunes hockeyeurs

Quarante jeunes Américains du New-Canaan Hockey-Club ont séjourné à la Chaux-de-Fonds du 22 au 30 décembre. Leurs journées se sont passées principalement à la patinoire des Mèlèzes où ils ont suivi des entraînements réguliers, et ils ont participé au tournoi scolaire, mis sur pied par le Hockey-Club de la ville, avec lequel deux cents jeunes de Moutier, Yverdon, Neuchâtel, le Locle, les Brenets ou Langnau.

Les Américains ont passé une merveilleuse journée de Noël dans la neige, à Tête-de-Ran et à la Vue-des-Alpes. Ils se sont rendus également en excursion à Berne et à Neuchâtel, alors que la visite du Musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds les impressionnaient fortement. Un premier groupe de jeunes hockeyeurs américains était déjà venu pour un semaine au mois d'août dernier tandis qu'un troisième est attendu, pour deux semaines cette fois, en juillet prochain.

Par ailleurs, une sélection tchécoslovaque de hockeyeurs, de Pilsen plus particulièrement, a suivi également un stage à la Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'une tournée en Suisse.

Le chien, un fidèle compagnon, mais aussi de nombreux devoirs pour son propriétaire

En ce début d'année, alors que la grande majorité des propriétaires de chiens se sont déjà acquittés des taxes, alors que l'on envisage peut-être dans certaines familles d'acheter un tel animal, le groupement cantonal neuchâtelois de cynologie a tenu à faire le point, en présentant une sorte de petit lexique destiné à tout futur acheteur, ou possesseur de cet ami de l'homme. Il s'agit de quelques conseils, de renseignements de la plus grande utilité, de recommandations qui éviteront pas mal de déboires tout en apportant maintes satisfactions à ceux qui auront su comprendre qu'à travers tout achat est né un contrat entre l'être humain et son compagnon à quatre pattes.

Le chien remplit son devoir comme nul autre animal domestique. Vigilant, il protège le foyer; chasseurs, bergers et policiers l'utilisent comme auxiliaire; indispensable à beaucoup d'aveugles, il rend encore de nombreux services lors d'avalanches ou de catastrophes.

RÉLÉCHIR AVANT D'ACHETER

Avant de se procurer un chien, il faut pouvoir répondre oui à ces quatre questions: le propriétaire de mon appartement me permet-il de posséder un chien? Y a-t-il assez de place pour offrir à l'animal un espace nécessaire? Ai-je assez de temps pour m'occuper de lui chaque jour? Suis-je assez ami des bêtes pour ne point le battre? Avant l'achat, il vaut mieux se procurer l'autorisation écrite du propriétaire de l'immeuble de pouvoir garder l'animal si celui-ci n'incommode point les voisins et ne souille l'appartement et les alentours du bâtiment.

Faut-il acquérir un chien de race ou un bâtard? C'est une question fondamentale. Tous deux peuvent être faciles ou difficiles à élever. Mais il est déconseillé d'acheter un chien bâtard, vu l'impossibilité de connaître son ascendance.

TROIS RAISONS D'ACQUÉRIR UN CHIEN

Il y a trois raisons principales d'acquérir un chien. Tout d'abord, pour en faire son compagnon et l'éduquer en vue de la compétition. Il faudra prendre



Un véritable compagnon, mais aussi une responsabilité.

(Archives)

dans ce cas un chien avec pedigree, car le Club suisse de cynologie n'admet pas de chiens sans papiers dans les concours officiels. Souvent des conducteurs se sont présentés dans les sociétés de compétition et après avoir pris goût à la compétition, ont regretté amèrement de n'avoir pas pris un chien muni de papiers.

Deuxièmement, pour satisfaire un caprice de son enfant, on n'hésite pas à se procurer un chien pour le prix d'un jouet mécanique. Or, ce sont les parents qui sont chargés de le promener, ce qui souvent les irrite; et lorsque l'enfant désire changer de jeu, on ne trouve rien de mieux à faire que de jeter la pauvre bête à la rue.

Il y a enfin ceux qui se sentant seuls, trouvent en ce compagnon une raison de vivre et une source d'affection. Les personnes dont les moyens sont modestes et qui ne désirent pas autre chose qu'un compagnon, peuvent s'adresser à la Société protectrice des animaux qui a toujours des bêtes malheureuses à placer.

ATTENTION AUX CHIENS DE RACE SANS PAPIERS

Si un vendeur vous déclare que le chiot qu'il vous offre est de race et a

des papiers, il faut toujours exiger cette mention par écrit. Car si par la suite, il se révèle que les papiers d'ascendance n'existent pas, on peut alors déposer plainte pour abus de confiance ou escroquerie.

Mais si l'on désire acquérir un chien sans papiers pour des bons motifs, on peut s'adresser à la Société protectrice des animaux. Il ne faut pas toutefois se laisser apitoyer et vouloir emmener une bête malheureuse pour l'arracher à son triste sort. Car, quand on décide d'acquérir un chien, c'est pour le garder toute sa vie.

(à suivre)

LE LOCLE

Toujours la priorité!

Hier vers 10 h, une voiture conduite par M. J.P., domicilié au Locle, circulait rue de Beau-Séjour. A l'intersection avec la rue de la Tourelle, le véhicule n'a pas accordé la priorité de droite à une auto pilotée par M. A.D., de la ville, qui roulait en direction ouest. Sous l'effet du choc qui suivit, la deuxième machine alla heurter une troisième en stationnement. Dégâts aux trois voitures.

Inattention

Au volant de sa voiture, M. R. F., du Locle, circulait hier vers 15 h, rue des Envers en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 41, sa machine fut heurtée par une auto conduite par M. D. G., domicilié à Villers-le-Lac, qui quittait sa place de stationnement sans prendre toutes les précautions suffisantes. Dégâts.

BROT-DESSUS

Fête de Noël à l'école

(c) La semaine dernière lors d'une soirée, les élèves de la classe de Brot-Dessus et leur instituteur ont donné leur traditionnelle représentation pour la fête de Noël. Dans la classe pleine à craquer, décorée magnifiquement par des guirlandes, des vitraux et des mobiles d'étoiles multicolores confectionnés par les enfants, c'est tout d'abord au nom de l'Eglise que M. Richard Jenneret prit la parole pour remercier chacun de son dévouement pour la réalisation de cette soirée. Puis ce fut au tour du pasteur des Ponts, M. M.-Ed. Perret d'apporter le message du Christ; il raconta avec sa verve coutumière un très beau conte de circonstance. Ensuite, les élèves récitèrent, jouèrent leurs saynètes et chantèrent deux chants d'Alain Burnand «Le petit âne» et «La licorne». Quelques jeunes filles jouèrent de la guitare et de la flûte; toutes ces productions parfaitement au point enchantèrent le nombreux auditoire. Pour mettre un point final à cette belle fête de Noël des environs, les moniteurs procédèrent à la distribution des «cornets» de l'école du dimanche.

Vacances blanches

(c) Actuellement, les enfants des deux classes de notre commune, soit des Petits-Ponts et de Brot-Dessus sont en vacances de neige, avec un minimum de cette denrée tant appréciée des enfants. Petits et grands reprendront le chemin de l'école lundi prochain après avoir profité souhaitons-le, du temps doux et élément. Malgré les mauvaises conditions d'enneigement, espérons que chacun sache profiter des autres avantages de la nature.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

Avec les pompiers

(c) Mercredi soir a eu lieu le rapport annuel du Service du feu. Etaient présents notamment les responsables de la municipalité, de la police, des CFF, etc. Le major Crespon, commandant du corps, présenta son rapport, qui fut écouté avec attention par les 161 hommes du bataillon. Il cita les nombreuses interventions du corps de garde (1080 heures), les 11 heures d'instruction et les 1300 heures d'entretien concernant le matériel. La distribution des étoiles d'ancienneté et les nominations eurent lieu avant la projection d'un film et un repas qui termina la soirée.

Si vous aimez les planches...

(c) Faute d'acteurs, le Cercle littéraire d'Yverdon n'a pu présenter son spectacle habituel de fin d'année qui se déroulait régulièrement le 2 janvier. Aujourd'hui, les Artistes associés de Lausanne dans «Et moi, j'te dis qu'elle t'a fait de l'œil» remplaceront le Cercle littéraire au pied levé...

VALLORBE

On le recherchait

(c) Lors d'un contrôle effectué à la douane du Creux, la gendarmerie de Vallorbe a arrêté un ressortissant tunisien recherché par le juge d'instruction de Genève pour divers délits.

Léger déficit à Cronay

(c) Le Conseil général de Cronay, présidé par M. Paul-André Guidoux, a accepté le budget qui prévoit 204.000 fr. aux recettes et 206.000 fr. aux dépenses, soit un déficit de quelque deux mille francs. C'est la première fois que le budget dépasse 200.000 francs. Le syndic Ernest Duruz, a relevé que les travaux de réfection de la cure avaient donné entière satisfaction et que le devis de 170.000 fr. n'avait été que très peu dépassé. M. Paul-André Guidoux a été reconduit dans ses fonctions de président pour 1973.

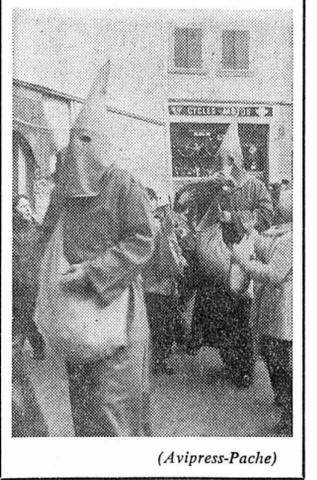
AVENCHES

On votera sur le crédit de 8,5 millions

(c) Le référendum lancé contre le crédit de 8,5 millions de francs voté par le Conseil communal le 15 décembre dernier pour la construction d'un nouveau groupe scolaire, ayant abouti (495 signatures), la municipalité d'Avenches a fixé la votation communale aux 12, 13 et 14 janvier 1973.

Vraiment unique en Suisse...

Fait unique en Suisse: à Payerne, les fêtes du Nouvel-An continuent le 3 janvier et l'animation est grande durant ce jour-là. Hier après-midi, comme le veut une vieille coutume locale, un groupe de «masques» a parcouru les principales rues de la ville, suivi par une bande d'enfants chantant le traditionnel «tumulus», afin d'obtenir cacahuètes et caramels lancés à la volée. Le soir, le Nouvel-An s'est terminé dans les pintes, où l'animation ne semble pourtant pas avoir été aussi grande que de coutume.



(Avipress-Pache)

Enfin, au mois d'avril, le cinéma suisse sera à l'honneur. Le producteur Freddy Landry, du Val-de-Travers, critique de cinéma et de télévision, sera présent à cette occasion.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEVS

Le 1er mars au village

(sp) Dans sa dernière séance, le Conseil général unanime a donné son approbation à une suggestion de Monsieur Jean-Pierre Pieren, vice-président du Conseil communal, tendant à l'organisation d'une manifestation ouverte à toute la population du village à l'occasion du 125ème anniversaire de la proclamation de la République neuchâteloise.

Excellent idée que de revaloriser ainsi la commémoration d'un événement capital de notre histoire neuchâteloise.

MOUDON

Nonagénaire

(c) Mme Marie Wegmuller, domiciliée chez son fils, M. Alfred Wegmuller, à Moudon, a célébré son quatre-vingt-dixième anniversaire. A cette occasion, la commune de Moudon lui a offert un fauteuil. Avec son mari, décédé en 1956, la nouvelle nonagénaire a élevé dix enfants (cinq garçons et cinq filles), dont neuf sont encore en vie. Elle a la joie d'avoir vingt-deux petits-enfants, vingt-six arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille.

Au tribunal du district d'Oron

(c) Le tribunal de police du district d'Oron a condamné R. B., né en 1930, de Corcelles-le-Jorat, pour violation des règles de la circulation et dérobade à un contrôle complémentaire, à quinze jours d'emprisonnement, ainsi qu'aux frais de la cause. Le tria en outre prononcé la révocation du sursis de quatre ans accordé par ordonnance de condamnation du juge informateur d'Échallens en date du 29 mars 1971 et ordonné l'exécution de la peine de huit jours d'emprisonnement fixée par ladite ordonnance. Pour sa part, le tribunal correctionnel du district a condamné E. P., né en 1946, de Corcelles-le-Jorat, pour conduite d'un véhicule défectueux, conduite sans permis et usage abusif de permis, à un mois d'emprisonnement, 400 fr. d'amende ainsi qu'aux frais de la cause. Le condamné a en outre été dénoncé au service de prophylaxie de l'alcoolisme.

Problèmes d'eau à Provence

(c) Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil communal de Provence a adopté le projet de budget élaboré par la municipalité. Celui-ci présente un déficit présumé de 2000 fr. sur un total de dépenses de 299.000 fr., déficit qui pourrait avoir comme cause les difficultés rencontrées pour l'écoulement des bois feuillus, dont l'exploitation n'est plus rentable.

Pour 1973, le bureau du Conseil se composera de MM. René Gaille, président; Paul Vuillemer, 1er vice-président, et Roger Perrin, 2me vice-président, tous les trois en fonctions depuis bon nombre d'années. Les scrutateurs seront MM. Roulin et Delay, et la commission de gestion se composera de MM. Daniel Favre, René Perrin, Jean-Claude Delay, Jean-Louis Guillaume et René Gaille-Vuillemer.

Le Conseil a discuté ensuite de divers problèmes de distribution d'eau, suite à la sécheresse de l'été dernier, d'une proposition de revenir à un Conseil général lors des prochaines élections, proposition qui fut refusée par 22 voix contre 8; d'une modification du règlement de police de la commune.

FONTAINEMELON

Derniers honneurs

(sp) Les honneurs ont été rendus à M. Firmin Vauthier, décédé à l'âge de 72 ans. Le défunt était une personnalité connue et particulièrement estimée à Fontainemelon où il vécut la presque totalité de son existence. Mécanicien-décolleur de profession, M. Vauthier travailla durant 51 ans à l'usine d'Ebauches de Fontainemelon où la qualité de son travail et sa fidélité furent toujours citées en exemple.

Tôt et, le défunt s'intéressa à la chose publique. Il fit partie, quarante ans durant, du cheur d'hommes qui présida plus de douze ans. Il fut également caissier du Ski-club pendant plusieurs années. M. Vauthier prit en outre une part active à la vie politique de Fontainemelon. C'est ainsi qu'il siégea durant trois législatures au Conseil général, sur les bancs du parti radical. Il fut encore commissaire de la société la Prévoyance.

Mais c'est certainement au Club neuchâtelois d'aviation qu'il donna le meilleur de lui-même. Membre fondateur, il fut aux finances pendant quarante-deux années, assurant le présent, préparant l'avenir, travaillant sans relâche au développement d'un club qui a pris, ces dix dernières années, un essor considérable. Comptable précis, jamais avare de bons conseils, le défunt était réellement le pilier solide sur lequel reposait tout l'édifice. Sa générosité et son enthousiasme demeurèrent un exemple pour ses camarades qui lui témoignaient une déférente affection.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgianni, Fontaines.

DES BRENETS... AU SAUT-DU-DOUBS

Une belle promenade à pied ou en patins



De notre correspondant :

Qui aurait pensé, au début de décembre 1972, que le temps beau et frais durerait près d'un mois? Avec, en guise d'intermède, deux jours pendant lesquels le ciel n'était que couvert.

Depuis bientôt deux semaines, le Doubs est gelé. Ce ne sont pas moins de mille véhicules par jour qui transportent quelque 4000 sportifs sur les bords de la rivière. Le grand parc des Pargots se révélant trop petit,

des places furent aménagées sur les terrains gelés entre le parc et le Doubs. La neige ne recouvre le sol qu'en faible quantité.

Les amateurs de patin et ceux qui aiment faire à pied la course jusqu'au Saut, s'en sont donnés à cœur joie, d'autant plus que les vacances de Noël se sont prolongées jusqu'au 2 janvier.

Hier, les ouvriers des diverses fabriques des Brenets ont repris le tra-

vail. Chacun a pu faire ample provision de soleil et d'air pur. Il n'y a que les skieurs qui aient à se plaindre du manque de neige. Mais beaucoup se consolent en pratiquant le ski de fond. Enfin, il y a tous ceux qui ont profité... de se reposer des fatigues consécutives aux repas de fête trop copieux.

Les enfants, eux, reprendront le chemin de l'école le lundi 8 janvier.

(Avipress-Robert)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Bilan 1972 pour les tireurs de « La Carabine »

De notre correspondant :
Les résultats des tirs de « La Carabine » ont été proclamés dernièrement au local de la société, l'hôtel Central, sous la présidence de M. Robert Joliat. Voici ce bilan 1972 qui prouve que l'activité a été fort animée chez les tireurs covassons de « La Carabine ».

Cible fantaisie : (6 classes) : 1. Charles Maygeoz, 97-96 (gagne le challenge « Bourquin » pour une année); 2. Armin Bohren, 97-95; 3. Albert Haldimann, 100, etc.
Cible section (13 classes) : 1. Edouard Wanner, 55; 2. Laurent Wanner, 52; 3. Ronald Borel, 50; 4. Armin Bohren, 49; 5. Charles Maygeoz, 48; 6. Gilbert Perrin, 48, etc. (le lien de serviette a été attribué à Ronald Borel, 3me).
Cible clôture (13 classes) : 1. Edouard Wanner, 886; 2. Robert Joliat, 98, 98, 850; 3. Charles Maygeoz, 859, 98, 98; 4. Jacques Duval, 97, 94, 785; 5. Albert Haldimann, 821; 6. Laurent Wanner, 95, 93, etc. (chaque tireur a touché un prix, le premier... un jambon!).
Jeunes tireurs : 1. Eric Wanner avec 36 points.

Challenge Wyss (à l'addition du tir obligatoire, du tir de campagne et de 4 passes de 10 coups chacune, 9 tireurs) : 1. Armin Bohren, 429 (gagne le challenge de M. René Wyss); 2. Edouard Wanner, 399; 3. Fritz Haefliger, 394; 4. Laurent Wanner, 379; 5. Gilbert Perrin, 368, etc.

CLASSEMENTS 1972

a) Au mousqueton (à l'addition du tir obligatoire, du tir de campagne, du concours individuel, de la cible « fédération », de la cible section du tir-anniversaire du Grütli, de la cible « clôture » de la société et de 4 passes de 6 coups chacune, 7 classes) : 1. Armin Bohren, 699; 2. Edouard Wanner, 683; 3. Robert Joliat, 640; 4. Gilbert Perrin, 607, etc.
b) Au fusil d'assaut (mêmes disciplines, 5 classes) : 1. Fritz Haefliger, 627; 2. Laurent Wanner, 623; 3. Eric Wanner, 571; 4. J.-P. Zurucher, 519; 5. Wilfried Currit, 483.

COURS DE JEUNES TIREURS

D'autre part, organisé par la société des matcheurs du Val-de-Travers qui préside

M. Armin Bohren (Couvett), un cours de jeunes tireurs à air comprimé a débuté le 16 décembre au stand de tir de Couvet, spécialement aménagé pendant l'hiver à cet effet. Le cours est dirigé par M. Laurent Wanner (Couvett) qui est secondé par Jacques Otz (Travers). Trois entraînements ont eu lieu et sept jeunes tireurs y participent. Le cours se déroule le samedi après-midi. Il est gratuit et il n'est pas besoin d'être inscrit à une société de tir pour y prendre part. Seule condition : être âgé de 13 à 20 ans. Les jeunes filles sont également invitées à se familiariser au tir à air comprimé qui est une excellente leçon de concentration et de précision! Les entraînements dureront jusqu'au début mars. Il est donc encore possible de participer à ce cours pour jeunes tireurs.

Après le vol de neuf kilos d'or

Elle servait les clients, mais savait également « se » servir

De notre correspondant régional :

Nous avons signalé dans notre dernière édition, qu'une habitante de Fleurier avait dérobé neuf kilos d'or représentant un montant de quelque 70.000 francs. La coupable, Mme R. B., domiciliée à Fleurier et précédemment aux Verrières, faisait des remplacements de serveuse dans des établissements publics.

C'est en fonction de ce travail qu'elle déroba sur une assez longue période et en plusieurs fois, des lingots d'or de 500 grammes et de 1 kilo, dans l'appartement de la tenancière d'un bar à café, à Couvet. Mais si les vols étaient perpétrés depuis pas mal de temps déjà, le pot-aux-roses ne fut découvert qu'à la fin de l'année.

Après une enquête menée par la police cantonale, Mme R. B. était arrêtée et conduite à Neuchâtel. Devant le juge d'instruction, Mme R. B., après pas mal de réticence, finit par admettre les faits. Elle a été incarcérée pendant environ un mois et se trouve maintenant en liberté provisoire.

La destinée de Charles-Edouard Guillaume, prix Nobel de physique, l'un des plus illustres enfants de Fleurier

De notre correspondant :

Il y a nonante ans, patronné par le professeur Ad. Hirsch de l'Université de Neuchâtel et directeur de l'Observatoire, Charles-Edouard Guillaume entra pour la première fois au Bureau international des poids et mesures, à Sèvres, près de Paris, bureau dirigé alors par le Norvégien Ole-Jacob Broch.

Charles-Edouard Guillaume reprit, après Pernet, des recherches sur la thermométrie et remit en honneur le thermomètre à mercure, assez décrié depuis le jour où Regnault l'avait déclaré infidèle... Guillaume publia quelques an-

nées plus tard le résultat de ses recherches sous le titre d'« étude des thermomètres » puis fit éditer un traité de thermométrie.

Quand J.-René Benoit remplaça Broch à la direction du Bureau international, Charles-Edouard Guillaume fit alors porter ses recherches sur les prototypes à traits et sur les étalons à bouts des règles géométriques puis, il y a quatre-vingts ans, il participa, avec Benoit, aux recherches de A. Michelson sur la détermination des longueurs d'ondes fondamentales. Il fit aussi des recherches sur la résistivité du mercure et sur la masse du décimètre d'eau.

LA GRANDE DÉCOUVERTE

Tout ceci devait finalement conduire Charles-Edouard Guillaume à axer ses travaux sur les propriétés des alliages, en particulier ceux de fer et nickel mais cela impliquait des essais métallurgiques impossibles à réaliser au Bureau international des poids et mesures.

Elles eurent lieu à la société de Commeny-Fourchambault, sous le contrôle de Dumas et Chevreud. Ce fut ainsi le début de ces recherches aujourd'hui encore célèbres car elles conduisirent à l'étude des propriétés physiques des métaux, en particulier l'élasticité en fonction de la teneur des alliages.

Etablir les lois régissant ces alliages fut la grande œuvre de Charles-Edouard Guillaume. Il détermina les formules régissant les propriétés physiques des métaux en fonction de leur composition en alliage. L'aboutissement de ces travaux fut la découverte de l'invar, métal sans dilatation et de l'elnyvar, métal à l'élasticité invariable. Ces découvertes, capitales dans le domaine de l'horlogerie,

valurent à Charles-Edouard Guillaume, en 1920, le prix Nobel de physique, le savant ayant été nommé, entre-temps, directeur du Bureau international des poids et mesures.

LA FAMILLE

Si le nom de Charles-Edouard Guillaume est mondialement connu, sa famille, en revanche, était restée quelque peu dans l'ombre. Pourtant, depuis fort longtemps, elle était fixée dans les montagnes du Jura. C'est du reste l'une des deux ou trois plus anciennes de Fleurier et elle est originaire des Verrières. L'horlogerie était l'activité traditionnelle de cette famille. Edouard Guillaume succéda à son père Charles-Frédéric-Alexandre. Et les frères d'Edouard étaient aussi horlogers. A l'époque, l'industrie horlogère avait un caractère artisanal. Aussi dès son enfance, Charles-Edouard Guillaume fut attiré et initié aux secrets de l'art horloger et à ses problèmes.

Tout aurait dû le porter à suivre la destinée de ses ancêtres, comme son frère Paul le fit, si une curiosité déjà très marquée des choses de la science ne l'avait attiré dans une autre voie.

Chargé d'hommes Charles-Edouard Guillaume eut sans cesse, au cours de ses conversations, des paroles de reconnaissance, pour son père qui lui avait ouvert la curiosité de l'esprit. Mais si sa gratitude allait à son père, il portait aussi une haute estime au caractère de sa mère, non seulement dévouée et bonne, mais plaçant au-dessus de tout le sens du devoir. Et c'est sans doute grâce à ce milieu familial exceptionnel que Charles-Edouard Guillaume devint plus tard le plus illustre enfant de Fleurier. G. D.



Trois jeunes tireurs à l'entraînement du tir à air comprimé. (Avipress - Fyj)

Semaine œcuménique de prière

(c) Du 18 au 25 janvier auront lieu comme ces dernières années, des rencontres de prière entre protestants et catholiques covassons. Celles-ci se dérouleront à tour de rôle, au temple et à la chapelle. Par ailleurs, le dimanche des baptêmes a été fixé au 14 janvier; le samedi 27 et le dimanche matin 28 janvier, les catéchumènes seront réunis à l'occasion d'une retraite qui portera sur le thème du baptême.

Réunion des employés communaux

(c) Une quarantaine d'employés communaux covassons se sont retrouvés jeudi dernier pour un repas de fin d'année. Quatre conseillers communaux assistaient à cette rencontre qui s'est prolongée par la projection de deux films, dont l'un sur la crue du Sucre du 24 juillet. Les employés ont été remerciés de leur collaboration par M. Pierre Jeanneret, conseiller communal qui leur a présenté ses vœux. M. Pierre Descombas a répondu au nom des employés. La soirée s'est prolongée dans une ambiance de plus sympathiques.

Cultes de jeunesse le vendredi

(c) Une nouvelle expérience sera tentée dès ce mois-ci dans la paroisse réformée de Couvet concernant les cultes de jeunesse. Au lieu du dimanche matin, ils auront lieu en semaine, le vendredi; le premier de ces cultes se déroulera le 12 janvier à la salle de paroisse.

BUTTES

Trois « pendus »...

(sp) Pendant le mois de décembre, la police des habitants de Buttes n'a enregistré aucune naissance et aucun décès et n'a pas célébré de mariage. Fait assez rare pour être signalé. Par contre, il a été procédé à trois publications de mariage.



Tout le monde y patine...

Si le manque de neige indispose les skieurs, le froid qui règne depuis plus d'un mois favorise l'entretien des patinoires naturelles. Que ce soit à Noiraigue, à Travers, à Couvet (notre photo), nombreux sont les enfants et les adultes qui ont profité des

vacances de fin d'année pour s'ébattre sur la glace, faite grâce aux sociétés qui gèrent les patinoires. Eclairées, celles-ci sont ouvertes en soirée ce dont chacun profite. Et cet engouement n'a pas faibli pendant les fêtes de Nouvel-An! (Avipress Fyj)

L'absinthe : plus qu'un souvenir après l'augmentation du prix de l'alcool ?

De notre correspondant régional :

Le 1er janvier, le Conseil fédéral, en voulant lutter contre la surchauffe, a échauffé pas mal d'esprits. A part la ligne des femmes abstinences rejointe par cette mesure, les liquoristes viennent d'en prendre un bon coup... En effet, sous prétexte de réduire le coût de la vie, Berne a décidé une augmentation de 45% du prix de l'alcool de bouche. Ainsi, un litre de troisis, qui se vendait il y a quelques années encore 19 fr., a passé à 28 fr. jusqu'au 31 décembre dernier. Et maintenant, il faudra le payer... 41 fr. en pharmacie.

Au Val-de-Travers, où le prix de l'alcool a toujours intéressé une certaine catégorie de la population qui se livre à la distillation de l'absinthe, les nouvelles mesures ne feront pas l'affaire des producteurs et encore moins celle des consommateurs. Peu avant la fin de l'année, un clandestin nous a d'ailleurs déclaré :

— J'ai vendu mon alambic. Distiller maintenant ne vaut plus la chandelle. Car acheter un litre d'alcool 41 fr., c'est nous faire vendre « la bleue » plus de 40 fr. le litre. Et encore ce prix ne couvre plus les risques! Du reste, qui va encore s'acheter un apéritif à un tel tarif ?

Au train où vont les augmentations,

bert provisoire. Elle sera jugée prochainement, sur préavis du ministère public et par décision de la chambre d'accusation, par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Mme R. B. ne donnait pas du tout l'impression d'être capable de se livrer à des activités délictueuses et c'est avec surprise qu'on a constaté les faits. G. D.

Avant la reprise scolaire

(sp) Contrairement à une vieille tradition, les vacances d'hiver ne marquent pas, cette année, le passage du 2me au 3me trimestre de l'année scolaire. Désormais, le découpage décidé par le D.I.P. veut que la trêve de Noël soit incluse dans le 2me trimestre qui débute au commencement de décembre et prend fin au terme de février. Ainsi, dès lundi 8 janvier, jour de la rentrée, les élèves n'ontent pas un nouveau trimestre, mais poursuivent celui qu'ils ont ébauché en décembre. Quant aux vacances de printemps (du 7 au 23 avril y compris), elles couperont en deux le 3me trimestre qui se terminera le 7 juillet, date de la fin de l'année scolaire 1972-1973.

FLEURIER

Finaliste au « Passe-partout »

(sp) Mardi soir a eu lieu sur les ondes de la Radio romande la finale du jeu-concours de Jean-Pierre et Jean-Charles, « Le Passe-partout ». Un seul Neuchâtelois figurait parmi les 10 prétendants au grand prix (un billet d'avion pour Montréal) : M. Fritz Winterregg, de Fleurier, déjà finaliste l'an dernier à l'occasion d'un concours portant sur le Mexique et les Etats du sud des Etats-Unis. Cette fois-ci, il s'agissait de répondre à des questions touchant au Brésil et au Chili. M. Winterregg a fourni deux réponses justes aux sept questions posées; il a ainsi terminé la compétition au 6me rang avec 21 points, la gagnante en totalisant 26.

Il y a 60 ans que le Val-de-Travers n'est plus le Tonkin !

De notre correspondant régional :

Le Tonkin, comme Biribi, c'était la terre de légionnaires en rupture de bonne conduite. Mais c'était aussi le Val-de-Travers pour d'autres motifs. Mis en service il y aura 90 ans, l'année prochaine, le R.V.T. passa par une période faste, malgré un début assez laborieux. Les actionnaires touchaient encore des dividendes. Cependant, trois ans plus tard, la compagnie Suisse-occidentale-Simplon prenait en main l'exploitation de la ligne. Par la suite, elle passa au Jura-Simplon avant de tomber, volontairement, sous la férule des CFF.

A ce moment, le R.V.T. possédait en tout et pour tout deux machines à feu. Elles ne donnèrent pas les résultats attendus. Tributaire du Franco-Suisse et dans l'obligation d'assurer à chaque train du réseau fédéral une correspondance à Travers, l'administration étudia la possibilité soit d'utiliser des automobiles à essence roulant sur rails, soit des wagons moteurs. Mais ces solutions ne présentaient pas, à ce moment-là, toutes les garanties de sécurité nécessaires.

DEJA L'ELECTRICITE

Sans aucun doute, le R.V.T. a été à l'avant-garde de la modernisation, car il envisagea déjà en 1905 d'introduire la traction électrique sur la ligne du Vallon. A défaut, on devait faire l'acquisition d'une locomotive de trente tonnes. Le projet d'électrifier la ligne fut abandonné en raison de multiples circonstances, parmi lesquelles le manque de capitaux ne devait pas jouer le moindre rôle. Malgré cela, le trafic augmentait et un membre du conseil d'administration devait un jour s'écrier : « Abondance nous ruine »...

C'est pendant la période où les CFF assuraient l'exploitation, que le Val-de-Travers fut surnommé le « Tonkin ». Pourquoi ? On prétendait que les agents des chemins de fer fédéraux, indisciplinés sur les grandes lignes, étaient envoyés chez nous à titre de punition. Cette vérité, à défaut d'être à double tranchant, était au moins à double face. Car s'il est exact que des mécaniciens négligents furent mutés au Vallon, d'autres en revanche demandèrent à s'y installer.

Ce n'était donc pas tout à fait le Tonkin, tel qu'on le concevait dans l'esprit populaire et du reste ceux qui firent un stage au Val-de-Travers ne s'en plaignirent jamais, car pour beaucoup

d'entre eux, mieux valait conduire une locomotive entre Travers et Buttes plutôt que de passer des journées et des nuits harassantes sur les grosses locomotives des CFF.

La fin de la légende du Tonkin se termina le 31 décembre 1912. Au mois de juin de la même année, le conseil d'administration, après avoir pris l'avis d'un expert, décida de reprendre lui-même l'exploitation de la ligne et dénonça le contrat liant le R.V.T. aux CFF pour la fin de l'année. Ainsi, il y a soixante ans, les agents CFF pliaient le bagage au Val-de-Travers. La conséquence de cette rupture obligea le

R.V.T. à engager son propre personnel et à acquérir pour un demi million de francs le matériel à marchandises nécessaire lui permettant d'entrer dans l'association pour l'échange du matériel; à construire un atelier de réparation et à acheter deux locomotives et un fourgon postal.

Avec le recul et la nouvelle politique des transports, il n'est plus question d'un rachat de la ligne du Val-de-Travers par les CFF et l'on peut se demander si l'opération de 1912 a été en définitive bénéfique. En tout cas, elle a fait disparaître la légende du... Tonkin. G. D.

TV-GAG: UN CABARET DU CRU AU CHATEAU DE MÔTIERS

D'un de nos correspondants :

Pour reprendre contact avec le public, l'ancien « jeune théâtre covasson », devenu il y a trois mois le « Groupe théâtral des Mascarens », a choisi une double formule qui lui a permis de faire mouche. D'une part, il a opté pour le genre « cabaret », toujours très prisé des spectateurs en raison de ses qualités essentiellement divertissantes et de la variété de son contenu; d'autre part, il a décidé d'occuper près de 300 personnes au cours des trois dernières soirées de l'année dans un cadre très couru depuis quelques mois, celui du château de Môtiers. Et cela à défaut de pouvoir se produire dans la salle des Mascarens, pied-à-terre de la troupe, qui souffre encore d'un refroidissement chronique dû à l'absence d'une isolation thermique de son toit...

Et c'est ainsi que les 29, 30 et 31 décembre, dans la salle dite de « La Grande », aménagée pour l'occasion, le « Groupe théâtral des Mascarens », entraîné par Charles-Jimmy Vaucher, animateur délégué par le Centre culturel neuchâtelois, a présenté un spectacle fort apprécié dans lequel la parodie, l'humour, la chanson et la poésie se partageaient la vedette, entièrement servis par de jeunes amateurs de la région, de ces amateurs au sens premier du mot, qui ne le cèdent en rien aux spécialistes du genre, peut-être mieux rodés, mais beaucoup moins spontanés et beaucoup plus stéréotypés.

La première et la troisième partie du spectacle étaient présentées sous le titre « TV-gag »; il s'agissait d'une aimable parodie, assaisonnée d'un peu de satire, de quelques émissions de la télévision romande : « Samedi-jeunesse », « Progrès de la médecine », « La Grande Chance » devenue à travers l'imagination débordante d'humour et d'observation subtile d'un des membres du groupe, Daniel Porret, « La Grande Balance »... D'un double exemple admirablement bien « enlevé » de play back, destiné à faire croire à n'importe qui que n'importe qui a du talent; d'un conte pour balayer de studio de télévision rêvant de devenir pianiste, « Pierrot et le piano », belle démonstration de mime; et de pseudo-productions de pseudo-professionnels du music-hall où le talent d'imitateur et le sens affiné du cabaret de Daniel Porret ont enthousiasmé le public monté sur la colline du château de Môtiers à l'invitation du groupe Alambic, organisateur de ces soirées de fin d'année.

Quant à la deuxième partie du spectacle, elle était consacrée à la chanson et à la poésie. A la chanson par le biais de la voix et de la guitare de deux jeunes filles, Mlles M.-Cl. Chételat et Monique Nançoz, interperant avec beaucoup d'aisance et de conviction des œuvres du meilleur répertoire français. A la poésie aussi, par l'intermédiaire de textes d'Henri Michaux sur Parnasse, ce personnage doux-amer, légèrement surréaliste, évoqué par Mlles A.-C. L. Borel et M. Bl. Berthoud.

CARNET DU JOUR

Couvett, cinéma Collisée : 20 h 30, Tintin et le lac aux Reins.
Môtiers, château : exposition d'affiches polonaises.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

En toi, je me confie, ô Eternel. J'ai dit : tu es mon Dieu, mes destinées sont dans ta main.

Ps. 31 : 15-16.

Monsieur et Madame André Wenker-Margot, à Eublens, et leurs enfants; Monsieur et Madame Michel Wenker-Humberston, à Montréal et Made-moiselle Janine Wenker, à Lausanne; Monsieur et Madame Pierre Wenker-Schüssler et leurs enfants Jacqueline et Daniel, à Bienne; Madame et Monsieur Dominique Brach-Wenker, à Couvet; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jules WENKER née Pierrette FAVRO

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 79me année, après une courte maladie, vaillamment supportée.

Couvett, le 3 janvier 1973.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le vendredi 5 janvier.

Culte au home Dubied, à 13 h 30.

Départ pour le cimetière, à 14 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Singapour

Alors que bien souvent la télévision nous ennuie quand elle prétend nous divertir avec des spectacles récréatifs, elle nous intéresse et nous passionne lorsqu'elle nous présente des reportages. Cela a été le cas dimanche après-midi avec la remarquable émission sur Singapour, au cours de laquelle nous avons entendu Marcel Talabot, explorateur et ethnographe, et Gilbert Etienne, professeur à l'Institut de hautes études internationales.

Singapour est le quatrième port du monde, après Rotterdam, New-York et Yokohama. Avec ses deux millions et demi d'habitants et les 25.000 navires qui y mouillent chaque année, cette ville a une population composée d'une nette majorité de Chinois, à quoi s'ajoutent des Malais, des Indiens, des Indonésiens, des Européens, etc. Il n'est pas sans intérêt d'apprendre que toutes les religions s'y sont donné rendez-vous et qu'elles y cohabitent en paix.

Ces quelques données de base une fois posées, le téléspectateur a le plaisir d'assister à la présentation par Marcel Talabot de quelques films illustrant tel ou tel aspect particulier de la vie et des mœurs de ce pays. C'est d'abord la jungle, avec les négros, un petit peuple d'indigènes qui mènent une existence remarquablement sage et équilibrée. En contact avec les esprits par les rêves, ils ont adressé leurs tabous : ne jamais adresser la parole à sa belle-mère, ne jamais rire des papillons, etc. Les danses sont réservées aux seuls hommes, les sexes demeurant nettement séparés : toutes coutumes que nous considérerions comme dépassées, mais

qui contribuent à entretenir la paix. Après un film intéressant sur les mines d'étain, avec leurs immenses dragues, nous abordons le folklore et visitons le jardin des merveilles. Fondé par de riches commerçants et il y a une cinquantaine d'années, et sans cesse enrichi de nouvelles figures, ce jardin contient toute la mythologie chinoise, dieux, bonzes, dragons, animaux divers. Dans les dix cours des enfers, on assiste à tous les supplices qui servent de châtiement aux péchés les plus divers. Avertissement providentiel aux individus qui ont des penchants vicieux!

Ensuite, nous parcourons la ville chinoise, toute grouillante d'une humanité singulièrement pittoresque, car la plupart des petits métiers s'y exercent à même la rue. On y vend de tout, viandes, volaille, fruits exotiques, et l'on y voit même des marchands spécialisés, caressant de superbes serpents, qui débitent des poudres pour messieurs défilants.

Voici une enseigne portant les mots : Ah Chum, Taylor. Voici des crocodiles vivants, avec la peau desquels on fabriquera de très jolis sacs. Voici les spectacles de marionnettes, accompagnés de textes aussi incompréhensibles pour ceux qui les disent que pour ceux qui les écoutent.

Et enfin, les enterrements, qui sont une fête. On a apporté le moribond dans une pièce donnant sur la rue, et sitôt mort, on le charge sur un corbillard qui, par sa décoration et par ses fleurs, ressemble à un char de fête. Heureux peuple, qui considère la mort comme une délivrance méritant d'être célébrée par de grandes et superbes réjouissances!

P.-L. B.



L'ambiance personnelle dans un club sympathique — les sujets d'étude bien définis dans une école dynamique.

C'EST L'ÉCOLE-CLUB!

LANGUES

Vous pouvez choisir, selon vos connaissances, parmi les différents degrés que nous vous proposons :

- I débutant sans notion
- II 1 an d'étude environ (notions élémentaires)
- III 2 ans d'étude ou plus (bonnes notions)

**Anglais - Italien - Allemand
Espagnol - Français - Russe
Schwyzerdeutsch**

Nos cours sont trimestriels.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure par semaine : Fr. 4.50.

Français perfectionnement

Cours réservé aux personnes possédant la langue française et désirant compléter leurs connaissances en grammaire et en style.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure par semaine : Fr. 4.50.

COURS COMMERCIAUX

Correspondance commerciale

Comment rédiger une lettre commerciale en langue française.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure par semaine : Fr. 4.50.

Sténographie

Méthode Almé Paris.
Degré I : débutant (sans aucune notion)
Degré II : degré moyen (ayant quelques notions).
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure : Fr. 4.50.

Dactylographie

Méthode dite « aveugle ». Parc de machines à disposition.
Degré I : (sans aucune notion)
Degré II : (avec quelques notions).
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure par semaine : Fr. 6.—.

Comptabilité

Cours basé sur la comptabilité Ruf.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures par semaine : Fr. 8.—, matériel compris.

Gestion financière

Comment gérer et capitaliser ses finances personnelles et administrer ses biens. 4 leçons de 1 1/2 heure par semaine : Fr. 24.—.

Lecture rapide

Cours destiné aux cadres et personnes appelées à lire un grand nombre de documents qui leur sont soumis chaque jour, dont ils ne doivent retenir que l'essentiel.
12 leçons de 2 heures : Fr. 120.—.

Orthographe et grammaire françaises

Savoir rédiger sans faute des textes de langue française.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure : Fr. 4.50.

ARTS

Dessin-peinture

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Céramique

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Peinture sur porcelaine

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Emaux sur cuivre

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Peinture sur bois

4 leçons de 2 heures : Fr. 24.—.

Tissage

(tapisserie) - métier à tisser à disposition.
12 leçons de 2 heures : Fr. 84.—.

COURS PRATIQUES

Photo

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Cinéma

Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 48.—.

Cuisine

4 leçons de 3 heures, repas compris : Fr. 48.—.

Couture

Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.—.

Beauty-school

Cours de 5 leçons de 1 1/2 heure : Fr. 32.—.

MUSIQUE ET DANSES

Guitare

Degré I pour les débutants.
Degré II pour les élèves ayant quelques notions.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—.

Flûte douce

Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—.

Danse classique

4 leçons de 1 heure : Fr. 16.—.

Danses modernes

Soyez à la page ! Participez à des rencontres et à des invitations en sachant danser aussi bien les danses traditionnelles que les dernières nouveautés.
Prix du cours de 10 leçons de 1 1/2 heure : Fr. 45.—.

SPORTS

TOUTES SAISONS

Self-défense

Neuchâtel.
Moyen de défense à la portée de tous, hommes ou femmes.
Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 1 1/2 heure : Fr. 6.—.

Equitation

Leçons en manège, pas de frais d'équipement.
6 leçons de 1 heure : Fr. 60.—.

Culture physique dames

Exercices d'assouplissement et de maintien. Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—.

Yoga

Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 heure par semaine : Fr. 4.—.

SPORTS D'HIVER

Ski pour adultes

Cours ayant lieu le soir sur piste éclairée ou le dimanche.
4 leçons de 2 heures : Fr. 32.—.

Pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, cours à la Vue-des-Alpes le soir et aux Bugnennets le jour.

Ski de fond

Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, cours à Tête-de-Ran.
Cours donnés sur piste balisée. Equipement fourni par l'Ecole.
Prix du cours de 2 leçons de 2 heures : Fr. 24.—.

JEUX

Bridge

Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 72.—.

Echecs

Cours trimestriel.
La leçon de 2 heures Fr. 6.—.

POUR LES JEUNES

L'Ecole-Club est avant tout une Ecole

post-scolaire. Nous avons cependant quelques cours ouverts aux enfants en âge de scolarité, cours qui se donnent en fin d'après-midi ou tout au début de la soirée.

Danse classique

Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—.

Self défense

à Neuchâtel.
Cours trimestriel.
Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 4.—.

POUR LES AÎNÉS

Club des aînés

Nos clubs sont animés par des personnes ayant une grande expérience des questions sociales et du troisième âge.
Cotisation mensuelle de Fr. 1.—, payable par trimestre.

ÉCOLE-CLUB MIGROS

DIRECTION ÉCOLES-CLUBS FRIBOURG, LA CHAUX-DE-FONDS, NEUCHÂTEL, 11, RUE DE L'HOPITAL
Tél. (038) 25 83 48.

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SECRETARIATS :

Neuchâtel, 11, rue de l'Hôpital, tél. (038) 25 83 48, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 21 heures.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remettre ou à retourner au secrétariat de l'Ecole-Club de votre ville.

Mme, Mlle, M. : _____

Rue et No : _____

Localité (précédée du No postal) : _____

Tél. privé : _____

Tél. bureau : _____

s'inscrit pour le cours de : _____

degré : débutant - moyen - avancé. _____

Autres cours : _____

degré : débutant - moyen - avancé. _____

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

MIKRON HAESLER EMPLOYÉS TECHNIQUES

Genre d'activité

Elaboration de projets techniques, études pour offres dans le département ventes. Secteur mécanique.
Convientrait à candidats ayant fait un apprentissage de mécanicien ou de dessinateur technique ou formation équivalente. Notion d'une deuxième langue désirées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobiles, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outil qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes et, si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, téléphonez à

MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines-transferts, rue du Collège 73, 2017 BOUDRY.
Tél. (038) 42 16 52.

On cherche UN COUPLE

pouvant s'occuper de la confection d'un immeuble locatif de 11 appartements.
Logement de 3 pièces à disposition.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

LA NEUCHATELOISE
Compagnies d'Assurances
Service Immobilier
16, rue du Bassin
2001 Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

EMPLOYÉE

pour expéditions et emballages serait engagée.

Travail varié et intéressant.

Se présenter à la fabrique
HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3,
2000 NEUCHÂTEL 5.
Tél. 25 24 75.

EMPLOYÉ (E)

aimant les chiffres pour son service de comptabilité.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 74 01, interne 308.

employée de bureau

aimant les chiffres pour divers travaux de statistiques

aide de bureau

pour différents travaux au bureau de nos succursales.

Places stables travail varié, bien rémunéré, congé le samedi, tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

amourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Je cherche personne dynamique et ambitieuse.

Conditions :

— être libre rapidement

— bonne culture générale.

Formation assurée.

Travail uniquement sur adresses.

SALAIRE EXCEPTIONNEL

Prendre rendez-vous entre 8 h et 12 h 30 au tél. (038) 24 70 65.



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

Employée de bureau

habile sténodactylo, est recherchée immédiatement par Etude d'avocat, notariat et gérances de la place, éventuellement à la demi-journée.

Case postale 31810, Neuchâtel 1.

On cherche immédiatement
ou pour date à convenir :

1 ingénieur technicien ETS en génie civil

pour diriger la section d'auscultation d'un laboratoire routier intervenant en Suisse et à l'étranger.

Tâches :

- Organisation des mesures
- Calculs de dimensionnement
- Rédaction de rapports techniques
- Contacts avec les clients
- Développement de nouvelles techniques

1 technicien en génie civil

pour seconder le chef de la section d'auscultation, apte à diriger du personnel technique.

Nous offrons :

- Activité intéressante, variée, et laissant une grande part à l'initiative personnelle
- Application de techniques nouvelles
- Contacts avec les milieux techniques internationaux
- Prestations sociales élevées
- Ambiance de travail jeune et dynamique
- Salaire au-dessus de la moyenne.

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffres
PO 31906, Publicitas, 1002 Lausanne.

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Ouf! Le barrage militaire du Pratzet va être enfin démoli...

Un bon mois s'est écoulé depuis ce 29 novembre 1972 où nous faisons l'écho d'une déclaration faite devant le Grand conseil par M. Jean Riesen, directeur des travaux publics, à propos de l'ouvrage militaire antichars du Pratzet (commune de Treyvaux). Cet ouvrage, qui affleure la route Fribourg-Bulle par la Roche, masque la visibilité sur un carrefour où se sont déjà produits maints accidents dont plusieurs furent mortels. Si M. Riesen avait implicitement rendu l'armée responsable du retard apporté à la solution du problème, la responsabilité est plutôt du côté fribourgeois et elle ne date pas d'hier. Car une question de gros sous a retardé la solution.

lementaires de la région surtout (MM. Gabriel Kolly et Pierre Yerly) avaient demandé la démolition de l'ouvrage. Puis, à la suite du dernier accident grave, 750 personnes signèrent une pétition qui a été adressée au département des travaux publics, pour demander la démolition de l'ouvrage et l'aménagement du carrefour.

EN 1969 DÉJÀ...

Alors que de nombreuses personnes considéraient l'ouvrage antichars du Pratzet comme anachronique et inutile, les militaires estimaient au contraire qu'il conservait son efficacité contre les chars modernes. Mais cela n'empêcha pas l'armée, en 1969 déjà, de donner son accord à un plan d'aménagement du carrefour qui prévoyait la démolition partielle du barrage. Le projet était mirobolant. Mais des difficultés de crédit — il s'agissait de 400.000 fr. en 1969 — amenèrent le canton à surseoir aux travaux.

L'affaire fut ensuite rediscutée. On tomba d'accord, a expliqué M. Jean-Paul Nidegger, ingénieur cantonal, pour démolir la seule partie de l'ouvrage qui se trouve sur le domaine public. L'armée exigeait de construire, sur 32 m, des chambres de mines afin qu'il soit possible de faire sauter la route. Les travaux devaient être entrepris ce printemps. Mais, à la suite du dernier accident grave au carrefour, il était impossible d'attendre aussi longtemps. L'armée a donc été priée d'agir rapidement.

Ce qui fut fait. Les travaux de démolition ont été mis en sousmission. Ils se dérouleront prochainement, au mois de janvier en tout cas, affirme M. Joseph Cottet, directeur du département militaire cantonal. La circulation sera interrompue deux heures par jour. Quant à l'aménagement du carrefour, qui est l'affaire des travaux publics, il sera réalisé plus tard. Du moins la visibilité sera-t-elle suffisante. Et puis, on espère que cette invasion blindée que les militaires font métier de craindre ne se produira ni pendant ce temps, ni une autre fois...

Verglas : un tracteur... coupé en deux!

(c) Hier vers 11 h 25, M. Michel Schneuwly, 25 ans, de Chavannes-sous-Orsonnens, circulait en voiture en direction de Chenens. Peu avant le pont sur la Glâne, le véhicule dérapa sur le verglas et entra en collision avec un tracteur conduit par un agriculteur d'Orsonnens. Le tracteur se brisa en deux, tandis que l'auto sortait de la route et dévalait un talus. Les deux conducteurs furent légèrement blessés au visage et reçurent des soins à l'hôpital de Billens. Les dégâts sont importants: 12.000 fr. pour le tracteur et 6000 fr. pour l'auto.



« Encore combien de morts ? », lit-on sur le barrage. Le carrefour du Pratzet est derrière... (Avispress - M. Gremaud)

ZONES BLEUES ET PARCOMÈTRES FRIBOURGEOIS Six communes peuvent infliger des amendes

De notre correspondant : La compétence de réprimer les infractions aux règles sur le stationnement à durée limitée (zones bleues et parcomètres) est déléguée aux communes de Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac, Gruyères, Morat et Romont, à l'exclusion de toute autre, par un arrêté pris par le Conseil d'Etat le 19 décembre 1972. Ces communes doivent aménager et entretenir à leurs frais les zones de parcage. Il appartient au département cantonal de la police de donner aux communes les instructions nécessaires à l'application de la loi fédérale sur les amendes d'ordre du 24 juin 1970. Et le Conseil d'Etat peut, en tout temps, retirer la délégation de compétence aux communes qui ne se conforment pas à ces instructions.

ne encaisse le montant et en donne quittance à l'intéressé. Cette quittance ne doit mentionner ni le nom, ni aucune autre indication permettant d'identifier l'auteur de l'infraction. Si l'auteur de l'infraction ne se présente pas, l'amende est notifiée au propriétaire du véhicule, lui indiquant que l'amende doit être payée dans les dix jours. Le silence de sa part est considéré comme un refus et provoque la dénonciation à la préfecture du district. Les personnes chargées de la surveillance des zones de stationnement à durée limitée doivent si possible porter un si-

VENEZ DONC PRENDRE UN VERRE... Ils prennent aussi le portefeuille et la voiture du Genevois de Semsales!

De notre correspondant : Un habitant de Genève, qui possède dans la région de Semsales une ferme transformée en maison de week-end, a connu une fort désagréable mésaventure dans la nuit du 1er au 2 janvier. Après la fermeture des établissements publics, il avait invité un jeune couple à venir prendre un verre chez lui. Les jeunes gens furent nourris, abreuvés et logés pour la nuit. Ils allaient se montrer singulièrement reconnaissants... Au petit jour, ils prirent le large après avoir déposé leur hôte de son portefeuille contenant environ 1400 francs. Ils s'emparèrent même de sa voiture qu'ils abandonnèrent à Châtel-Saint-Denis. Les peu délicats jeunes gens furent toutefois rapidement identifiés et arrêtés par les gendarmes de Semsales et de Châtel-Saint-Denis. Il s'agit d'un jeune homme de la région, âgé de 21 ans, et d'une jeune ressortissante française.

Le salon 1972 de peinture : bien peu d'œuvres figuratives...

Le conservateur du musée d'art et d'histoire de Fribourg, M. Michel Terrapon, déclarait lors du vernissage de l'exposition « Paysagistes fribourgeois » que cette dernière était mise sur pied

pour satisfaire ceux qui affectionnent les œuvres figuratives... Dans le Salon 72, ouvert jusqu'au 14 janvier, cette sorte de visiteurs risque fort de ne pas trouver son content. Il n'est guère que Paul Hogg — à qui l'exposition est dédiée, en hommage à ses 80 ans — qui présente encore des attaches avec l'œuvre figurative traditionnelle (paysages, natures mortes et portraits) dans la ligne des paysagistes de la première moitié de ce siècle. Les œuvres abstraites sont majoritaires. On alors le figuratif donne lieu à des compositions d'un réalisme outré, pour mieux proclamer l'acuité des fantasmes de l'heure.

En 1972, 754 permis de conduire ont été saisis, dont 358 pour ivresse!

De notre correspondant : 754 permis de conduire (25 de plus qu'en 1971) ont été retirés en 1972. Il faut y ajouter que le permis de conduire ou d'éleve-conducteur a été refusé définitivement ou temporairement à 44 personnes qui ne présentaient pas les qualités morales ou physiques requises ou qui, sans avoir de permis, s'étaient déjà rendus coupables d'infractions aux règles de la circulation routière. Sur les 754 permis saisis, plus de la moitié — 358 exactement — ont été pour ivresse au volant avec ou sans accident, 43 pour ivrognerie, 32 pour défauts caractéristiques, deux pour fuite après accident et 487 pour d'autres infractions avec ou sans accident. En outre, 59 permis d'éleve-conducteur ont été retirés à des personnes qui avaient circulé sans être accompagnées d'un conducteur assumant la responsabilité légale.

mois, 273 pour deux mois, 70 pour trois, 70 pour quatre, 79 pour six, 44 pour une année, 92 pour une durée indéterminée et cinq définitivement.

Les mesures administratives ne se sont pas limitées aux auto-automobilistes et motocyclistes. Elles ont touché également les conducteurs de cyclomoteurs, tracteurs agricoles et cycles. Cinquante-trois personnes se sont vu signifier de telles interdictions de conduire. D'autre part, 12 personnes ont été privées de l'usage d'un permis étranger. Le comportement de 982 conducteurs a justifié l'envoi d'avertissement, ou de rappels à la prudence. L'obtention, ou la restitution du permis de conduire a été subordonnée dans 168 cas à un examen médical, psychologique, ou à un engagement d'abstinence. D'autres part, bien que leurs aptitudes n'aient pas été en cause, 450 conducteurs âgés de plus de 75 ans ont été appelés à présenter un certificat médical. Le Conseil d'Etat a été saisi de 58 recours.

Au moment où tout un catalogue d'amendes d'ordre vient d'entrer en vigueur, il n'est pas inutile de rappeler quelques prescriptions essentielles concernant les amendes pour infractions aux règles sur le stationnement à durée limitée. Ainsi, les formules posées sur la glace d'un véhicule doivent contenir une référence à la loi fédérale et indiquer le montant de l'amende à payer. Si l'automobiliste se présente sur ce simple avis, la personne désignée par la commu-

JURA - JURA

Les restaurateurs d'Ajoie s'opposent à la construction d'un... restaurant!

De notre correspondant : Il y a dix ans, le café du «Cheval-Blanc», à Villars-sur-Fontenais, établissement appartenant à M. Lucien Euvray, était détruit par un incendie provoqué par le propriétaire, alors que celui-ci tentait de dégeler une conduite avec une lampe à souder. Rapidement, des plans furent faits et il était question de passer à la reconstruction lorsque M. Euvray et sa femme moururent.

travaux. Mais la Société des aubergistes d'Ajoie vient de faire opposition à son projet. Ses arguments : Villars ne se trouve qu'à deux kilomètres de Fontenais (Villars fait d'ailleurs partie de la commune de Fontenais), village dans lequel il y a trois restaurants. Réponse des partisans de la reconstruction : il y a toujours eu un restaurant à Villars, les citoyens de cette localité ont le droit d'avoir eux aussi leur lieu de rencontre. Ce restaurant est le dernier avant le poste frontière de Montancy et il attirait autrefois passablement de promeneurs dans la région.

Par la suite, le restaurant, ou plutôt ce qui en restait, fut racheté par un entrepreneur de la région de Porrentruy qui renouvela la patente régulièrement chaque année en attendant le moment de la reconstruction. Ce moment est arrivé et l'entrepreneur voudrait bien commencer les

Les choses en sont là. Il faut attendre de savoir maintenant si l'opposition faite par les restaurateurs d'Ajoie sera reconnue valable.

DES MYTHES A VENIR Netton Bosson, persiste à pointer l'index sur des plaies mal fermées, à toulter des eaux dormantes, à détruire des mythes en les ressuscitant. Sous ses doigts, l'imagerie n'en renait que plus exacerbée, parce que sa voix s'éraïlle à force de se vouloir claire. Ici, la provocation est purement subjective. L'humour, finalement, s'absente, et ne trouve plus à grincer... De même pour Jacques Cesa. Sa peinture est un cou distendu mais on prend pour des bombes larguées ce qui n'est qu'évidence présente, pour foudres ce qui n'est que paratonnerre.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Voie de garage pour M. Kern?

Alarmé et indigné par les mesures prises ou envisagées contre certains réfugiés politiques, Michel Bakounine publia en mai 1870, sous le titre de « Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Petersbourg » une brochure qui vient d'être rééditée dans la collection « La Suisse en question ». Il ne s'y montre pas tendre pour le régime démocratique, et certaines de ses critiques sont d'une singulière actualité.

qui (peut-être par ses excès mêmes) ne provoqua pas la ruée aux urnes que l'on espérait, voici que, pendant quatre ans, un nouveau Conseil municipal et un nouveau Conseil de ville tiendront en main les affaires de notre cité. Dès leur première séance, on saura si ces « manigances politiques » sont également en honneur dans notre petit parlement quand il s'agira de répartir les départements entre les conseillers municipaux.

Son autre critique, c'est l'absence de contrôle des autorités par les citoyens. « La plus grande partie des affaires, dit-il encore, se font par-dessus la tête du peuple... Le système de la représentation démocratique est celui de l'hypocrisie et du mensonge perpétuels. » Ces reproches sont fondés dans la mesure où l'autorité renseigne mal ou ne renseigne pas. Il est incroyable à quel point les citoyens sont tenus dans l'ignorance de ce qui se fait au niveau administratif et politique. Certes, on leur fournit des renseignements, mais ils sont soit d'un caractère tout à fait anodin, soit d'une complication excessive. Dans bien des services publics, on ne s'est pas encore rendu compte du devoir de l'autorité de tenir le peuple au courant de ce qui se fait, de lui rendre des comptes, de lui fournir des explications non pas en jargon administratif, mais en sachant l'intéresser, lui faire comprendre les problèmes qui se posent et les solutions envisagées.

« Aux jours des élections, écrit-il, les bourgeois les plus fiers sont forcés de faire la cour à Sa Majesté le peuple. Ils viennent à lui chapeau bas, et semblent n'avoir d'autre volonté que la sienne. Mais... une fois les élections terminées, chacun revient à ses occupations quotidiennes : le peuple à son travail, et la bourgeoisie (on dirait aujourd'hui « l'establishment » à ses affaires lucratives et à ses intrigues politiques... N'est-il pas évident que le contrôle exercé par les électeurs sur leurs représentants n'est qu'une pure fiction ? »

La situation est complexe, d'une part à cause de la venue à l'exécutif d'un homme nouveau, M. Fidel Linder, de l'autre à cause de la volonté bien arrêtée d'une majorité apparente d'enlever enfin à M. Hans Kern, réélu de justesse, la direction des travaux publics qu'il occupe depuis huit ans.

C'est là une tâche dont il faudrait se préoccuper davantage encore au cours de la législature qui commence. Ou devra-t-on admettre avec Bakounine que « le régime démocratique a besoin de la sottise du peuple, et fonde tous ses triomphes sur elle » ?

Certes, il s'agit des propos d'un anarchiste qui, s'inspirant d'Auguste Comte, voulait abolir le pouvoir politique pour le remplacer par « l'organisation des forces productives et des services économiques ». On ne saurait nier pourtant que les questions soulevées se posent aujourd'hui comme il y a un siècle. On peut aussi se les poser à Bienne en ce début d'année, qui est aussi celui d'une nouvelle législature.

Les actes d'accusation dressés contre lui représentent des centaines de pages. Certains reproches sont légitimes, d'autres inconsistants ou absurdes. Selon une opinion assez répandue, on tient surtout à se débarrasser de lui parce que, ennemi de toute compromission, il s'obstine à garder les yeux ouverts là où il faudrait savoir en fermer un, ou même les deux.

Il me semble que ses huit ans d'expérience, les attaques mêmes qu'il a subies et dont il devra tenir compte, les grands projets qu'il a élaborés et dont la réalisation est proche pèsent suffisamment dans la balance pour justifier son maintien dans l'intérêt même de la collectivité. En le poussant sur une voie de garage, on confirmera le bien-fondé des formules de Bakounine.

LE PARTAGE DU GATEAU

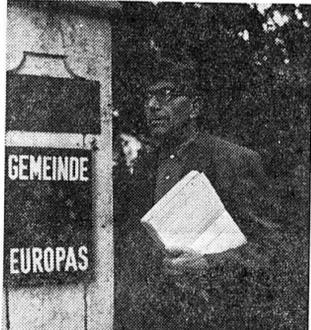
Après une campagne électorale d'une singulière violence, où les coups bas ne firent pas défaut, mais

Après un premier vote négatif, un second, positif cette fois, intervint et un crédit de 479.000 fr. fut alors accordé à l'exécutif pour des travaux d'élargissement et d'aménagement de la rue des Pins et d'autres chaussées du quartier des Tilleuls, là où 330 voitures stationnent d'une façon permanente.

Un référendum fut alors lancé contre la décision du Conseil de ville. Hier, 2200 signatures ont été déposées; les personnes soutenant le référendum demandent en effet que le crédit soit soumis au peuple.

Après une campagne électorale d'une singulière violence, où les coups bas ne firent pas défaut, mais

Quartier des Tilleuls : 2200 signatures ont été déposées



M. von Dach : avec 2200 signatures...

On se souvient de la discussion quelque peu animée qui avait marqué la séance du Conseil de ville, le 26 octobre dernier. Après un premier vote négatif, un second, positif cette fois, intervint et un crédit de 479.000 fr. fut alors accordé à l'exécutif pour des travaux d'élargissement et d'aménagement de la rue des Pins et d'autres chaussées du quartier des Tilleuls, là où 330 voitures stationnent d'une façon permanente. Un référendum fut alors lancé contre la décision du Conseil de ville. Hier, 2200 signatures ont été déposées; les personnes soutenant le référendum demandent en effet que le crédit soit soumis au peuple.

Contre la guerre au Viet-nam

Ce soir, en fin d'après-midi une manifestation contre la prolongation de la guerre au Viet-nam sera organisée sur la place Centrale à Bienne.

Moutier veut sa patinoire couverte



La patinoire actuelle, un après-midi de semaine. (Avispress - Ptm)

Actuellement on prépare activement à Moutier le lancement de la souscription publique en faveur de la patinoire couverte. Cinq mille bulletins de souscription ont été distribués dans les ménages de Moutier et des villages voisins. La bonne forme actuelle du HC Moutier, la

création de l'école de hockey sur glace parlent en faveur de la création de cet ambitieux projet.

SAINT-IMIÉR Fin d'année au Conseil municipal

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Saint-Imier a autorisé M. Claude Faudino, dentiste, à pratiquer en qualité de dentiste scolaire. Il a décidé de surseoir à l'ouverture d'une classe de perfectionnement, faute d'inscriptions suffisantes. Une commission spéciale examinera le problème au printemps. Un rapport sera adressé à l'autorité cantonale soulignant l'urgence qu'il y a de mettre de nouveaux locaux à disposition de l'Ecole professionnelle. Le Conseil a adressé de vifs remerciements à M. Jean Rossel, qui quitte l'exécutif pour des raisons de santé. M. William Donzé, magasinier aux services techniques, a été félicité et fêté pour 25 années d'activité.

Réception de Nouvel-An

(c) Comme le président de la Confédération organisait autrefois des réceptions le premier jour de l'an, la Société d'embellissement et de développement de Moutier et environs a tenté une expérience qui s'est révélée concluante. Les magistrats et personnalités de la ville ont en effet répondu à l'invitation de M. Jaquet, président de la société d'embellissement, qui a offert dans un hôtel de la place l'apéritif et le buffet froid le matin du 1er janvier. Les personnalités de la ville étaient présentes, parmi lesquelles MM. Péquignot, conseiller national, Steuller, maire et président du tribunal, Hayoz, président de la Quinzaine culturelle et Berlat, municipal. Tous ont apprécié l'initiative de M. André Jaquet qui a prononcé une allocution fort applaudie.

A 80 ans comme à 20...

Hier, Mme Rosa Bélat a fêté ses 80 ans. Jouissant d'une parfaite santé, il n'est pas rare de rencontrer Mme Bélat sur le parcours sportif Vita.

TAVANNES Exposition

Au Calvado, à Tavannes, se tient actuellement une exposition de cuivres repoussés de M. Walther, de Reconvilier. Handicapé à la suite d'un accident d'automobile, M. Walther a trouvé dans cet art un dérivatif en même temps qu'une réussite.

Décisions du Conseil d'Etat

(c) Le Conseil d'Etat a nommé inspecteurs forestiers adjoints à l'inspecteur en chef des forêts : MM. Pascal Castella et Louis Page, ingénieurs forestiers EPFZ à Bulle et à Neyruz; M. Gérard Vaucher, à Bulle, correcteur-rédacteur auprès de la chancellerie d'Etat; M. Armand Rosset, à Montigny-la-Ville, chef de la section « constructions » de l'office cantonal de protection civile; M. Michel Chuard, à Couvet, technicien 2 audit office; M. Jean-Pierre Bardy, à Fribourg, inspecteur à la police de sûreté; collaboratrices et collaborateurs à l'office cantonal des mineurs : Mlle Hilda Binz, à Saint-Antoine; Joséphine Tena, à Marly et M. Adolphe Gremaud, à Fribourg; M. Jean-François Fassora, à Givisiez, opérateur 2 auprès du centre électronique; M. Joseph Cudré-Mauroux, à Autigny, mécanicien au département des ponts et chaussées.

Il a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de : M. Paul Chammarin, officier de l'état-civil du 9me arrondissement de la Glâne (Massonnens); M. Jouis Devaud, à Fuyens, magasinier au dépôt du matériel scolaire; M. Michel Sallin, cantonnier à Villaz-Saint-Pierre. Le Conseil d'Etat a promulgué la loi du 7 juillet 1972 sur les impôts cantonaux, après avoir constaté que les demandes de référendum déposées le 17 août 1972 n'avaient pas abouti. Il a décidé la fusion du service d'automatisme de l'Etat et de l'office cantonal de statistique. Il a approuvé la convention concernant le tarif forfaitaire en division commune passée entre l'hôpital cantonal et la Fédération fribourgeoise des sociétés de secours mutuels; il en a fait de même de l'accord passé entre la caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident et la Fédération des médecins suisses, fixant la valeur du point à 2 fr. 60.

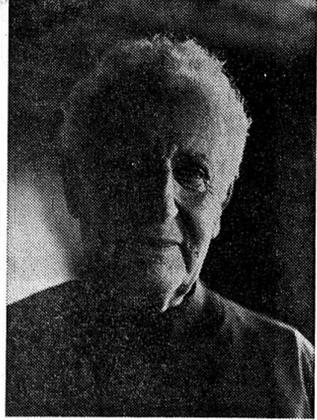
Promotions dans la police

(c) M. Séverin Lehmann, brigadier 2 de la police de sûreté, est promu au grade de brigadier 1, par M. Denis Clerc, directeur de la police, sur proposition de M. Louis Chiffelle, chef de la police de sûreté. D'autre part, M. Frédéric Schoenenberger, domicilié à Fribourg, inspecteur de la police fédérale à Berne, a été promu commissaire.

Advertisement for Bosch automatic washing machine. Text: 'La nouvelle machine à laver automatique qui sèche le linge. La Bosch VT 590. Machine à laver automatique combinée avec un tumbler. 21 programmes entièrement automatiques. Système de séchage alternatif ménageant le linge. Programmes de lavage et de séchage adaptés pour n'importe quel genre de linge et de tissus. Peut se placer sans problèmes dans la cuisine ou la salle de bains. Prix recommandé Fr. 2998.-' Includes a form for requesting a document.

Advertisement for 'Quartier des Tilleuls' signatures. Text: 'Quartier des Tilleuls : 2200 signatures ont été déposées. On se souvient de la discussion quelque peu animée qui avait marqué la séance du Conseil de ville, le 26 octobre dernier. Après un premier vote négatif, un second, positif cette fois, intervint et un crédit de 479.000 fr. fut alors accordé à l'exécutif pour des travaux d'élargissement et d'aménagement de la rue des Pins et d'autres chaussées du quartier des Tilleuls, là où 330 voitures stationnent d'une façon permanente. Un référendum fut alors lancé contre la décision du Conseil de ville. Hier, 2200 signatures ont été déposées; les personnes soutenant le référendum demandent en effet que le crédit soit soumis au peuple. (Avispress - Ad. G.) Contre la guerre au Viet-nam. Ce soir, en fin d'après-midi une manifestation contre la prolongation de la guerre au Viet-nam sera organisée sur la place Centrale à Bienne.'

Advertisement for 'SAINT-IMIÉR Fin d'année au Conseil municipal'. Text: 'SAINT-IMIÉR Fin d'année au Conseil municipal. (c) Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Saint-Imier a autorisé M. Claude Faudino, dentiste, à pratiquer en qualité de dentiste scolaire. Il a décidé de surseoir à l'ouverture d'une classe de perfectionnement, faute d'inscriptions suffisantes. Une commission spéciale examinera le problème au printemps. Un rapport sera adressé à l'autorité cantonale soulignant l'urgence qu'il y a de mettre de nouveaux locaux à disposition de l'Ecole professionnelle. Le Conseil a adressé de vifs remerciements à M. Jean Rossel, qui quitte l'exécutif pour des raisons de santé. M. William Donzé, magasinier aux services techniques, a été félicité et fêté pour 25 années d'activité. Réception de Nouvel-An. (c) Comme le président de la Confédération organisait autrefois des réceptions le premier jour de l'an, la Société d'embellissement et de développement de Moutier et environs a tenté une expérience qui s'est révélée concluante. Les magistrats et personnalités de la ville ont en effet répondu à l'invitation de M. Jaquet, président de la société d'embellissement, qui a offert dans un hôtel de la place l'apéritif et le buffet froid le matin du 1er janvier. Les personnalités de la ville étaient présentes, parmi lesquelles MM. Péquignot, conseiller national, Steuller, maire et président du tribunal, Hayoz, président de la Quinzaine culturelle et Berlat, municipal. Tous ont apprécié l'initiative de M. André Jaquet qui a prononcé une allocution fort applaudie. A 80 ans comme à 20... Hier, Mme Rosa Bélat a fêté ses 80 ans. Jouissant d'une parfaite santé, il n'est pas rare de rencontrer Mme Bélat sur le parcours sportif Vita. TAVANNES Exposition. Au Calvado, à Tavannes, se tient actuellement une exposition de cuivres repoussés de M. Walther, de Reconvilier. Handicapé à la suite d'un accident d'automobile, M. Walther a trouvé dans cet art un dérivatif en même temps qu'une réussite.'



Paul Hogg : un hommage à ses 80 ans, mais aussi des attaches avec l'œuvre figurative traditionnelle. (Avispress - P. G.)

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien !

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à Pully



Compensation du renchérissement

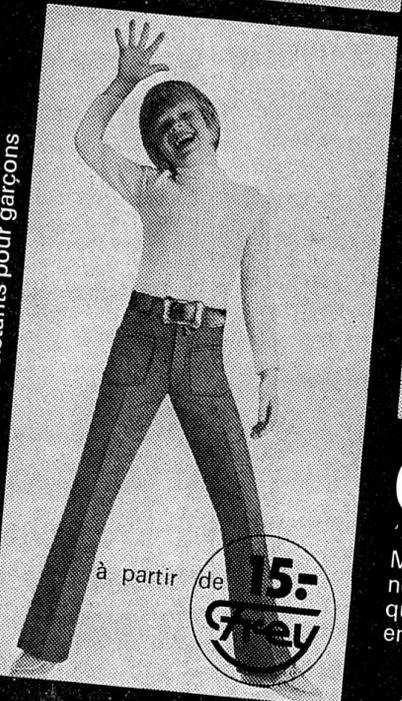
Impossible de faire face à de tels prix! Vêtements Frey fixe ses prix à une nouvelle échelle. Voici un grand choix de vêtements mode pour messieurs et garçons.

... par exemple un jeans pour le loisir (pour elle et lui)



25.-
Frey

... par exemple pantalons résistants pour garçons

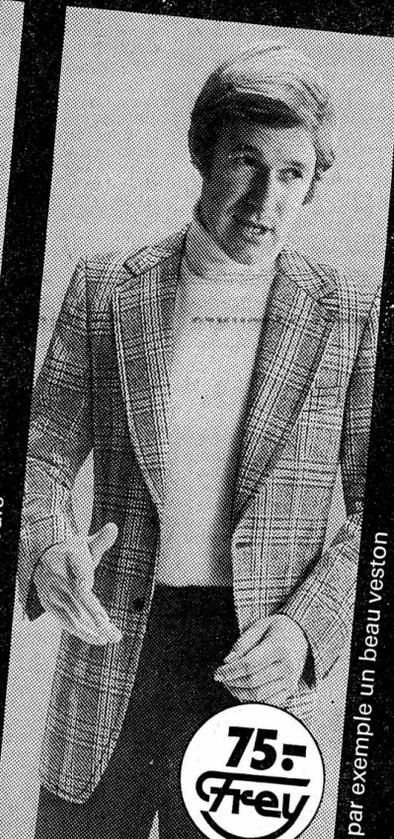


à partir de 15.-
Frey



135.-
Frey

... par exemple un élégant complet pour messieurs



75.-
Frey

... par exemple un beau veston



75.-
Frey

... par exemple un Blazer élégant

Grand tirage au sort

Mission à remplir: suivez la piste brûlante à travers notre magasin. Cherchez les 4 offres spéciales marquées par les lettres a - b - c - d. Copiez les sommes en francs sur un formulaire. Rempli correctement et muni de votre adresse, ce formulaire prend part au grand tirage au sort. Durée du concours: jusqu'au 31 janvier 1973.

Somme globale des prix 10 000.-

100 bons de marchandise Frey à 100.-

Sans obligation d'achat



Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 252667

HOTEL PATTUS SAINT-AUBIN

FERMÉ

Réouverture le vendredi 9 février

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

4 PNEUS A CLOUS Uniroyal : 165 R 330, 165 R 13, état de neuf. Tél. 33 21 21.

5 JANTES Opel Record, 69-73. Tél. (039) 23 89 27 ou (038) 66 13 55.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI frigo, 120 fr. Tél. (038) 51 26 05.

50 ROMANS, espionnage et policiers, 20 fr. Tél. 24 67 17 (soir).

4 PNEUS NEIGE, 145 x 15, Tubeless. Téléphone 24 14 22.

2 PNEUS Continental, 165 SR 14. Téléphone 24 14 22.

ARMOIRE A GLACE, 3 portes galbées, 2 chevets assortis; commode, bas prix. Tél. 25 90 20, le soir.

POUSSETTE PEG bleu marine, parfait état. Tél. 31 60 00.

ETAT DE NEUF: pneus clous Firestone, 5.60-15, 200 fr.; souliers ski Rosemount, 200 fr., Ricker, 120 fr. Tél. 33 55 63.

SALON 3 PIECES, état de neuf, prix intéressant. Tél. (038) 47 12 81.

POMMES GOLDEN 1er choix, 38 fr. la caisse de 25 kg; pommes golden 2me choix, 32 fr. la caisse de 25 kg; choux-raves beurrés, 1 fr. le kg; choix de fruits et légumes. Toutes livraisons à domicile. Tél. (038) 53 10 77.

FOURNEAU A MAZOUT neuf, bas prix, livré à domicile. Tél. 33 39 08.

Demandes à acheter

CARTES POSTALES. Case postale 1, 2012 Auvier, ou tél. (038) 31 66 64, le soir.

PHONOGRAPHES A PAVILLON, cylindres, disques, boîtes à musique. Ecrire à case postale 1, 2012 Auvier, ou téléphoner au (038) 31 66 64 (soir).

PATINS DE GARÇON, No 30, et patins de hockey, No 42-43. Tél. 53 31 88.

A louer

BELLE CHAMBRE indépendante, à deux lits, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

STUDIO MEUBLE à Chez-le-Bart, Téléphone 55 27 15.

JOLIE CHAMBRE et bonne pension à étudiant. Tél. 25 65 10.

A CORMONDRECHE, studio meublé à personne sérieuse, pour le 31 janvier. Téléphone 31 30 86.

CORNAUX, pour le 24 février, appartement de 3 1/2 pièces, 365 fr., charges comprises. Tél. (038) 47 18 69.

CHAMPERY, appartement 4 ou 5 lits, du 6 janvier au 15 février ou à la quinzaine. H. Berthoud, Les Pommiers. Renseignements: tél. 41 12 15.

LE LANDERON, route de Neuchâtel 8, immédiatement, 2 pièces, confort. S'adresser à Mme Stehlin, concierge, tél. (038) 51 18 91.

JOLIE CHAMBRE meublée avec confort, en ville. Tél. 24 07 12, le matin.

BOUDRY, CHAMBRE indépendante, meublée, chauffée, confort, eau chaude et froide, W.-C. Tél. 42 17 54.

BOUDRY, 2 chambres meublées, indépendantes, chauffage central, cuisinette, eau courante, W.-C., parc pour auto, libres immédiatement, à 2 personnes soigneuses. Tél. (038) 42 17 39.

COLOMBIER, APPARTEMENT 2 1/2 pièces, tout confort, pour le 24 janvier. Tél. (031) 22 14 55.

AU CENTRE, jolie chambre, cuisine, bains, à jeune fille. Tél. 25 17 76 dès midi.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE confortable avec douche, dans villa, à monsieur. Tél. 25 93 25.

Demandes à louer

IMMEDIATEMENT STUDIO meublé, en ville. Adresser offres écrites à 401-750 au bureau du journal.

APPARTEMENT 4-5 pièces, avec ou sans confort, région Neuchâtel-Bevaix. Téléphone 55 14 85.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE 3 à 4 matins par semaine (2 h), quartiers Côte - les Parcs. Tél. 25 41 42.

QUELLE DAME garderait fillette quelques heures la journée? Début janvier, Quartier Vauseyon - Brandards. Tél. 24 38 67, dès 19 heures.

DANS MAISON MODERNE, à Saint-Blaise, on cherche femme de chambre 4 matins par semaine. Travail facile. Tél. 33 30 21.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La surveillance des prix peut commencer

Salaires et bénéfices: des conversations devront avoir lieu

DES IDEES TRÈS PRÉCISES

Berne (ATS). — La surveillance des prix décidée par le parlement lors de la session de décembre dernier peut commencer immédiatement. Le Conseil fédéral, à l'occasion de sa séance du 10 janvier, prendra l'ordonnance nécessaire, qui comporte entre autres des mesures rétroactives. Le problème de la surveillance des salaires et des bénéfices doit faire l'objet de discussions au sein de la commission consultative instituée par le gouvernement, et dans laquelle figurent les représentants des organisations patronales de l'économie, avant que des décisions concrètes puissent être prises, a déclaré le conseiller national Léo Schürmann à l'agence télégraphique suisse, mercredi au Palais fédéral. Le professeur solois a rencontré dans l'après-midi les conseillers fédéraux Celio et Brugger, ainsi que le président de la Banque nationale, l'ambassadeur Stopper, alors que sa nomination à titre intérimaire en qualité de préposé à l'exécution de l'arrêté fédéral urgent concernant des mesures de surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, a été annoncée dans la matinée.

Le conseiller national Schürmann a d'ores et déjà des idées très précises en ce qui concerne sa fonction de préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Il s'y est estimé particulièrement préparé du fait de son activité en qualité de président de la commission du Conseil national chargée d'étudier les arrêtés anticonjoncturels. Il a en outre participé à la préparation du projet d'ordonnance sur la surveillance des prix au sujet duquel le Conseil fédéral se prononcera mercredi de la semaine prochaine, et qui fera l'objet d'une conférence de presse. De même, la création d'une commission consultative et d'un état-major chargé de coordonner l'ensemble des mesures prévues par les cinq arrêtés fédéraux visant à modérer la surexpansion a été réalisée pour une grande part en fonction des conceptions du nouveau préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices.

Si les arrêtés urgents destinés à modérer la haute conjoncture doivent rester en

vigueur durant plus d'une année, ils devront être ratifiés par le peuple et les cantons. Le conseiller national Schürmann entend n'exercer son mandat de préposé que jusqu'au moment d'une éventuelle votation. Sa décision, alors qu'il est déjà partiellement libéré de ses fonctions de juge au Tribunal suprême du canton de Soleure, est fondée sur le fait qu'il est déjà très chargé, mais surtout étant donné que le cumul des fonctions de conseiller national, de président de la commission des cartels et de préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices lui paraît juridiquement impossible en dehors de mesures d'urgence.

En ce qui concerne sa candidature à la présidence du parti démocrate-chrétien, sur laquelle ce dernier doit se prononcer le 12 janvier prochain à Sion, M. Schürmann pense que sa nomination en qualité de préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices ne doit exercer aucune influence, cette candidature s'étant de toute manière développée autrement que prévu.

LA SUISSE EN 1972

(Suite — Voir nos éditions des 30 et 31 décembre 1972).

Il fallait réagir contre l'inflation, et on l'a fait, quoique tardivement, par une série de mesures dites « d'urgence » applicables avec effet immédiat pour une durée d'un an, puis obligatoirement soumises ensuite à vote populaire. C'est ainsi qu'on a cherché à stabiliser le marché de la construction, — cette dévoreuse de main-d'œuvre — en limitant les permis de construire dans l'industrie, en interdisant les constructions de luxe et certaines démolitions, en mettant l'accent sur la construction de logements à prix abordables. Car c'est là que la chatte a mal au pied et ceux qui, comme le soussigné, se trouvent dans la pénible obligation de changer de logement, en savent quelque chose...

Cet arrêté sur la stabilisation du marché de la construction a été soumis au peuple et il a été accepté par 774.819 voix contre 154.805. On ne dira pas que le peuple suisse n'est pas de bonne composition! Il avait repoussé quelques semaines auparavant un remède-miracle proposé par une chaîne de magasins à succursales multiples — qui s'entend à « casser les prix » — et qui avait imaginé de frapper d'un impôt les entreprises occupant de la main-d'œuvre étrangère pour consacrer les fonds ainsi réunis à la construction de logements bon marché. Il faut relever que ladite chaîne n'occupe que quelques unités de travailleurs étrangers. Du cuir d'autrui, large courroie! Son projet mirifique a été balayé par 835.186 voix contre 360.019.

En même temps que sur la stabilisation du marché de la construction, on votait sur les mesures de protection de la monnaie. Elles ont été acceptées par 808.683 voix contre 113.114. Beau succès pour M. Nello Celio et la Banque nationale.

MESURES DIVERSES

Ces mesures sont d'ordre très divers: limitations des crédits, constitution d'avoirs minimaux, refus de dépôts de clients étrangers et même prélèvement d'un « intérêt négatif » sur les fonds étrangers. Mais la monnaie continue à fondre, comme neige au soleil de printemps.

Les Chambres fédérales ont repris le problème lors de la session de décembre et ont adopté de nouveaux arrêtés d'urgence pour freiner la déliquescence monétaire et inflationniste.

Il s'agit de l'aggravation des arrêtés « conjoncturels » déjà en vigueur dont il est question dans les lignes ci-dessus, ainsi que de l'institution d'une surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Ajoutons-y le dépôt à l'exportation, véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête de toutes nos industries d'exportation, et notamment sur la plus vulnérable qui est l'horlogerie.

Toutes ces rigueurs seront-elles suffisantes pour chasser l'hydro de l'inflation ou tout au moins en arrêter la progression?

Encore un mot au sujet de l'interdiction d'achat de biens immobiliers par des étrangers. Il s'agit moins là d'un aspect de la lutte contre l'inflation que d'éviter « la mise à l'encan de la patrie ». Les sentiments applaudissent. Mais on lui a pensé que le tourisme figure parmi les plus importantes activités économiques helvétiques et qu'il est grand pourvoyeur de ces « rentrées invisibles » de devises qui nous permettent de combler les déficits de notre balance commerciale? Ont-ils pensé que des régions étendues de ce pays, aux Grisons, en Valais, dans le canton de Vaud, ont besoin des hôtes étrangers et périlliciteraient sans eux? Veulent-ils les rejeter dans le sous-développement et dépeupler les vallées alpêtres? Il semble que les mesures pri-

ses soient trop sévères et insuffisamment nuancées. Il ne faut pas oublier que l'étranger qui achète un appartement de vacances à la montagne ne le fait pas dans un but spéculatif, qu'il devient contribuable et consommateur, qu'il loue des services, qu'il occupe du personnel indigène... et qu'il ira chercher ailleurs son bonheur si l'on parsème ses séjours en Suisse d'embûches et de chicanes. Il y a là, sans aucun doute, un problème à revoir.

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Après l'échec de l'initiative xénophobe de M. Schwarzenbach, le Conseil fédéral s'était engagé à stabiliser les effectifs de la main-d'œuvre étrangère. Il a tenu ses promesses, non sans devoir imposer de très grands sacrifices à certaines branches de notre économie. Je pense en premier lieu à l'hôtellerie et à la restauration, où la situation se détériore alors qu'il s'agit d'un secteur important de notre économie, presque une industrie nationale constituant une bonne part de « l'image » qu'on se fait de la Suisse à l'étranger.

Mais M. Schwarzenbach n'est pas encore satisfait. Il est revenu à la charge et a lancé, une nouvelle initiative destinée à conserver à la Suisse la pureté de son visage, comme on conserve les cornichons dans le vinaigre. Cette nouvelle offensive xénophobe est plus subtile et plus nuancée que la première. Elle préserve de l'ostracisme le personnel des établissements hospitaliers et ne compte pas les frontaliers et les saisonniers parmi les étrangers polluants. Il faudra voter derechef, avec tout l'arrière-fond passionnel et viscéral que présuppose un tel objet. Se voulant patriote 100%, M. Schwarzenbach nuit à son pays.

René BOVEY (A suivre)

Préposé à la surveillance des prix, salaires et bénéfices

M. SCHÜRMAN: UN HOMME EXTRAORDINAIRE CONSACRANT SON ÉNERGIE AU SERVICE PUBLIC

D'un correspondant de Berne:

Juge, colonel, président de l'importante commission des cartels, président de la commission qui a élaboré la loi sur l'aménagement du territoire, et avant l'arrêté urgent, président de la commission qui a élaboré la loi d'encouragement à la construction de logements, conseiller national, chargé présentement d'élaborer un avant-projet de loi sur la presse. Comment, oui vraiment, comment M. Schürmann fait-il? L'homme est extraordinaire, et réussit, grâce à une santé de fer, une organisation formidable de son travail, une passion de l'action enfin, tenir le coup sur un front extrêmement large, à servir son pays avec une palette impressionnante de qualités. On ne dira jamais assez combien des hommes comme un Léo Schürmann, un Olivier Reverdin en Suisse romande, quelques

autres aussi consacrent leur énergie au service public.

Cela étant, il convient de souligner un véritable problème que le conseiller aux Etats Reverdin a justement soulevé récemment devant les caméras de la télévision. La Suisse a tendance à reconstituer sans cesse des oligarchies politiques. On finit par prendre toujours les mêmes, au risque de les écraser de charges. Sans doute, est-ce dû au fait que de tels hommes ne sont pas légions. Mais, le système a aussi tendance à ignorer les talents, les apports nouveaux qui pourraient être fructueux. Peut-être ne cherche-t-on pas assez les hommes disponibles et cède-t-on trop facilement à la tentation de prendre ceux qui sont là, ceux qu'on connaît.

Ici, il semble que l'on n'ait pas pu trouver, immédiatement en tout cas, une autre personnalité pour cette tâche délicate de surveillance.

C'est pourquoi, l'affaire retombe sur les épaules de M. Schürmann, mais à titre intérimaire, a-t-il bien fait préciser. On dit qu'il s'est fixé la fin septembre comme date limite. A cette époque d'ailleurs, la question commencent à se poser de savoir si les arrêtés urgents doivent être soumis au vote populaire pour continuer leur vie au-delà de la durée d'un an.

TACHE DÉLICATE

Oui, la tâche est délicate. Il s'agit de surveiller les prix sans donner des coups de

boutoir qui seraient préjudiciables à la fluidité du marché. Il s'agit de surveiller les salaires, de provoquer au besoin un concertation entre partenaires sociaux, sans braquer les syndicats qui étaient opposés à ce qu'ils ont considéré comme une atteinte à leur autonomie contractuelle. Il s'agit enfin de surveiller les bénéfices selon des critères bien difficiles à établir. Enfin, les bénéfices sont le résultat d'un effort de production d'une entreprise et on peut se demander ce qu'il vaut mieux pour combattre la surchauffe: empêcher la distribution des bénéfices ou empêcher que des bénéfices non distribués ne viennent accroître l'auto-financement et donc développer encore l'appareil de production. Mais, il s'agit surtout d'une mesure à caractère psychologique. Dès lors que l'on parle des salaires, il fallait parler aussi des bénéfices.

Comment tout cela va-t-il s'articuler? Nous attendons avec intérêt la première conférence de presse du nouveau préposé.

D'ailleurs, toute l'application de ces cinq arrêtés est délicate. L'état-major que s'est donné le Conseil fédéral n'est pas de trop. Là encore nous attendons les premières explications et les premiers bilans. Un bon gré mal gré, on voit bien que l'engagement de l'intervention de l'Etat oblige à gonfler l'appareil de l'Administration.

C'est là aussi un problème. Le salut viendra, en définitive, de la bonne volonté de tous, et non pas d'une accentuation inexorable de l'interventionnisme. J. E.

L'homme de la situation

BERNE (ATS). — « C'est l'homme de la situation, il joint de l'expérience et des connaissances nécessaires pour assumer ses nouvelles fonctions »: telles sont en substance les réactions des nombreuses associations et organisations interrogées par l'ATS après la nomination par le Conseil fédéral du conseiller national Léo Schürmann au poste de préposé à l'exécution de l'arrêté fédéral urgent concernant les mesures de surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Cette nomination semble en effet rencontrer un écho unanimement favorable et aussi bien la Fédération suisse des consommateurs que l'Association suisse des banquiers, le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, la Société suisse des entrepreneurs ou la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse s'en félicitent.

Mise en garde à propos des guérisseurs philippins

LAUSANNE (ATS). — Le service de presse des médecins suisses a diffusé une mise en garde contre de la publicité parue ces derniers temps dans notre pays en faveur de voyages en avion organisés pour rendre visite à des guérisseurs établis aux Philippines. Une société domiciliée à Saint-Gall fait appel « à tous les malades de Suisse et de la République fédérale allemande afin qu'ils aillent se faire soigner en Insulinde par des guérisseurs, dont ce lui qui a le plus de succès est un fermier de 33 ans ayant la faculté de découvrir en quelques secondes la maladie dont vous souffrez, pouvant la guérir gratuitement, voire l'opérer sans laisser de traces sur le corps ». Personne ne peut empêcher quiconque d'aller consulter un guérisseur, déclare le service de presse des médecins suisses. Cependant, il faut être conscient que le voyage aux Philippines offert à environ 4000 francs à bord d'un avion à la demande — représente une forte dépense sans garantie aucune. Car, jusqu'à présent, aucun médecin connu n'a pu constater les effets réels des prétendus guérisseurs survenues dans ces îles lointaines. Celui qui veut s'y déplacer le fait donc à ses risques et périls.

Amendes d'ordre: pas de danger d'abus de pouvoir

BERNE (ATS). — A l'occasion de l'introduction des amendes d'ordre, la commission intercantonale pour la circulation routière a publié un communiqué dans lequel elle souligne que cette nouvelle procédure ne présente aucun danger d'abus de pouvoir ou d'arbitraire de la part de l'Etat. La personne touchée a la possibilité de faire usage de son droit de défense en ce sens qu'elle peut s'opposer à la procédure de l'amende d'ordre. Les organes de police ont le devoir de rendre le prévenu expressément attentif à ce droit. En cas d'opposition, ils établissent un rapport et procèdent à une dénonciation, ce qui a pour conséquence l'introduction d'une procédure ordinaire. Chaque citoyen a la possibilité de se procurer les lois et ordonnances relatives aux amendes d'ordre ainsi que la liste des amendes, auprès du bureau fédéral des imprimés.

* M. Rolf Liebermann, surnommé « l'homme de fer » dans les milieux lyriques a pris ses fonctions d'administrateur de l'Opéra de Paris. Ce robuste Zuricois, d'ascendance alsacienne, est fort de l'expérience qu'il a menée pendant treize ans à l'Opéra de Hambourg dont il a fait l'une des grandes scènes lyriques internationales.

SUISSE ALÉMANIQUE

Chiens enragés à l'œuvre

Hécatombe de moutons en Thurgovie

BISCHOFZELL (TG). (ATS). — Une harde de chiens enragés se sont attaqués à des moutons, dans la nuit de lundi à mardi, près de Bischofszell: 22 moutons ont été tués, 23 autres grièvement blessés ont dû être abattus et 15 sont dans un état critique.

La plupart d'entre eux ont été mordus à la gorge et ont eu les intestins perforés. Le berger, qui avait dormi avec son chien non loin du troupeau, n'a remarqué l'hécatombe qu'à l'aube.

Agression contre un chauffeur de taxi

REINACH (BL) (ATS). — Un chauffeur de taxi a été victime d'une agression par l'un de ses clients, mardi soir, entre Bâle et Reinach. Le client avait sommé le chauffeur de taxi de s'arrêter et l'avait frappé à la tête avant de tenter de s'emparer de son porte-monnaie. Le malandrin ne réussit cependant pas à mener à bien son forfait en raison de la résistance de la victime. Souffrant de diverses blessures le chauffeur a dû se faire soigner à l'hôpital. L'agresseur, qui est âgé de 20 à 25 ans, a pris la fuite.

Un jeune Hollandais victime de son imprudence

(c) Un écolier de nationalité hollandaise, Hermanus Liever, actuellement en vacances à Engelberg (OW), a été victime d'un grave accident, qui devait lui coûter la vie. Accompagné de son frère âgé de 14 ans, la victime avait décidé d'entreprendre la descente de Trubsee à la Gerschthalp, bien que tous les chemins pour piétons soient fermés en hiver. A mi-chemin se produisit l'accident. Hermanus Liever glissa sur une pierre gelée et tomba dans le vide. Son frère tenta de lui porter secours, mais en vain. La colonne de secourus d'Engelberg fut alertée. Malgré la nuit une équipe de six hommes, renforcée par la suite se rendit dans la région où avait eu lieu l'accident. C'est à 1 h 30 du matin que le malheureux fut retrouvé. Il gisait au bas de la paroi rocheuse de la « Pfaffenwand ».

Piétons et cyclistes lucernois mieux protégés?

(c) Dans une interpellation publiée mercredi à Lucerne, un membre du Grand conseil, s'adressant au gouvernement, se préoccupe du problème de la sécurité du piéton et du cycliste. S'appuyant sur la statistique des accidents de la route, il est d'avis que de plus grands efforts devraient être entrepris, afin de mieux protéger cyclistes et piétons. L'auteur de l'interpellation propose entre autre que le Conseil d'Etat fasse valoir son influence sur les communes, afin que des « chemins pour cyclistes » et des « passages surélevés pour piétons » soient construits. Il propose d'autre part que les routes soient mieux signalisées et des « voies pour cyclistes » dessinées.

Pas de place d'exercice pour la troupe à Pfaffnau-Roggliwil

LUCERNE (ATS). — L'intention du département militaire fédéral de créer une place d'exercice pour les troupes dans la région de Pfaffnau-Roggliwil (LU) peut être considérée comme abandonnée, déclare le Conseil d'Etat lucernois en réponse à une petite lettre datée du 1er décembre au département militaire cantonal. L'état-major du groupement de l'instruction a fait savoir, sur demande du département militaire fédéral, que « l'on a renoncé à poursuivre les travaux d'établissement d'une place d'exercice pour les troupes à Pfaffnau-Roggliwil. Nous nous permettrons de reparler ultérieurement avec vous de l'établissement de ce genre de place d'exercice dans une autre région ».

La neige: patience...

« La neige arrive avec le bordereau d'impôt », dit un adage davosien. Or, c'est précisément jeudi, que le facteur glissera dans les boîtes aux lettres l'enveloppe généralement la moins bien accueillie par son destinataire. Le dicton aura-t-il une fois de plus raison. M. Waldburger, directeur de l'Office du tourisme de la station grisonne, se fie aux notes qu'il fait régulièrement au calendrier depuis des années: « Aujourd'hui, dit-il, c'est la lune morte. Le changement de temps nous apportera peut-être de la neige... »

M. Gian. A. Gensler, expert en climatologie de l'Institut suisse de météorologie, ne cache pas son étonnement devant ce troisième hiver consécutif si avarié de neige en début de saison. Certes, la masse blanche est tombée en abondance en octobre et en novembre déjà, et, à part l'irruption du foehn dans les vallées alpêtres, la période que nous venons de traverser a été relativement froide. M. Gensler met d'ailleurs l'accent sur la grande variabilité de l'enneigement dans nos régions. Il n'est que de rappeler les hivers 1951, 1968 et 1970, où il y a eu beaucoup de neige et de nombreuses avalanches.

M. Gensler ne veut pas s'aventurer sur le terrain brûlant des prévisions à long terme. Il n'en cite pas moins l'opinion des services météorologiques des Etats-Unis pour l'Europe qui prévoient pour janvier un type de temps assez comparable au type que l'on a eu jusqu'en ce début de mois, donc un temps plutôt sec et un peu trop froid.

60 km d'autoroute ouverts en 1973, mais la Suisse romande fait toujours figure de parent pauvre...

BERNE (ATS). — Soixante kilomètres de routes nationales seront vraisemblablement ouverts à la circulation en 1973 contre 28 km 200 en 1972. Cependant, au cours de l'année passée, de nombreux tronçons ou ouvrages d'art ont été mis en chantier dans toute la Suisse. Dans son premier numéro de l'année, la Revue automobile publie une vaste enquête sur notre réseau de routes nationales et exprime notamment sa crainte que la Suisse romande, où aucun km d'autoroute n'a été inauguré en 1972, fasse figure de parent pauvre sur le plan des grandes réalisations routières.

LES TRONÇONS OUVERTS EN 1972

Le premier tronçon inauguré en 1972 a été au début mai celui de Kiesen-Hunziken, long de 10 km entre Berno et Thonne, sur la Nationale 6. Il permet notamment d'éviter la grande commune de Muesingen. Il s'agit là de la plus importante ouverture de l'année.

Cependant, 3 km 900 ont été ouverts à la fin juin entre Amsteg et Meitschligen, sur la Nationale 2, dans la vallée de la Reuss uranaise.

Au Tessin, à la fin de l'année, le contournement du Mesocco (1 km 500) et le

tronçon Malabarba - Pian-San-Giacomo (4 km 700), tous deux sur la Nationale 13, ont été ouverts au trafic. Quant aux constructeurs grisons, ils concentrent également leurs efforts sur la N 13 et ont inauguré, le 13 décembre dernier, le tronçon Rorschien-Andeer, long de 5 km 700. L'automobiliste dispose ainsi de 60 km 500 d'auto-

route sans interruption entre Thusis et Mesocco.

REALISATIONS EN 1973: LE TESSIN, FRIBOURG ET BERNE

Les tronçons les plus importants réalisés en 1973 seront inaugurés dans les cantons du Tessin, de Fribourg et de Berne. En juin, les automobilistes pourront emprunter une autoroute continue de Bâle et de Zurich jusque dans l'Oberland bernois. Le raccordement de la N 1 à la N 6 en ville de Berne et 4 km de l'autoroute Berne-Thonne, que l'on a chanté, seront en effet achevés cette année. Dans l'Oberland bernois, la jonction de la Nationale 6 - Nationale 8 à Lettigen et le contournement Spliez-Faulensee, long de 4 km, seront ouverts cette année.

C'est cependant le canton de Fribourg qui inaugurera en 1973 le plus long tronçon d'autoroute entre Guin et Flamatt (11 km de la N 12).

Le Tessin verra également la mise en service d'un important tronçon de 10 km entre Lamone et Rivera. Il sera ainsi possible de se rendre par l'autoroute du pied du Ceneri jusqu'à Chiasso et de rejoindre le réseau des autoroutes italiennes.

Dans les Grisons, la route du San-Bernardino sera améliorée cette année. Deux nouvelles pistes seront en effet construites sur le tronçon Sargans-Landquart, permettant un trafic plus fluide en direction du Prättigau, de Davos et de la Fluela.

Enfin, le canton d'Uri envisage d'ouvrir au trafic, cette année encore, le contournement d'Aldorf. Des travaux seront également achevés dans les villes de Bâle, de Zurich et de Lucerne.

SUISSE ROMANDE: PARENT PAUVRE A UNE EXCEPTION

En conclusion de son enquête sur la construction des routes nationales, la Revue automobile déclare que la Suisse romande, à l'exception de Fribourg, fait toujours figure de parent pauvre. Des réalisations dans les autres cantons sont prévues pour 1974 et 1975. Mais, les crédits octroyés par Berne risquent d'être freinés, ce qui aurait pour conséquence inévitable un ralentissement dans le programme de construction décidé en 1972 avec toutes les conséquences économiques, touristiques et autres que cela implique.

L'Action nationale: « les étrangers et la religion... »

BERNE (ATS). — Le comité cantonal bernois de l'Action nationale pour le peuple et la patrie (AN) a décidé de lancer un référendum contre la modification de la loi sur l'organisation des cultes dans le canton de Berne. Pour des raisons de politique, de population et d'écologie, le comité considère comme inopportuniste de faire participer des étrangers domiciliés en Suisse aux votations et élections en matière ecclésiastique. La sécurité de la paix confessionnelle, la lutte contre l'envahissement intellectuel de l'étranger et l'évitement de l'engagement prématuré des immigrants parlent en faveur de ce référendum et contre la décision de modification de cette loi, par le Grand conseil, estime l'action nationale.

VALAIS

Le printemps montre son nez...

SION (ATS). — Fait pour le moins surprenant au début du mois de janvier, on commence à noter en diverses régions du Valais les premiers signes du printemps. On a cueilli en effet cette semaine dans la région de Chandolin, à 2000 m, les premières anémones. On signale d'autre part sur le coteau de Sion ainsi qu'en plusieurs endroits de la rive droite du Rhône particulièrement bien exposés des bourgeons gorgés de sève comme en plein mois de mars. Le manque de neige et le soleil qui règne depuis de longues semaines dans la vallée du Rhône sont à l'origine de ces caprices de la nature.

Quand Bécoud attend Aznavour...

(c) Durant cette première semaine de janvier Gilbert Bécoud se trouve dans son chalet de Crans. Il passe son temps à composer de nouvelles chansons, à faire du footing dans les pins et à se reposer. Bécoud joue surtout à « l'oiseau de nuit » comme il le note lui-même. En effet, il est rare qu'il se lève avant midi. Ce n'est que vers 15 heures en fait que commence sa journée. C'est essentiellement la nuit qu'il compose et travaille au piano.

La manque de neige ne paraît pas l'affecter outre mesure car, dit-il, « comme cela je n'ai guère l'envie de skier et je peux m'adonner davantage à mes vraies occupations ».

Gilbert Bécoud attend ces jours avec impatience l'arrivée de Charles Aznavour dont le chalet est proche du sien, Aznavour avec lequel il projette un travail en commun.

La Ligue pour la protection de la nature et la « loi von Moos »

BALE (ATS). — Délibérant sur des questions d'actualité, le conseil de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), présidé par M. Willy A. Plattner, a exprimé sa satisfaction au sujet des efforts entrepris par le Conseil fédéral pour rendre plus efficace la loi von Moos, mais n'a pas caché son inquiétude en constatant que les effets négatifs de cette loi resteront possibles comme auparavant.

Il a émis le vœu que les Chambres fédérales mettent tout en œuvre pour empêcher, en particulier, que la spéculation immobilière ne se porte sur des régions épargnées jusqu'ici par des opérations massives. Dans un communiqué, la ligue déclare qu'elle soutiendra toutes les dispositions visant à encourager un développement orienté des régions montagnardes qui soit en accord avec leurs buts de la protection de la nature et des sites.

Le conseil de la « LSPN » regrette d'autre part que le Conseil des Etats ait remis à la session de mars la discussion en détail de la loi sur l'aménagement du territoire. La ligue fait remarquer qu'il sera indispensable d'assurer une transition aisée entre les mesures d'urgence pour l'aménagement du territoire et les dispositions du droit ordinaire. Si cette loi ne pouvait être prise en vigueur dans les délais prévus, une prorogation de l'arrêté fédéral serait rendue inévitable.

Economie: nouveau volume record d'émissions en Suisse

ZURICH (ATS). — Les émissions en Suisse ont atteint en 1972 un nouveau volume record en raison surtout d'une forte augmentation des emprunts étrangers. Au cours des onze premiers mois de l'exercice 1972, des obligations et actions totalisant 8,3 milliards de francs ont été offertes en souscription publique, soit 7,1 % de plus que durant la période correspondante de 1971. Les emprunts suisses, qui se sont montés à 4,7 milliards, sont toutefois restés nettement inférieurs au chiffre correspondant de 1971 (5,0 milliards), précise le bulletin de décembre du Crédit Suisse.

Si l'on tient compte des conversions, qui ont été relativement modestes (0,9 milliard

de francs), les prélèvements d'argent frais ont légèrement augmenté pour atteindre 3,8 milliards. La Confédération, dont les deux emprunts portant sur 643 millions de francs ont servi pour plus de la moitié à des conversions, n'a donc prélevé sur le marché que 318 millions. Les cantons et les communes se sont procuré 1,1 milliard de francs. Les centrales électriques et les usines à gaz ont prélevé 527 millions, les sociétés holding, les banques et les centrales de lettres de gage 726 millions. Les sociétés industrielles et autres débiteurs ont mis le marché à contribution pour 461 millions de francs. Les emprunts étrangers ont atteint un nouveau record de 2,7 milliards, contre 1,9 milliard en 1971.

Berne décide d'imposer les solvants mélangés aux carburants pour moteurs

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient de décider de frapper d'un droit fiscal les solvants et produits similaires mélangés aux carburants pour moteurs. Cette mesure a été adoptée pour éviter que ne soient éludés des redevances douanières destinées au financement de la construction des routes nationales.

Les carburants traditionnels pour moteurs, indique à ce sujet un communiqué du département fédéral des finances et des douanes, sont soumis à des taux de droit de douane à caractère nettement fiscal, ainsi qu'à une taxe supplémentaire de 20 centimes par litre, pour couvrir la part de la Confédération au financement des routes nationales. Depuis quelque temps, des solvants d'un prix inférieur et des produits

similaires sont importés pour être mélangés aux carburants. Ces produits n'étaient pas auparavant utilisés comme carburants, mais étaient-il pas prévus de droit fiscal dans le tarif douanier.

Bien que ce mélange ne s'opère pas encore en quantités importantes, le Conseil fédéral s'est vu dans l'obligation, à titre de mesure préventive, de faire usage de son droit légal pour décider la perception, sur les produits de l'espèce utilisés comme carburants, d'un droit compensatoire pouvant atteindre le droit perçu sur l'essence. Il a ordonné simultanément la perception de la taxe supplémentaire de 20 centimes par litre qui est prélevée lors du dédouanement des carburants.

Un festival de coloris chauds et de dessins

Du soleil et de la joie, une ambiance naturelle, une symphonie de couleurs vibrantes, chaleureuses et raffinées, une maison heureuse avec le BLANC 73. C'est le charme allié au confort, la joie saine de la détente avec ce toucher que seul le coton est capable de procurer naturellement. C'est également un festival de coloris chauds et de dessins. Toute une exubérance de bon ton fait de ces nouveaux imprimés autant de lumières qui créent les meilleurs moments du jour et du crépuscule. Le choix est de plus en plus vaste permettant toutes les harmonies pour la maîtresse de maison soucieuse de son intérieur et de son budget. Elle peut d'année en année améliorer son trousseau ou bien en partant seulement d'une couleur, le créer.

Tout une série d'éponges (serviette, gant de toilette, drap de bain) adaptées à la famille; les tons forts pour lui, les tons doux pour elle. L'enfant et le bébé n'ont pas été pour autant oubliés, nous trouvons divers motifs dans des coloris exclusifs.

Des draps « style coton »

- Des fleurs nous sont toujours proposées, plus petites, seules ou en bouquets.
- Des semis d'arbustes, dans des coloris très doux, vert pâle sur fond blanc.
- Des cercles librement disposés dans des tons très gais aiguisés par la présence constante d'un duo d'orange et de lilas.



- La confirmation des motifs géométriques, s'il en est besoin, avec une parure bleu violine, gris ou rouille orange.
- Répondant à une large demande, la plupart des draps sont réalisés également en drap housse. Voici une heureuse initiative.
- Un grand magasin met en vente une série de draps en coton gratté blanc à petits motifs fleuris. Une bonne idée pour les maisons de campagne...
- Notons aussi que les usines textiles ont réalisé toute une série de draps de qualité à des prix extrêmement intéressants. Signalons tout particulièrement un drap ultraléger idéal pour la machine à laver et facile à repasser.

Les nappes

- Dans le domaine des nappes, il y a peut-être moins de changement proprement dits.
- Notons la réapparition des carreaux, à l'intérieur desquels des bouquets de fleurs sont imprimés.
- Pour les tables rondes, des fleurs géantes dans les rouges framboise et des dessins géométriques pour des tables rectangulaires.
- La plupart des nappes sont également vendues au mètre et toujours joliment imprimées de motifs soit champêtres, soit géométriques dans des coloris feu ou terre de Sienne pour certaines. Grâce à ce système de vente au mètre, on pourra désormais assortir ses nappes à ses rideaux...



On peut rêver de linge de maison, soyeux, coloré

Une femme aime agrémenter chaque année son armoire à linge de nappes, de serviettes, de draps, de torchons nouveaux... Sans attendre, nous vous donnons quelques indications sur ce que vous découvrirez bientôt chez les spécialistes du linge de maison et dans les grands magasins.

pectez obligatoirement la proportion : deux tiers d'eau pour un tiers de linge).

- L'imprimé perd du terrain et c'est la broderie qui est partout sur les draps, les serviettes, les taies d'oreillers.
- Réapparition pour les draps de parure en fin piqué mettant en valeur les bandes en satin de couleur qui la coupent.
- Retour également des applications de guipure.
- Le piqué de coton cher à nos grands-mères reparait sur les dessus de lit et pour la salle de bains.
- Un nouveau venu dans les imprimés : le cachemire dans des camaïeux subtils.
- Les draps d'enfants semblent prendre une place de plus en plus prépondérante dans les collections. Ils sont soit complètement imprimés, soit à motifs. Les dessins sont toujours naïfs et les taies sont « pile ou face » pouvant s'adapter aux garçons et aux filles.
- A la cuisine, les torchons ne se contentent pas de s'évader du rouge et du vert classiques, ils se lancent dans de nouvelles matières : tissu éponge... et de nouveaux tissages : damassé composé de petits damiers écrits qui renouvellent leur présentation.
- Dans la salle à manger, encore que le damassé blanc connaisse un regain de faveur : nappes et sets suivent le chemin coloré tracé par les draps, en effet, les nouvelles nappes conservent leur aspect presque festif : fleurs géantes hawaïennes, impressions cachemire.

- Ne faites pas bouillir plus de dix minutes.
- Ne laissez pas séjourner votre linge de couleur humide avec tout autre linge.
- Evitez de tordre les draps, ce qui risque de casser les fibres. Mieux vaut les étendre tout ruisselants d'eau simplement pliés en quatre, ce qui évite les faux plis et rend le repassage plus facile, voire superflu.
- Pour bien repasser vos draps, faites-le de préférence sur linge humide : pliez le drap en deux dans le sens de la longueur, donnez un coup de fer, pliez en quatre, autre coup de fer, pliez ensuite définitivement en continuant de repasser entre chaque pliage.
- Pour bien ranger vos parures de lit dans votre armoire : la pliure du drap doit être tournée vers l'extérieur, les bords vers l'intérieur, ce qui permet de saisir le drap à la fois sans risque de déranger la pile.
- Rangez vos draps au fur et à mesure sous la pile de manière à permettre un roulement d'utilisation.
- Les plus belles parures souvent peu utilisées ont intérêt à être rangées dans les enveloppes en plastique transparent.

Raffinement de votre armoire

- Habillez vos étagères de cretonnes ou de plastiques adhésifs.
- Faites glisser entre votre linge des sachets de lavande ou de jasmin.
- Le linge en éponge ne doit pas être repassé. Cette opération écraserait les bouclettes du tissu et lui enlèverait certaines de ses qualités.
- Il est recommandé de le laver avant le premier emploi.
- Il se lave, comme tout autre article en coton multicolore, dans la machine à laver. Il est simplement recommandé de faire attention aux couleurs, lorsqu'il s'agit de teintes prononcées : elles peuvent légèrement déteindre lors du premier lavage. On aura soin de le laver à part, lors du premier et du second lavage.

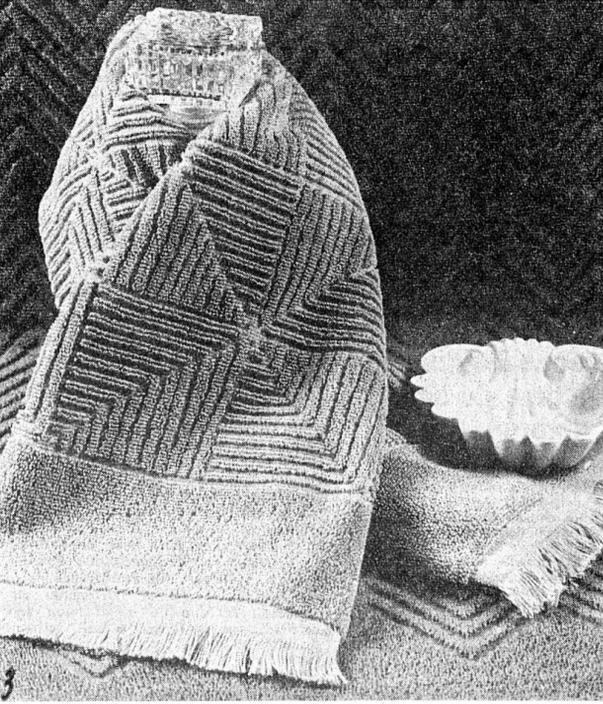
Vos nappes

- En tentant de les enlever immédiatement la plupart des taches disparaissent sur la nappe et sans laisser d'auréole.
- Café, liqueur, jus de fruits : on frotte avec un peu d'eau de savon, on rince, on essuie et on laisse la nappe sécher sur place.
- Taches plus marquées, thé : imprégner la tache pendant trois à cinq minutes avec de l'eau additionnée

de détergent, puis rincer et resuyer.

— Taches de bougies : un peu de benzine, rincer et essuyer.

— Taches de stylo à bille : frotter à l'acétone, bien rincer, essuyer et c'est fini.



De très longues boucles pour ce linge de toilette.

Les mouchoirs à « griffe » Haute Couture

Les mouchoirs, qui l'eût dit, ont conquis une place de choix dans le blanc. Peut-être parce que les maîtresses de maison ont découvert qu'un beau mouchoir est toujours un cadeau apprécié, d'un prix abordable d'ailleurs, que l'on peut personnaliser. Pour répondre à ces préoccupations, les grands spécialistes ont multiplié les créations allant du mouchoir de série, charmant par la variété et la fraîcheur des couleurs, jusqu'à la pièce luxueuse roulottée à la main et d'une grande finesse de fabrication. On peut dire que dans tous les cas, l'attrait dépasse le rôle utilitaire de l'objet. Depuis que les hommes acceptent la haute fantaisie, on leur propose des mouchoirs écossais en biais, violemment colorés sur fond blanc à très large bordure. Des motifs d'inspiration indienne jaune et juchés disposés sur une construction géométrique, sont également dans le vent de la mode. Pour Madame, le dessin abstrait s'impose, suivi de près par des fleurs réalistes qui paraissent sortir d'un catalogue de pépiniériste...

à encadrement opaque sur linon léger, damiers au centre en fils coupés. Sur fond fil à fil bleu et blanc, une grecque très allongée marque deux côtés en fines lignes blanches. Il propose aux dames beaucoup de dessins de style persan imprimés en camaïeu, rehaussés d'un ton éclatant; ainsi que des encadrements à bordure de satin, des mouchoirs romantiques en linon bleuté, réimprimés de rinceaux feuillus au trait sur lesquels se posent deux charmants bouquets noués de rubans. Lanvin dédiée à l'homme élégant le mouchoir bleu marine à bordure de satin roulottée à la main, orné au centre de motifs cachemire traités en camaïeu. Et le blanc lui-même sort de sa neutralité : il s'orne d'épis de blé et de papillons traités en jacquard marine. Dans le genre très coloré, on remarque un mouchoir orange imprimé de menus motifs cachemire bruns et violet clair.

Le petit Cholet

Cependant, le fameux petit mouchoir de Cholet passe à travers les modes et les événements. Il a tout de même évolué, mais garde son caractère type. Vous trouverez des écossais « clan » à encadrement satin, des mouchoirs à fonds blancs avec des dessins écossais pastel. Pour les hommes, les fonds bis et bleutés avec bande de satin marron, marine ou rouge sont réservés aux costumes sport.

La « griffe » Haute Couture

Mais, cette année, les couturiers se sont lancés dans l'aventure. Après tout il n'y a rien où l'on ne puisse apposer sa « griffe »... Carven a pensé au « jeu d'échecs » pour les messieurs. C'est un mouchoir

Le chinchilla, un animal d'appartement

Il n'est pas facile aujourd'hui d'accéder au désir de l'enfant — et surtout de l'enfant de la grande ville coupé de la nature — de se rapprocher des animaux. L'idéal pour lui reste de pouvoir s'occuper lui-même d'un animal intelligent, propre, répondant à toutes les conditions d'hygiène, qui réagisse spontanément aux marques de sympathie de l'enfant et lui manifeste sa confiance, si possible par un contact direct et en jouant, écrit le professeur H. Hediger, directeur du Jardin zoologique de Zurich, dans le dernier « bulletin » du Crédit suisse.

On trouve depuis quelque temps dans le commerce un petit animal idéal d'appartement — le chinchilla. Ce rongeur originaire des Andes, qui a la taille d'un écureuil, une fourrure remarquablement fine, de grands yeux et une moustache amusante, a un tempérament espiègle et une grande vivacité. Il peut être abandonné à son sort dans une petite cage pendant des heures et, lorsque l'occasion s'en présente, circuler librement dans l'appartement.

Il sont de petites boules sèches. Ils n'ont pour ainsi dire pas d'odeur, ne mordent jamais si on les traite comme il convient et leur alimentation est simple. Le prix en est modique, pour peu qu'on ne tombe pas sur l'un de ces marchands peu scrupuleux qui s'efforcent de faire monter les prix artificiellement par des manœuvres douteuses. Même le propriétaire le plus pointilleux ne peut avoir aucune objection fondée contre la présence d'un chinchilla, hormis les froids paragraphes du bail, dont les auteurs ne prennent pas en considération la santé psychique de l'enfant des grandes villes. Une place de jeux ne comprenant que des installations mécaniques ne suffit pas. Lorsqu'il est difficile de se procurer un chinchilla, on peut également recommander le cobaye à poil ras, dont la docilité et les autres qualités sont en général largement sous-estimées.

Une nourriture simple

Les chinchillas n'ont quasi pas de maladies, et jamais d'affections transmissibles à l'homme; ils ne boivent qu'exceptionnellement et leurs crottes

NETTOYAGE DE TAPIS

Remise **30%**

mode teintureria

Gratin de pommes de terre



Pour 4 ou 5 personnes : 1 kg de pommes de terre, 250 g de crème fraîche, 150 g. de gruyère, du sel, du poivre.

Peler les pommes de terre, les laver, puis les couper en rondelles assez fines. Les passer sous l'eau et les sécher. Râper le fromage. Mettre quelques cuillerées de crème dans un plat allant au four, y placer un lit de pommes de terre. Saupoudrer de sel, de poivre et de fromage râpé. Recommencer l'opération le nombre de fois voulu. Terminer par une cou-

che de crème. Toutes les pommes de terre doivent être utilisées, mais il doit rester trois ou quatre cuillerées de crème et un peu de gruyère. Cuire au four environ 45 minutes. A ce moment, les pommes de terre doivent être presque cuites mais pas tout à fait. Enlever à la cuiller la crème qui a cuit sur le dessus et la remplacer par de la crème crue; achever la cuisson (une dizaine de minutes). Saupoudrer de gruyère, puis faire gratiner quelques minutes. Servir.

Votre batterie de cuisine

Les ustensiles de cuisine quotidiennement utilisés demandent à être entretenus avec beaucoup de soin pour durer longtemps et éviter des intoxications alimentaires qui pourraient devenir graves. Un bon conseil : quel que soit le matériau dans lequel a été fabriqué votre batterie de cuisine : aluminium, acier inoxydable, émail, porcelaine à feu etc., interposez toujours entre la casserole et la source de chaleur un diffuseur de chaleur ou une plaque d'amiante. Vous obtiendrez une cuisson plus régulière et vos fonds de casseroles ne noirciront pas.

Casseroles en aluminium : utilisez un tampon de laine d'acier (évitons les cristaux de soude), lavez à l'eau bien chaude additionnée de détergent. Rincez et séchez parfaitement des ustensiles de cuisine en aluminium, ne mettez pas de couvercles sur les casseroles et les fait-tout, ne les retournez pas lorsqu'ils sont hors service, l'air doit pouvoir y pénétrer librement.

Si les aliments ont attaché : n'utilisez surtout pas de couteaux ou de palettes métalliques. Faites tremper la casserole à l'eau chaude, additionnée d'une bonne cuillerée de gros sel.

Notez : dans les casseroles en aluminium neuves, vous pouvez faire bouillir (pour assurer le bon entretien futur) de l'eau additionnée de lait ou de bouillon gras, moitié, moitié.

Si le cas est grave, faites bouillir pendant quelques secondes dans ce récipient du vinaigre d'alcool ou de l'eau de javel pure. Rincez très soigneusement après.

Acier inoxydable : évitez tout ce qui pourrait le rayer comme une brosse à vaisselle trop dure ou une poudre abrasive. Lavez vos ustensiles de cuisine à l'eau chaude additionnée de détergent. Rincez à l'eau chaude, essuyez bien avant de ranger.

Tôle émaillée : mêmes précautions que pour l'acier inoxydable. Fonte émaillée : se lave comme la tôle émaillée. Attention dans ces deux cas, de ne pas remplir d'eau froide un récipient encore chaud, vous feriez sauter l'émail.

Verre à feu : nettoyez à l'eau chaude additionnée de détergent. Utilisez un tampon spécial pour bien « racler » le verre sans le rayer. Rincez dans une eau à la même température. Essayez avec un torchon bien sec.

GUERLAIN Beauté - Sports d'hiver

Pour protéger votre visage : LA CRÈME PLEIN VENT, protectrice et brunsante.

Brillant, transparent, hydratant, L'HYDRA ROUGE, illuminera vos lèvres tout en les protégeant.

Pour les lèvres sensibles, les très grands froids, LE BEAUME DE LA FERTE.

Pour protéger vos ongles, à rude épreuve pendant les sports d'hiver : LE CRISTAL VISON.

KINDLER Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

« ÊTRE BIEN DANS SA PEAU »

FORMULE IDÉALE : SAUNA + SOINS DE BEAUTÉ Traitements scientifiques modernes par esthéticienne diplômée

SAUNA Pathy BEAUTÉ

CORTAILLÔD - Tél. 42 16 35

Pour bien commencer l'année

sur stender spécial FEU VERT aux prix verts



Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18 Même maison à Travers, rue de la Gare

Etre mince grâce à Clarins

Madame J. Parret Trésor 9, Neuchâtel 25 61 73

FAN SPORTS

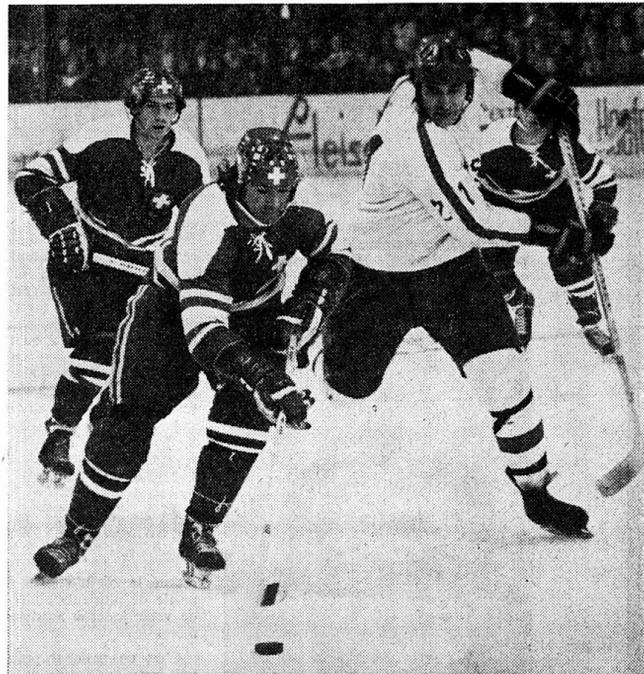


L'EXPRESS

hockey sur glace

Devant 3206 spectateurs sur la patinoire « fétiche » de Zoug

La Suisse frôle l'exploit face à la Pologne qui arrache la victoire à l'ultime seconde



EN ÉVIDENCE. — Turler le fut souvent puisque à l'origine des deux buts suisses, alors que Neiningger (à l'arrière-plan) ne fut pas en reste. (A.S.L.)

SUISSE - POLOGNE 2-3 (0-2 1-0 1-1)

MARQUEURS: Szeja 6me; Bialynicki 7me; Dubois 38me; Henzen 47me; J. Slowakiewicz 60me.

SUISSE: Jaeggi; Furrer, Sgualdo; Henzen, Leuenberger; Dubois, Turler, Wank.

De notre envoyé spécial

Dellsparger; Jenni, Chappot, Piller; U. Luthi, Durst, Neiningger. Entraîneur: Robertson.

POLOGNE: Kosyl; Kocpynski, Potz; Zurek, Czachowski; Fryzlewicz, Feter; Szeja, Jaskierski, Ki-Bialynicki; Obloj, Kacik, Tokarz; J. Slowakiewicz, Batkiewicz, Chowaniec.

ARBITRES: MM. Grandberg et Karlsson (Suède).

NOTES: Patinoire de Zoug. Temps forts. Glace en bon état. 3206 spectateurs. L'équipe suisse se présente avec deux lignes de défense seulement, Aeschlimann est

rentré à Lugano en compagnie de Molina, cela en accord avec la Ligue. L'absence de Molina au but oblige la commission technique à trouver un autre gardien en qualité de remplaçant de Jaeggi. Son choix s'est porté sur Braun... d'Utzwil! Hofmann et Pargaetzl l'accompagnent sur le banc des remplaçants. Quinze secondes avant la fin du premier tiers-temps une bagarre éclate entre Luthi et Chowaniec. Les deux joueurs se font pénaliser de deux minutes, mais, tandis que Luthi se rend en « prison », le Polonais frappe Furrer d'un coup de canne sur la nuque si bien que sa peine sera justement portée à cinq minutes. A partir de la 21me minute, Hofmann remplace Leuenberger. Pénalités: quatre fois deux minutes contre la Suisse; trois fois deux minutes, plus cinq minutes contre la Pologne.

LE « BUT »

La Suisse a passé très près de l'exploit sur la patinoire « fétiche » de Zoug. Menée par deux buts à zéro après sept minutes de jeu, l'équipe de Robertson, animée d'une foi inébranlable, a livré un long et difficile combat à son adversaire; combat qui aurait

dû se terminer par un logique partage des points. Las, à une seconde de la fin, alors que les Polonais pressaient leurs adversaires dans leur camp dans l'espoir très hypothétique d'arracher la victoire, un dégagement d'Hofmann fut repris par un défenseur qui put servir J. Slowakiewicz bien placé et ce fut le but que personne n'attendait!

QUARANTE SECONDES

Cette issue récompense mal une formation helvétique qui a livré une prestation bien supérieure à celle de la veille. Obligé de n'aligner que deux lignes de défense à cause de l'absence d'Aeschlimann, Robertson aura eu la satisfaction de remarquer que cette solution était la meilleure! Sollicités plus fréquemment que d'ordinaire, les arrières ont beaucoup mieux joué que lors des matches précédents, et toute l'équipe s'en est ressentie. L'amélioration fut nettement visible chez les attaquants qui observèrent une discipline rigoureuse, marquant de près leurs adversaires directs avec constance et bonheur.

Cette discipline ne fit réellement défaut que durant une quarantaine de secondes, ce

qui permit d'ailleurs à la Pologne d'ouvrir la marque, puis de l'aggraver immédiatement.

PRESSION

Surprise par ces deux buts, la Suisse, qui aurait pu ouvrir la marque à la première minute déjà, se trouvait donc avec un handicap assez lourd à combler. Fort heureusement, elle ne se laissa pas aller et tenta, au contraire, de refaire au plus tôt le chemin perdu. Ces efforts furent tout d'abord mal récompensés. Au cours de la période intermédiaire notamment, l'équipe helvétique entraînée par une deuxième ligne en brillante forme (celle de Turler) s'octroya au moins cinq occasions de réduire l'écart alors que la Pologne ne parvenait pas à répondre avec la même verve.

Malheureusement, Neiningger, Luthi, Durst et Chappot échouèrent tour à tour face à Kosyl qui s'était déjà illustré au début de la partie en repoussant des tirs de Turler et Durst, tous deux également bien placés. Il faut attendre la 38me minute pour voir la Suisse réduire l'écart d'une façon largement méritée, même si la défense polonaise fut partiellement coupable. Pressé par Turler un arrière voulut passer à son coéquipier, mais Dubois intercepta la passe qu'il reprit directement et victorieusement.

L'équipe Suisse entama l'ultime période sur la lancée de la précédente. L'égalisation qui survint sur un tir perfide de Henzen, admirablement servi par Turler, était des plus logiques, mais elle provoqua chez l'adversaire une réaction très vive dont on connaît l'issue.

ESPOIRS

Cette fois, la formation de Robertson a donné la pleine mesure de ses moyens. Nous ne pouvons lui reprocher que d'avoir manqué trop de buts durant les longs moments où son « fore checking » désempara un adversaire surpris autant par l'ardeur que par l'audace et l'implacable marquage des Suisses. Un certain manque de confiance a joué un mauvais tour aux avants helvétiques au moment décisif, mais l'excellent jeu de position du gardien Kosyl n'était pas étranger non plus aux échecs successifs que nous avons déjà relatés.

Les Suisses n'ont donc pas à rougir de cet échec. En fait, ce match leur aura prouvé qu'ils peuvent aisément se hisser à un bon niveau lorsqu'ils appliquent les consignes et croient à leurs possibilités. Certes, ce n'est pas encore l'heure de crier au redressement sur la prestation de hier soit demandée à être confirmée mais les progrès accomplis depuis le match de Wetzikon étaient si nettes qu'une certaine dose d'espoir est de mise.

François PAHUD

Sur le front des professionnels canadiens les cadeaux ne sont pas à l'ordre du jour

Nous venons à peine de passer l'époque des fêtes mais on ne fait plus de cadeaux aux ténors du classement des conférences Est et Ouest de la Ligue Nationale. Comme preuve, les North Stars du Minnesota ont remporté une onzième victoire consécutive devant 16.000 partisans. Ils ont difficilement disposé du Canadien de Montréal par le pointage de 3-2 dans une partie enlevante au possible. Les North Stars s'approchent

seulement par un boulet de Cournoyer en plein visage au triosisme vingt, a été la grande vedette chez les siens. Son vis-à-vis, Ken Dryden ne peut être blâmé pour cet échec. Il a tenu comme d'habitude le Bleu-Blanc-Rouge dans la lutte en se montrant très alerte devant les assauts répétés des Stars.

C'est sur une note fort excitante que la deuxième période a commencé alors que Pete Mahovich et le défenseur droit du Minnesota Ted Harris en sont venus aux coups. Le combat a pris naissance lorsque Harris a accroché le joueur des Canadiens, Mahovich n'a pas pris l'affront et les gants sont tombés. Harris a porté une première droite qui a complètement raté, projetant celui-ci à genoux. Pete Mahovich qui était trop sûr de sa puissance n'a point profité de la situation et quand Ted Harris se fut relevé, l'expérience pugilistique du géant défenseur des Stars s'avéra déterminante.

Tirant de l'arrière 2-1, le Canadien a ouvert sa machine à l'ultime engagement. Ses multiples attaques se sont malheureusement heurtées à une défensive très étanche du Minnesota. Pour comble, si l'arrière-garde était enfoncée, c'est Cesare Maniago qui ferait la porte.

Contre le courant du jeu et après des accrochages entre Lafleur-Drouin et Bouchard-Paris, les North Stars ont augmenté leur priorité à 3-1, grâce au filet de Dean Prentice. Le Tricolore loin de se décourager a appuyé davantage sur l'accélérateur Frank Mahovich, à la 17me minute trouvait finalement une brèche dans la forteresse des Stars après un magnifique triootage Lemaire-Cournoyer. L'égalisation devenait tout à fait possible car 2 minutes avant la fin, Dryden désertait son but et le bouillant Bill Goldsworthy se fit inviter au cachot par l'arbitre Wood. A 4 contre 6, les North Stars résistèrent vaillamment malgré des situations absolument désespérées...

DÉSAPPOINTEMENT

Les Sabres de Buffalo sont en superbe condition! Un court passage à vide (2 défaites dont une face à la Californie 4-2 et l'autre aux mains des Kings de Los Angeles 2-0) ne les a pas scié pour autant et les Rangers de New-York ont vu leur étoile pâlir.

Le sensationnel Gilbert Perreault a compté un but en plus de fournir une assistance ce qui a largement aidé les puissants Sabres à vaincre les New-Yorkais 4-1, au Madison Square Garden. Les 18.000 spectateurs ont été fort désappointés de voir avec quelle facilité Buffalo s'est ainsi approché à 2 points de la 3me position de la division Est, ayant une joute en moins de surcroît!

Dave Dryden a également brillé devant la forteresse des vainqueurs en repoussant un barrage de 32 lancers. Seul Bruce Mc Gregor avec son 8me but de la saison, l'a privé d'un blanchissage alors qu'il restait 5 min. à jouer. Dryden s'est en outre merveilleusement comporté sur une échappée de Walt Tkaczuk.

Perreault a préparé le 20me but de la campagne de René Robert lors d'un avantage numérique en première période. Son coéquipier Jim Lorenz a ensuite inscrit le but victorieux à 17 min. et 41 sec. de cet engagement. Don Luce s'est chargé de l'autre but des Sabres avant que Gilbert Perreault finisse de paver ce triomphe. La vedette de Buffalo figure avec brio au palmarès des compteurs ayant un capital de 17 buts et 32 passes.

OBJECTIF

Les Blues de Saint-Louis nourrissent un objectif clair et net. Une place dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley! Afin d'y arriver, il ne faut pas y aller par 4 chemins et les Blues qui connaissent parfaitement la musique, sont arrivés à Chicago prêts pour le concert! Leur démonstration fut si convaincante qu'ils ont abattu les géants de la conférence Ouest, les Black Hawks, par 5-3.

Première ligue (gr. 4) Martigny à Monruz face au H.C. Serrières

Battu en Valais au terme de la première journée de championnat, Serrières reçoit ce soir son vainqueur martignerain. Un quitte ou double pour les hommes de Blank actuellement à sept points (avec un match en moins) de Martigny, solide chef de file du groupe quatre.

Néo-promu, Serrières a, jusqu'à ce jour, fourni un bon championnat, preuve en est sa seconde place au classement. Or, en recevant Martigny à Monruz, l'occasion lui est offerte de démontrer une nouvelle fois sa valeur, son tempérament. Pour ce faire, il possède des arguments valant surtout par l'expérience de certains joueurs. Quant à Martigny, une victoire lui assurerait une fin de championnat tranquille, toute axée sur sa préparation pour les finales d'ascension.

R. N.

● Match amical à Fussen: EV Fussen - Slovan Bratislava 0-4 (0-1 0-2 0-1).
● Matches amicaux: CP Berne - Slovan Bratislava 5-7 (1-2, 2-2, 2-3). Langnau - VSS Kosice 1-2 (0-1, 1-1, 0-0).

Le grand chef d'orchestre Gary Unger a dirigé une symphonie magistrale en capitalisant 5 points, soit 2 buts et 3 aides. Le festival a été réhaussé grâce à l'excellente participation de ses compagnons de ligne Mike Murphy (2 buts) et Jack Eggers (1 but). 185.000 personnes remplassaient l'amphithéâtre de la ville des Vents à l'occasion de cette brillante exhibition.

Unger a préparé le premier filet du match en passant le disque à Murphy lors d'un avantage numérique au tiers initial. Il a fait lui-même bouger le tableau d'affichage au deuxième et troisième engagement. Son dernier solo fut inscrit alors que les Blues avaient 6 attaquants dans la mêlée, leur gardien Wayne Stephenson étant rendu au banc en attendant une punition retardée à un joueur de Chicago.

Les Black Hawks ont bien essayé d'élever la voix en plein récitai mais il n'y a que Jim Pappin, Chico Maki et Dan Maloney qui se sont fait entendre...



ski

Tournée des « Quatre tremplins » à Innsbruck Victoire de Botchkov (URSS) et Suisses en évidence

La série des victoires est-allemandes dans la tournée austro-allemande de saut a été interrompue, sur le tremplin de Berg Isel à Innsbruck, par le Soviétique Serge Botchkov qui, avec des sauts de 89 et 90 mètres et un total de 231,1 points, a devancé les Allemands de l'Est Rainer Schmidt, vainqueur à Obertsdorf et Garmisch Partenkirchen (228,9) et Hans-Georg Aschenbach (224,4).

La suprématie allemande de l'est n'a pas été mise au cause par le seul Botchkov. Les Suisses Steiner et Hans Schmid, en se hissant au quatrième et cinquième places, ont également contribué au relatif effacement des sauteurs de la République démocratique, qui n'ont réussi à classer qu'un troisième des leurs parmi les dix premiers: Manfred Wolf (huitième).

Au grand dam des équipes française et allemande LE DÉLÉGUÉ FIS ANNULE LE GÉANT DE MARIBOR

Le slalom géant féminin de Maribor, qui comptait pour la coupe du monde, a été annulé. Cette décision a été prise par M. Karl Senger (Aut), délégué technique de la FIS. « Je sais que cette décision va créer des problèmes, mais je n'avais pas d'autre choix », a déclaré M. Senger. Le délégué de la FIS a indiqué qu'à la suite du redoux (la température était brusquement montée au-dessus de zéro mercredi et le sol était sur la neige glacée l'avait trop ramollie), des pierres apparaissent à certains endroits. « Toute chute aurait pu avoir des conséquences graves », a-t-il dit en substance.

M. Senger a certes agi sous les pressions indirectes des équipes d'Autriche, d'Italie, de Suisse, des Etats-Unis et du Canada, qui après inspection du parcours, avaient refusé de prendre le départ. Sa décision a été vivement critiquée par les Français et les Allemands, qui s'étaient partagés les premières places dans le slalom. « Nous

Dans ce concours qui s'est déroulé dans des conditions difficiles, les Allemands de l'Est n'en ont pas moins une fois encore réussi la meilleure performance d'ensemble. Plusieurs de leurs adversaires, dont la préparation n'était pas aussi poussée au début de la tournée, ont cependant démontré à Innsbruck qu'ils étaient en train de combler leur retard.

C'est le cas notamment du Japonais Yukio Kasaya, champion olympique à Sapporo qui, pour la première fois en trois concours, est parvenu à terminer parmi les dix premiers (sixième). Les Finlandais, avec Tauno Kaeyhko (septième) ont également obtenu leur meilleur résultat de la tournée.

Les 15.000 spectateurs présents autour du tremplin de Berg Isel n'ont guère eu l'occasion de vibrer au cours de la première manche, courue partiellement sous la pluie.

Ce n'est qu'au cours de la deuxième manche que des sauts de 90 mètres et plus furent enregistrés grâce à Rainer Schmidt (91 m) et à Serge Botchkov (90 m).

DEJA EN RETARD...

Au terme de la première série de sauts, Botchkov (qui avait terminé huitième à Garmisch) se trouvait en tête avec 1,4 p. d'avance sur Schmidt et 2,7 p. sur Aschenbach. Le retard de Walter Steiner et de Hans Schmid (six et huit points respectivement) était déjà trop important pour pouvoir être comblé.

Dans la deuxième manche, Rainer Schmidt faillit renverser la situation en réussissant le saut le plus long (91 mètres). Il fut cependant de la peine à maintenir son équilibre à la réception, ce qui lui fit perdre toute chance de devancer Botchkov.

Classements

- 1. Serge Botchkov (URSS) 231,9 points (89 et 90 m); 2. R. Schmidt (All-E) 228,9 (88 et 91); 3. T.-G. Aschenbach (All-E) 224,4 (86 et 88); 4. W. Steiner (S) 215,5 (84 et 89); 5. H. Schmid (S) 212,7 (86,5 et 87); 6. Y. Kasaya (Jap) 214,8 (83 et 87); 7. T. Kaeyhko (Fin) 212,1 (83,5 et 86); 8. T. Pawlusiak (Pol) 210,6 (81 et 86); 9. M. Wolf (All-E) 210,6 (83,5 et 86); 10. H. Itagaki (Jap) 209,6 (81 et 86); 11. W. Schwabl (Aut) 208,6 (82 et 85); 12. R. Hoehn (Tch) 203,4 (81 et 83,5); 13. J. Danneberg (All-E) 202,0 (80 et 80,5); 14. R. Bachler (Aut) 201,8 (82,5 et 82,5); 15. E. Rautionaho (Fin) 201,7 (81 et 82,5). P. Aubert (S) 198,4; 16. F. Guignard (S) 174,9 (75 et 79); 68. F. Guignard (S) 164,1 (71 et 76); 68. E. von Grunigen (S) 158,0 (71 et 74).

Classement général: 1. Schmidt 695; 2. Aschenbach 665,7; 3. Schmid 644,7; 4. Wolf 642,4; 5. Botchkov 640,0; 6. Henry Glass (All-E) 637,0; 7. Steiner 631,5; 8. Dieter Kampf (All-E) 630,6; 9. Hoehn 623,6; 10. Danneberg 611,7. P. Aubert 591,8; 20. Kasaya (Jap) 584,7; 47. Aubert 527,3.

Par équipes: 1. Allemagne de l'Est (Aschenbach, Schmidt, Wolf) 663,9; 2. Suisse (Steiner, Schmid, Zehnder) 636,6; 3. URSS (Botchkov, Teritchev, Kalinin) 620,4; 4. Japon, 612,0; 5. Autriche, 605,1; 6. Tchécoslovaquie, 601,2; 7. Pologne, 600,2; 8. Finlande, 592,1; 9. Yougoslavie, 545,9; 10. Norvège, 545,2.

Général: 1. Allemagne de l'Est, 2021 points; 2. Suisse 1868; 3. URSS 1801; 4. Tchécoslovaquie 1782; 5. Finlande 1775; 6. Japon 1763 points.

Grindelwald et Wengen: les épreuves déplacées

La tempête de foehn qui a soufflé sur l'Oberland bernois durant les derniers jours de décembre a contraint les organisateurs des épreuves de coupe du monde de Grindelwald et de Wengen à prévoir le déplacement de ces courses, qui doivent être courues les 13 et 14 janvier (Wengen) et les 16 et 17 janvier (Grindelwald). Après avoir examiné les conditions d'enneigement qui règnent sur la région, les organisateurs bernois ont décidé d'organiser ces quatre épreuves (une descente et un slalom masculins et une descente et un slalom féminins) sur les pentes de l'Oberjoch au-dessus de Grindelwald (descentes) et sur la piste de la Petite Scheidegg (slaloms). Il a également été prévu une tentative de rallonger la piste de l'Oberjoch, sur laquelle s'était courue la descente féminine l'an dernier, pour ce qui concerne l'épreuve masculine.

Poehland arrête la compétition

Le skieur nordique ouest allemand Ralph Poehland (26 ans), originaire d'Allemagne de l'Est, a décidé d'abandonner la compétition pour raison de santé. Quatrième du combiné nordique des championnats du monde 1966 à Oslo, Poehland souffre d'une blessure à un genou, contractée il y a quelques années à la suite d'une chute sur le tremplin d'Oberstdorf. Poehland avait quitté l'équipe nationale d'Allemagne de l'Est en 1968 en Suisse à l'occasion des concours internationaux du Brassus. Il était ensuite passé en Allemagne fédérale.

Inquiétude en Italie

L'absence de neige inquiète quelque peu les organisateurs de la septième « Semaine internationale du Trentin - Haut-Adige », qui doit débuter le 8 janvier à Castelrotto. Si les conditions d'enneigement ne s'améliorent pas d'ici là, une piste de remplacement est déjà préparée à l'Alpe di Siusi, près de Castelrotto. Le programme de la manifestation, qui réunira les meilleurs skieurs de fond mondiaux, ne subira quant à lui aucune modification. Après l'épreuve des 15 km de Castelrotto, la caravane se déplacera le 10 à Ronzone, pour les 30 km, et le 11 à Dimaro-Folgarida, pour le relais 3 fois 10 km.



football

Les « Trois » battent les « Six » à Wembley

Au stade de Wembley à Londres, dans le « match du Marché commun », l'équipe des « Trois » a battu celle des « Six » par 2-0 (0-0).

Malgré la présence au sein des deux sélections de plusieurs vedettes du football européen, cette rencontre n'a été suivie que par 25.000 spectateurs, ce qui constitue la plus faible assistance jamais enregistrée à Wembley. Elle fut cependant plaisante à suivre. Nettement meilleure en première mi-temps la sélection des « Six » (Allemagne, Italie, France, Belgique, Hollande et Luxembourg) faiblit nettement par la suite en raison de nombreuses modifications. Plus homogène, l'équipe des « Trois nouveaux » (Angleterre, Irlande, Danemark) prit alors la direction du jeu et elle obtint une victoire nulle-imméritée grâce à des buts du Danois Jensen (49me) et de l'Ecosais Colin Stein (73me).

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● Meyrin annonce qu'il s'est assuré les services jusqu'à la fin de la saison de José Thyon (20 ans) et André Thévenoz (20 ans) également. Ces deux joueurs font l'objet d'un prêt d'Étoile Carouge. Le club meyringien a pour sa part prêté Jacky Bedert à U.G.S. jusqu'à la fin de la saison également.

HOCKEY

● En battant par 8-2 (2-1, 3-1, 3-0) le Wevienne, Lugano s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe des Alpes. Les Tessinois ne s'étaient inclinés que par 3-5 à Faller. Le match retour s'est joué devant 1500 spectateurs.

CYCLISME

● Le vétéran ouest-allemand Hans Junkermann (38 ans) mettra fin à sa carrière à l'issue des six jours de Brème, qui se courront du 4 au 10 janvier. Junkermann, qui ne devait pas, initialement, participer

à cette épreuve, remplacera Bernd Rasing, malade. Il formera équipe avec son compatriote Dieter Puschel.

BOXE

● L'ancien champion d'Italie des poids surlegers, Pietro Certi, sera opposé sans titre en jeu au Turc Cemal Kamach, champion d'Europe de la catégorie, le 17 janvier à Istanbul. Le combat se déroulera en dix reprises de trois minutes.

DIVERS

● L'Allemande de l'Ouest Heide Rosendahl a été nommée athlète féminine de l'année 1972 par le magazine sportif « Women's Track and Field World » à la suite d'un référendum auquel ont participé 45 correspondants dans 27 pays. La jeune Allemande a recueilli un total de 90 points dans ce référendum, devançant de 3 points la Soviétique Ludmilla Bragina, l'Allemande de l'Est Renate Stecher totalisant pour sa part 76 points.

Traînez-vous votre estomac comme un boulet?

Entendons-nous. Auriez-vous exceptionnellement mangé plus que de coutume? Ce repas vous pèse. Vous n'en gardez comme souvenirs que des renvois, des ballonnements ou des brûlures. Connaissiez-vous les pastilles Rennie? Les ingrédients actifs de Rennie neutralisent rapidement l'excès d'acidité de l'estomac, cause de votre tourment. Demandez à votre pharmacien ce qu'il en pense. En plus de leur effet indiscutable, les pastilles Rennie ont un supergout de menthe.

Hockey Club Serrières

Patinoire de Monruz - Neuchâtel

Jeudi 4 janvier à 20 h 30

SERRIÈRES - MARTIGNY

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Michel Favre

Né le 26 septembre 1946, fait sa seconde saison avec le H.-S. Serrières. Ferme adepte du hockey, il avait déjà joué précédemment dans d'autres clubs des environs.

Doté d'un réel sens du jeu qui fait de lui un de nos très bons joueurs, il



est aussi un fort dribbleur auquel on a de la peine à ravir le puck lorsqu'il s'en est emparé. Qu'il joue à l'aile gauche ou au centre, on le voit toujours foncer et « gratter » sans répit. C'est un vrai sportif qui pratique également le football avec le F.-C. Aarau.

Michel Favre, qui est marié et père d'une petite fille, exerce la profession de dessinateur. Très chic camarade, on peut vraiment dire qu'il est doté d'un excellent caractère et qu'il s'est tout de suite senti très à l'aise au milieu de ses camarades qu'il a du reste tous conquis dès son arrivée au club.

André Kehrli

est né le 26 juin 1945. Lui aussi a fait partie de plusieurs clubs en Suisse avant de venir jouer à Serrières la saison dernière.

C'est un patineur puissant, volontaire, qui joue au centre et a la chance de posséder vraiment le sens du hockey.

Pour ceux qui ne le connaissent pas très bien, il peut paraître tant soit peu fermé, étant d'un naturel sérieux et réservé. Il est vrai qu'il ne s'extériorise pas facilement et qu'il cache sous des



dehors que certains pensent à tort un peu froids, un bon tempérament et beaucoup de sensibilité et qu'il gagne à être connu.

André Kehrli, technicien, marié, manifeste un réel plaisir à faire du hockey et à jouer à Serrières où il se montre pour ses compagnons de jeu un très bon camarade.

Ce soir à Monruz, ce sera le choc tant attendu entre les deux premiers du classement. On peut s'attendre à un match de haut niveau, car Serrières avait été un adversaire coriace pour Martigny et les gars du président Botteron avaient lors de ce match-aller fourni d'excellentes prestations. Ils essaieront de prendre leur revanche. Certaines de leurs performances, au cours de ce championnat, permettent de penser qu'ils sont capables de le faire.

Au cours d'une lutte très serrée, ils ont battu Yverdon. Les Vaudois se trouvaient alors à égalité de points, on ne pouvait se faire des politesses. Notre adversaire s'acharna alors à détruire le jeu qui devint haché, dur, même hargneux.

A Château-d'Ex s'ajoutèrent deux nouveaux points. Nos joueurs ressentirent la fatigue lors de ce troisième consécutif. L'équipe du Pays d'En-Haut avait été considérablement renforcée par d'anciens joueurs de Villars qui avaient repris du service pour l'occasion. Ce qui explique ce 2-4 pour Serrières, alors que jusque-là Château-d'Ex avait perdu tous ses matches avec des scores très sévères. Nos hommes eurent néanmoins le match en main, mais ils ne se souviennent pas avoir eu à jouer sur une glace d'aussi médiocre qualité.

A Charraz, ce fut la déconfiture pour les Vaudois. Serrières enleva le match avec un brio incontestable. Chacun déploya au maximum ses

capacités. Le jeu fut d'une belle qualité. Ce soir-là fut un bon soir pour toute l'équipe, mais ce fut particulièrement celui de Paroz.

Par contre, le long déplacement à Montana ne fut pas favorable à notre équipe qui joua d'une réelle malchance, surtout lors du premier tiers-temps qu'elle domina nettement. Au second tiers, l'altitude, le fœhn eurent raison de nos hommes qui se reprirent pourtant magnifiquement mais cependant un peu tard pour combler le retard sur un adversaire de plus en plus nerveux et méchant. Ce troisième tiers appartenait à Serrières qui donna une fin mouvementée à cette rencontre en marquant trois buts coup sur coup.

Quant au match de ce soir, rappelons que Martigny est la seule équipe, avec Zoug, à n'avoir perdu aucun match de championnat, ce qui est en ligue nationale A et B ou en première ligue. Donc du beau hockey, un affrontement qui promet, une rencontre que les sportifs ne manqueraient pas.

CLASSEMENT

1. Martigny 11-21 ; 2. Serrières 11-14 ; 3. Val-de-Joux 11-13 ; 4. Le Locle 11-11 ; 5. Saas-Grand 11-11 ; 6. Saint-Imier 9-10 ; 7. Montana-Crans 11-9 ; 8. Yverdon 10-8 ; 9. Charraz 10-7 ; 10. Château-d'Ex 9-0.



J.-J. LUDI
BOIS - MÉTAL - BÉTON
CLOTURES
Location pour manifestations
CORCELLES 038 / 31 76 78
privé 41 26 15
SERBATEC 24 20 66

TRANSPORTS - EXCURSIONS
FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 25 21

Confiez vos transports au spécialiste, déménagements tous pays. Camionnage officiel.
FLUHMAN, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20.

Commerce de volailles
Gibier et poissons
Lehnherr Frères
(038) 25 30 92 2000 NEUCHÂTEL
50 ans d'expérience

J.-Ph. Gendre
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Meubles style et modernes
Rideaux, tentures murales
Tapis de fond
Tél. 33 41 71 HAUTERIVE

RADIO - TÉLÉVISION
NOIR - BLANC + COULEUR
A. KOCH conc. PTT
Vente - Location - Réparation
PESEUX : Ernest-Roulet 7
Tél. 31 77 77

GOAL!
Pourrez-vous dire après avoir acheté chez baby-confort, car VOTRE but est d'obtenir mieux pour moins d'argent. TOUT pour bébé de 0 à 6 ans. Voyez nos vitrines, comparez qualité et prix. Berclès 1, NEUCHÂTEL.

SALE DES CONFÉRENCES
jeudi 11 janvier à 20 h 30
Récital : **DUO DOBRZELEWSKI, violon TROUILLET, violoncelle**
ŒUVRES DU XVIIIÈME SIÈCLE FRANÇAIS
L. VAN BEETHOVEN, B. MARTINU, Z. KODALY
Location : agence Strübin, librairie Raymond, tél. 25 44 66 ; places à Fr. 6.— et 9.— ; (étudiants Fr. 3.—).

Auberge de la Saugue CUDREFIN (VD)
L'auberge de la Saugue a dû être fermée par nous.
La réouverture est prévue pour le printemps prochain.
L'administration.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Occasion de 1er choix
MINI 1000
Limousine avec porte arrière, 4 places. Complètement révisée. Expertisée. Garantie 3 mois.
Fr. 3600.—
Echange, facilités.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A VENDRE
un camion Mercedes tout terrain, type 1920, 16 t., basculant 3 côtés, 5 m cubes ; une camionnette Mercedes diesel, type 319, pont de 4 m, charge utile de 1490 kg ; une voiture Audi Record 1900 S, année 1970, avec radio, expertisée ; une voiture Audi Variant A 75, année 1970, avec radio, expertisée.
Garage du Faubourg, 1580 Avenches.
Tél. (037) 75 14 23.

OFFRES D'EMPLOIS
Annemarie Coiffure cherche
SHAMPONNEUSE pour les fins de semaine.
Place Pury 3, Neuchâtel.
Tél. 24 03 43.

Vente par téléphone
Travail absolument sérieux et sûr. Vous aimeriez gagner de l'argent, mais vous ne pouvez pas quitter la maison. Venez donc chez nous en qualité de collaboratrice libre de notre département des ventes. Pour ce travail intéressant vous devez trouver 5 heures au minimum par jour. Si vous aimez avoir du contact avec les clients et si vous avez le téléphone chez vous, nous vous inscrivons volontiers et nous vous assisterons à l'aide de nos conseillers en matière de vente. Veuillez vous renseigner sans aucun engagement au (037) 24 98 47.

La maison de santé de Préfargier, clinique psychiatrique, 2074 Marin (NE), cherche des **veilleuses (aides-infirmières ou infirmières diplômées)** pour veillées, de 7 à 15 nuits, ou plus par mois.
Présenter offres écrites ou téléphoner à la Direction.
Tél. (038) 33 51 51.

Nous offrons un travail intéressant et absolument sérieux et sûr à dames et messieurs qui aimeraient travailler à domicile.
Un revenu au-dessus de la moyenne
est garanti, si vous avez le téléphone chez vous, si vous pouvez travailler 5 heures par jour et si vous avez du talent pour la vente. Ce travail peut aussi très bien être exécuté par des personnes invalides. Veuillez vous renseigner sans aucun engagement au (038) 44 15 25.

Dem. d'emplois
CHAUFFEUR toutes catégories cherche place, si possible entreprise de cars. Adresser offres écrites à EF 0005 au bureau du journal.

Dessinateur en bâtiment (3 ans de pratique) cherche place stable pour date à convenir.
Adresser offres écrites à CO-3060 au bureau du journal.

Dessinatrice en béton armé (10 ans de pratique) cherche emploi à Neuchâtel.
Faire offres à : Cl. Muller, Chasselas 16, Neuchâtel.

Jeune homme bilingue, suisse, menuisier, cherche place stable comme chauffeur-livreur, catégorie A.
Adresser offres écrites à CE 11 au bureau du journal.

A vendre à la Chaux-de-Fonds
BAR A CAFÉ
Adresser offres écrites à AL 3057 au bureau du journal.

CHOPINVOLS
MAJORQUE
HIVER 1972/73 à partir de **Fr. 195.-**
Avion et pension Hôtel Marinella
Chaque vendredi dép. Zurich
Chaque dimanche dép. Bâle
A partir de Fr. 265.- Hôtel Lido-Parc, Paguera. Unique piscine de Majorque d'eau de mer couverte, chauffée à 29°. (Recommandation médicale!)
Soleil - Fleurs - Excellente nourriture
Renseignements et Réservations
UNIVERSAL AIR TOURS
Agents généraux SUAC SA
Steinenbächgässlein 34 - 4000 Bâle
Téléphone 061 / 221544

GRANDE VENTE
Machines à laver
neuves et occasions
Service après-vente assuré par nos monteurs.
Maglo, av. de la Harpe 21, Lausanne, tél. 27 84 10.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
Pierre MIEVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
Rue de la Place-d'Armes 6
Tél. 24 27 24
Neuchâtel

VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, véto-moteurs, motos
Vente - Achat Réparations
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49
Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 68 88

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77
Neuchâtel

PLÂTRERIE-PEINTURE
ERIC MOSER
papiers peints
Tél. 25 54 64
Rue Emer-de-Vattel 7

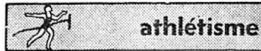
PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____
FAN

Véhicules à moteur
A vendre, à bricoleur,
OPEL 1700
Tél. 24 52 68.

Brangs + Heinrich AG. Zürich
Nous cherchons, pour notre rayon de Neuchâtel et du Jura bernois,
un représentant
âgé de 25 à 35 ans
Nous offrons :
— une situation stable
— un programme de vente étendu, s'adressant à toutes les industries
— une mise au courant approfondie.
Nous demandons :
— une formation commerciale
— des connaissances d'allemand
— de l'initiative et le sens des responsabilités.
La candidature d'un employé de commerce ayant l'intention de se lancer dans le service externe est également bienvenue.
Nous attendons volontiers vos offres, avec curriculum vitae, photo et certificats, à l'adresse suivante :
BRANGS + HEINRICH S.A. Extension Suisse romande
av. Floréal 11 - 1008 Prilly - Tél. (021) 25 32 12.

Brangs + Heinrich AG. Zürich
Qualitätspapiere
Nous cherchons, pour le printemps 1973,
CONCIERGE
habitant à proximité de notre Immeuble, rue du Trésor 9, à Neuchâtel, afin d'en assurer le service d'entretien.
S.I. Bâloise, pl. Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.
Nous sommes sur le point de développer notre
équipe de vente
Si vous aimeriez y prendre part et gagner de l'argent par un travail sérieux qui se fait par téléphone, à domicile, veuillez nous téléphoner. Occupation lucrative pour dames qui ont travaillé autrefois en qualité de secrétaires, vendeuses ou représentantes de commerce. Le travail peut très bien être exécuté par des personnes invalides. Nous pouvons vous garantir une formation approfondie et vous assister à l'aide de nos conseillers en matière de vente. Veuillez nous téléphoner sans aucun engagement au (032) 42 20 58.

AVIS DIVERS
Centre Coop-loisirs
Notre prochain cours de **connaissance des viandes** 7 leçons de 2 h **36.-**
mardi 16 janvier, 20 h
Boucherie Coop, Serrières
Un cours qui rendra service aux ménagères !
Connaissance des viandes Inscription
Nom : _____
Prénom : _____
Etat civil : _____
Domicile : _____
Adresse exacte : _____
Téléphone : _____
Centre Coop-loisirs
2001 Neuchâtel
Trelle 4



Bilan de la saison neuchâteloise



Les discoboles se sont mis particulièrement en évidence

La statistique publiée par l'A.N.A. fait également rejaillir les progrès des lanceurs, surtout des discoboles. C'est ainsi que, compte tenu des dix meilleures performances, la moyenne du lancer du disque s'est améliorée de 1,126 m chez les hommes. L'Olympien Chapatte

même avec 37,90 m, suivi à 1,25 m de Monnet, auteur d'un intéressant « come back », et, surtout, par le junior Bohnenblust du CEP, déjà à 36,39 m, ce qui signifie une augmentation de 4,08 m depuis 1971. A relever encore que Hofer demeure bien dans le coup — s'étant

même amélioré de 8 cm! — et que Pollicino du Ntel-Sports fait son apparition, derrière Meisterhans. Du côté féminin, deux Olympiennes dominent, à savoir la recordwoman M. Wyss, qui est passée de 28,26 m à 30,94 m, et la remarquable cadette A. C.-L. Monnier qui se situe maintenant à 29,17 m contre 24,24 m il y a une année.

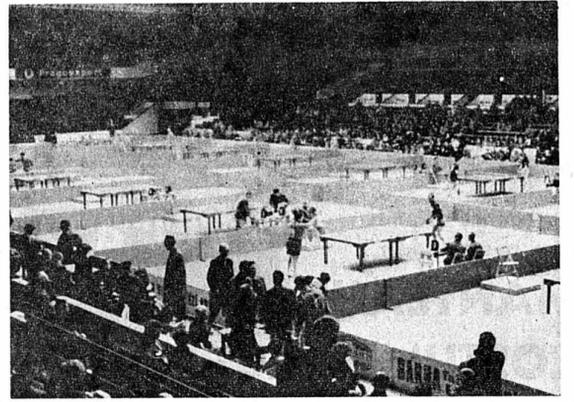
KASPER ET MARIDOR

Au javelot, ce sont deux adeptes du Neuchâtel-Sports qui mènent, et assez nettement. C. Maridor a placé le record cantonal à 33,44 m. Pour sa première apparition dans un tel classement c'est vraiment plus que remarquable! Les progrès de G. Girardin ne lui ont donc pas suffi pour se maintenir en tête. Par ailleurs, on retrouve C.-L. Monnier comme meilleure cadette A. Kasper pour sa part lance toujours plus au-delà des 60 m, l'ayant planté à 61,67 m. Mais, derrière, un certain Payot, également du Ntel-Sports, progresse très fortement — près de 6 m en 2 ans — et suit à 2,52 m. Meisterhans figure au 3^{me} rang, avec une progression de 3,24 m par rapport à l'année précédente. A

signaler encore la poussée de Vaucher de l'Olympic (+7,46 m) et la 5^{me} place occupée par Degrandis, avec plus de 50 m alors qu'il est cadet A, le seul réel espoir neuchâtelois actuellement.

SANS EGGER

En l'absence de J.-P. Egger qui ne peut être considéré comme Neuchâtelois, Chapatte demeure en tête du lancer du poids où il a gagné 36 cm. Il précède toujours Waefler sur lequel il accentue cependant son avance. Meisterhans a devancé Hofer grâce à une progression de 48 cm. La plus grande progression est due à Stegmann avec 55 cm. Le 1^{er} cadet est à nouveau Degrandis. Chez les filles, M. Wyss est toujours en tête. M. Fivaz n'a plus que 16 cm d'avance sur C. Gehringer qui est passée de 7,91 m à 9,18 m. Enfin, C.-L. Monnier est parvenue à 9,17 m grâce à une progression de 94 cm. Toujours plus d'adeptes du marteau! si bien que le recordman neuchâtelois demeure R. Miserez depuis 1965.



tennis de table A MI-PAROURS

Situation en championnat de l'ANJTT

Cette année, le championnat ANJTT par équipes est particulièrement intéressant, et les derniers résultats sont loin d'apporter des éclaircissements (peu souhaités, d'ailleurs), ce qui vaudra un second tour tout aussi passionnant.

1^{re} ligue: Le « choc » Bôle - Tavannes fut moins équilibré que prévu. En infligeant à Tavannes sa première défaite (2-6), Bôle provoque un regroupement en tête où trois équipes se partagent la première place. En queue de classement, Neuchâtel, toujours à la recherche de son premier point, n'a pourtant que 2 pts de retard sur Côte Peseux II.

2^{me} ligue: Excepté le favori La Heutte, et Port II qui suit à 4 pts, toutes les autres équipes sont menacées de relégation, puisque 2 seuls points séparent le troisième de la lanterne rouge, Le Locle III. Porrentruy, décevant jusque-là, paraît pouvoir se tirer d'affaire, mais la lutte sera acharnée entre Côte III, Bôle II, Bienne II, CSC Neuchâtel et l'actuel dernier.

3^{me} ligue gr. I: Métaux Précieux, qui devra jouer tout le second tour à l'extérieur, semble capable de maintenir son avance (2 pts), car il est à prévoir que ses quatre poursuivants s'entre-battront. En queue, CSC Neuchâtel II pourra-t-il maintenir son avance de 2 pts sur Bôle III?

3^{me} ligue gr. II: Quatre équipes (Cernier I et II, Oméga II et La Heutte II) luttent pour le titre. Pour l'instant, Cernier II et Oméga II se partagent la première place avec 12 pts; en fin de classement, trois équipes sont guettées par la relégation: Saint-Imier, Bienne III et Port III, le plus menacé.

4^{me} ligue gr. I: Cernier III termine premier; il lui faudra cependant lutter ferme au second tour, car tant Métaux II que Le Locle V, voire Sapin II sont capables de le déloger.

4^{me} ligue gr. II: Neuchâtel II, plus homogène, a eu raison de son rival, Le Landeron I. Et comme Côte IV n'est qu'à 3 pts, c'est à une lutte à trois pour la première place que nous assistons.

4^{me} ligue gr. III: Ici aussi, trois équipes luttent pour la première place: Oméga III suivi à 1 pt de Oméga IV et Longines III. Qui sera vainqueur à l'heure « H »?

Dames: Seules quatre équipes disputent le championnat. Pourquoi si peu de femmes s'adonnent-elles au tennis de table? Est-il vraiment si difficile de réunir un minimum de trois dames au sein d'un club?

Vétérans: Bôle ayant battu tous ses adversaires, seul Bienne qui suit à 2 pts pourra venir l'inquiéter.

Juniors: Les équipes du Locle dominent nettement. Ce n'est que justice lorsque l'on connaît le dévouement des dirigeants de ce club qui savent préparer l'avenir. Il est à

noter, dans cette catégorie une sensible amélioration du niveau de jeu, ce qui est de bon augure. La commission Juniors & Cadets est également à remercier pour son travail.
Cadets gr. I: Nette domination de Cernier I qui précède Bôle I.
Cadets gr. II: Ici, l'équipe du Locle est devancée par Tavannes I qui a gagné tous ses matches.

CLASSEMENTS

1^{re} LIGUE

- 1. Bôle 7-12 pts; Oméga 7-12; Tavannes 7-12. 4. Port 7-8. 5. Sapin 7-6. 6. Le Locle 7-4. 7. Côte III 7-2. 8. Neuchâtel 7-0.

2^{me} LIGUE

- 1. La Heutte 7-14 pts. 2. Port II 7-10. 3. Côte III 7-6. 4. Porrentruy 7-6. 5. Bôle II 7-6. 6. Bienne II 7-6. 7. CSC Neuchâtel 7-5. 8. Le Locle III 7-4.

3^{me} LIGUE

- Groupe 1:** 1. Métaux Préc. 7-12 pts. 2. Fleurier 7-10. 3. Suchard 7-10. 4. Brunette 7-9. 5. Cheminots 7-8. 6. Le Locle IV 7-5. 7. CSC Ntel II 7-2. 8. Bôle IV.

- Groupe 2:** 1. Cernier II 7-12 pts. 2. Oméga II 7-12. 3. La Heutte II 7-11. 4. Cernier I 7-9. 5. Longines 7-6. 6. Saint-Imier 7-3. 7. Bienne III 7-2. 8. Port III 7-1.

4^{me} LIGUE

- Groupe 1:** 1. Cernier III 7-14. 2. Métaux Préc. II 7-12. 3. Le Locle V 7-10. 4. Sapin II 7-8. 5. Côte V 7-5. 6. Fleurier II 7-4. 7. Brunette II 7-3. 8. Les Verrières 7-0.

- Groupe 2:** 1. Neuchâtel II 7-13. 2. Le Landeron I 7-11. 3. Côte IV 7-10. 4. Métaux Préc. III 7-9. 5. Neuchâtel IV 7-6. 6. Métaux Préc. IV 7-4. 7. Neuchâtel III 7-3. 8. Le Landeron II 7-0.

- Groupe 3:** 1. Oméga III 8-14. 2. Oméga IV 8-13. 3. Longines III 8-13. 4. Tavannes II 8-11. 5. Saint-Imier II 8-9. 6. Longines II 8-6. 7. Bienne IV 8-4. 8. La Heutte III 8-2. 9. Longines IV 8-0.

- Vétérans:** 1. Bôle 6-12. 2. Bienne I 6-10. 3. Tavannes 6-8. 4. Oméga I 6-6. 5. Neuchâtel 6-4. 6. Bienne II 6-3. 7. Oméga II 6-0.

- Juniors:** 1. Le Locle I 7-14. 2. Le Locle II 7-12. 3. Métaux Préc. 7-9. 4. Neuchâtel II 7-6. 5. Neuchâtel I 7-6. 6. Côte Peseux 7-5. 7. Aurora Fleur. 7-2. 8. Port 7-2. 9. Porrentruy retiré.

- Dames:** 1. Port 3-5. 2. Côte 3-5. 3. Oméga 3-2. 4. Neuchâtel 3-0.

CADETS

- Groupe 1:** 1. Cernier I 4-8. 2. Bôle I 5-8. 3. Fleurier I 5-5. 4. Bôle II 5-4. 5. Cernier II 4-1. 6. Fleurier II 3-0.

- Groupe 2:** 1. Tavannes I 5-10. 2. Le Locle 5-8. 3. Oméga 5-6. 4. Côte 5-4. 5. La Heutte 5-2. 6. Tavannes II 5-0.

PREMIÈRE RÉUNION 73

La traditionnelle réunion d'athlétisme organisée 48 heures après la « Corrida » de la Saint-Sylvestre à Sao Paulo a été suivie par un public enthousiaste. Si les performances réalisées furent dans l'ensemble assez médiocres, en revanche, plusieurs épreuves donnèrent lieu à de farouches empoignades. La cendrée trop sèche et dure du stade Pacaembu rendit les courses pénibles, d'autant plus que la plupart des athlètes n'avaient pas encore récupéré des efforts fournis le 31 décembre et qu'ils se plaignaient de douleurs musculaires aux jambes. C'est ainsi que Lasse Viren, le double champion

olympique, avait préféré déclarer purement et simplement forfait.

Principaux résultats

1500 m: 1. Americo Neto (Bre) 3'54"2. 2. Tavares (Por) 3'58"3. 3. Da Silva (Bre) 3'58"6. 4. Hogberg (Su). 3000 m: 1. Polleunis (Be) 8'04"2. 2. Ramon da Silva (Bre) 8'05"2 (record national). 3. Perez (Mex) 8'12"8. 4. Kantanen (Fin) 8'19"6. 5000 m: 1. Mora (Col) 14'29"6. 2. Haro (Mex) 14'48"3. 3. Andjelov (You) 14'57"8. 10.000 m: 1. Nicolae (Rou) 30'46"2. 2. Quevedo (Guat) 30'59"4. 3. Renato (It) 31'42"4. 4. Ramos (Arg) 32'08"6.

boxe

Chervet toujours 4^{me} de sa catégorie

José Legra boxeur du mois selon la W.B.C.

L'Hispano-Cubain José Legra, qui a conquis le 15 décembre le titre mondial des poids plume en battant le Mexicain Clemente Sanchez, a été désigné « boxeur du mois » par le Conseil mondial de la boxe (W.B.C.) qui considère toujours le Bernois Fritz Chervet comme le quatrième poids mouche mondial derrière le champion du monde qu'il reconnaît, le Thaïlandais Venice Borkorsor.

Rodrigo Valdez (Col). 3. Tony Mundine (Aus). 4. Emile Griffith (EU). 5. Benny Briscoe (EU).
Superwelters. — champion: Koichi Wajima (Jap). 1. Miguel de Oliveira (Bre). 2. Juan Kies (AS). 3. Oscar Alvarado (EU). 4. Miguel Castillini (It). 5. Carlos Duran (It). 6. José Duran (Esp). 7. José Hernandez (Esp).
Welters. — champion: José Napoles (Mex). 1. Roger Menétrey (Fr). 2. Ernie Lopez (EU). 3. Hedgemon Lewis (EU). 4. Eddie Blay (Ghana). 5. Abel Cachazu (Arg).

Superlégers. — champion: Bruno Arcari (It). 1. Antonio Cervantes (Col). 2. Everaldo Azevedo (Arg). 3. Mando Ramos (EU). 4. João Henrique (Bre). 5. Pedro Adigue (Phil).
Légers. — champion: Rodolfo Gonzales (Mex). 1. Pedro Carrasco (Esp). 2. Antonio Puddu (It). 3. Esteban de Jesus (Porto-Rico). 4. Ken Buchanan (GB). 5. Roberto Duran (Pan).
Légers juniors. — champion: Ricardo Arredondo (Mex). 1. Ben Villafior (Phil). 2. Apelo Yoshio (Jap). 3. Alfredo Marciano (Ven). 4. Victor Echegary (Arg). 5. Juan Corradi (Arg).
Plume. — champion: José Legra (Esp). 1. Ernesto Marcel (Pan). 2. Eder Jofre (Bre). 3. Arnold Taylor (AS). 4. Ruben Olivares (Mex). 5. Antonio Gomez (Ven). 6. Tahar ben Hassen (Tunisie).
Coq. — champion: Henrique Pinder (Pan). 1. Rodolfo Martinez (Mex). 2. Rafael Herrera (Mex). 3. Agustín Senia (Esp). 4. Rogelio Lara (Mex). 5. Moe Anaya (Mex).
Mouche. — champion: Venice Borkorsor (Thaï). 1. Masao Ohba (Jap). 2. Erbito Salavarría (Phil). 3. Betulio Gonzales (Ven). 4. Fritz Chervet (S). 5. Chartchai Chionoi (Thaï).

Pour le mois de décembre, les classements du W.B.C. sont les suivants:

Lourds. — champion: Joe Frazier (EU). 1. Cassius Clay (EU). 2. George Foreman (EU). 3. Jimmy Ellis (EU). 4. Ron Lyle (EU). 5. Oscar Bonavena (Arg).

Mi-lourds. — champion: Bob Foster (EU). 1. Pierre Fourie (AS). 2. Andy Kendall (EU). 3. Victor Galindez (Arg). 4. Sarel Aucamp (AS). 5. Rudi Schmidtké (All). 6. Chris Finnegan (GB).

Moyens. — champion: Carlos Monzon (Arg). 1. Jean-Claude Bouttier (Fr). 2.

Nouvelle carrière pour Jerry Quarry

Le poids lourds américain Jerry Quarry entame ce qu'il appelle « une nouvelle carrière » vendredi au Madison Square Garden de New-York contre le jeune Randy Neumann, qu'il affronte en dix reprises.

Le Californien, devenu New-Yorkais, livre en effet son premier combat depuis qu'il s'est placé sous la coupe d'un nouveau « manager », Gil Giancy, devenant du même coup camarade d'écurie d'Emile Griffith.

Quarry, qui avait décidé d'abandonner la boxe au lendemain de sa défaite face à Cassius Clay à Las Vegas en juin, est âgé de 27 ans et il compte 43 victoires, dont 24 avant la limite, 6 défaites et 4 matches nuls. Son adversaire, Randy Neumann, n'a que 23 ans et il n'a été battu que deux fois en 24 combats.

Le vainqueur sera opposé, en février sur le même ring, à Ron Lyle, toujours invaincu chez les professionnels et qui fait figure d'épouvantail dans la catégorie.

Quelques modifications ont été apportées au calendrier suisse des régates pour 1973. Ce calendrier se présente désormais ainsi:

● L'équipe nationale suisse participera à deux rencontres internationales ces prochains mois. La Fédération suisse a décidé en effet de répondre favorablement à une invitation de la Fédération tunisienne, pour le mois de février à Tunis. D'autre part, la Fédération est à la recherche d'un organisateur suisse pour le match contre la Norvège.



CHERVET. — En affrontant Ohba, il pourra encore progresser dans le classement mondial. A condition de gagner... (A.S.L.)

aviron

Calendrier helvétique des régates 1973

24-25 février: course de fond à Macolin. 3-4 mars: courses de longues distances. 10-11 mars: course de fond dans l'Engadine. 24-25 mars: courses de longues distances à Zurich. 7-8 avril: courses sur courtes et longues distances à Berne. 20-23 avril: camp d'entraînement à Sursee. 5-6 mai: régates nationales à Stansstad. 19-20 mai: régates nationales à Zoug. 2-3 juin: régates internationales de Mannheim et régates internationales à Morges. 9-10 juin: régates internationales pour juniors à Lauffen (All. O). 16-17 juin: régates internationales à Fribourg. 23-24 juin: camp d'entraînement au Sihlsee. 30 juin-1er juillet: match des cinq nations au Sihlsee et régates internationales d'Amsterdam. 7-8 juillet: championnats suisses à Lucerne et régates de Henley.

Après modifications

14-15 juillet: régates internationales de Lucerne. 15-20 juillet: camp d'entraînement pour juniors au Rotsee. 21-22 juillet: régates internationales pour juniors à Berlin. 28 juillet-5 août: championnats pour juniors de la FISA à Nottingham. 11-19 août: camp d'entraînement à Saint-Moritz. 25-26 août: régates nationales à Uster. 27 août-2 septembre: championnats d'Europe à Moscou. 1^{er} - 2 septembre: régates pour juniors et vétérans à Sursee. 8-9 septembre: régates pour juniors à Richterswil. 23 septembre: régates de l'Accal à Nyon. 30 septembre: régates d'automne à Zurich.

canoë

« Mondiaux » en Suisse

Grosse participation
D'après un premier sondage organisé par la Fédération internationale de canoë, ce sont environ 400 concurrents de seize pays qui prendront part aux championnats du monde 1973, organisés en Suisse.
Le programme des épreuves, qui se dérouleront sur la Muota, a été établi ainsi: 20 juin: Cérémonie d'ouverture. 21 et 22 juin: Descente (individuellement et par équipes). 23 et 24 juin: Slalom (individuellement et par équipes). La Muota sera ouverte à l'entraînement dès le 1^{er} juin.

l'argent tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel — discret

Bon Je désire Fr. tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr.

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____ (aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670 000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

HISTOIRE DE L'ART

« Le Moyen-Orient : DE SUMER A L'ISLAM »

Cours public donné par M. Daniel Vouga, conservateur du Musée des beaux-arts à

L'AUDITOIRE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

12 conférences avec projections données le lundi de 17 à 18 h et répétées le jeudi de 18 à 19 heures.

Première conférence: lundi 8 janvier à 17 heures.

Inscription et renseignements à l'entrée des cours.

Mieux VOIR

c'est VOIR RABUS

RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ

FBO. DE L'HÔPITAL, 9 (BOUR LES ARCADES) 2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 26.11.38

OFFRES D'EMPLOIS

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

SECRÉTAIRE

Notre nouvelle collaboratrice doit être à même de seconder efficacement son chef, et donc savoir travailler de manière indépendante. Elle doit avoir de très bonnes connaissances des langues allemande et anglaise. Des notions de la langue française sont souhaitables.

Nous offrons un travail très intéressant et varié comprenant principalement les relations avec notre nombreuse clientèle étrangère.

Si vous cherchez une place au sein d'une petite équipe jeune et dynamique, veuillez nous soumettre vos offres ou vous présenter sur rendez-vous exclusivement à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (NE).

MIGROS

CHERCHE pour son marché, av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel,

employé

à la station-service (pneus et essence), jeune homme serait formé par nos soins;

vendeur

au rayon photos.

Places stables, bonnes rémunérations, horaires de travail réguliers, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, Service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

Patinoire des Mélèzes
HC La Chaux-de-Fonds
 Champion suisse

Ce soir jeudi,
 à 20 h 30

TCHÉCOSLOVAQUIE

PILSEN



LA FERMETURE ÉCLAIR
 DE QUALITÉ

Tous coloris - Toutes grandeurs

JUTZELER
 Hôpital 3 - Neuchâtel

Les bonnes affaires
 à ne pas manquer...

Prêt-à-porter

MANTEAUX
COSTUMES - ROBES
PRIX EXCEPTIONNELS

Crede Couture
 RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 à l'imprimerie de ce journal

TÉLÉSKI DE LA BOSSE
SON TARIF UNIQUE:

LIBRE PARCOURS JOURNALIER
 En semaine : Fr. 2.—
 Samedi ou dimanche : Fr. 4.—
 (Piste éclairée dès 19 h 30).

HOTEL TÊTE-DE-RAN

BAR CARNOTZET: « LE REFUGE »
 Tous les soirs dès 17 heures: musique d'après-ski

CHAMPIONNAT JURASSIEN DE SKI NORDIQUE
 (organisé par le Ski club Nordique: Tête-de-Ran - Mont-Racine
 6 janvier 1973, dès 14 heures, fond individuel. 7 janvier 1973, dès 13 h 20, relais.

totalement
nouveau! *

total sauber * propreté total * pulizia total

6 kg

14.80!
 le kg = 2.46⁷

Paquet normal de 810g
 2.10
 (le kg = 2.59⁷)

Protégez votre voiture efficacement contre la rouille

Tectyl - Center
 pour Neuchâtel et environs

Carrosserie P. SCHOELLY
Hauterive
 Tél. 25 93 33

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie!
 Confiez vos ordonnances aux
 maitres opticiens, Hôpital 17

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
 de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION
 de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE
 costumes - manteaux et robes

R. POFFET
 Tailleur
 Ecluse 10, Neuchâtel
 Tél. 25 90 17

Pour le ski

Télésiège Schwandfeldspitz
 • Skilift Tschenten
 • Télésiège Möser
 FAN, 25.11.

Avant et après les fêtes

RELAXATION
DÉSINTOXICATION
BIEN-ÊTRE

SAUNA
 de Cortallod
 Tél. 42 16 35

Soins de beauté par esthéticienne diplômée

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la **GESTION DE DETTES.**
 Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

* nouvel emballage
 * nouveau parfum
 * contenu en phosphates réduit au minimum nécessaire (...pour la santé de nos eaux!)

«total», une propreté totale. Pour le blanc et la couleur, dans toutes les machines. Des prix d'une clarté totale!

MIGROS

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par **Ginette BRIANT**

Le regard perçant et fureteur du policier la scrutait. Miss Brighton étouffa un nouveau bâillement :
 — Qu'allez-vous chercher là ? D'ailleurs, la voici...
 Sandra, toute frissonnante sous son manteau de voyage, longue silhouette que l'aube absorbait dans sa grisaille, descendit les escaliers en hâte. Avec empressement, M. Angereau lui ouvrit la portière, s'abîma en de courtoises paroles, mais déjà le cocher fouettait les chevaux. La voiture s'ébranla en cahotant, tandis que miss Brighton, terrassée, rejoignait le pays des songes...
 Indifférent à la pluie qui ruisselait sur lui, le policier resta quelques secondes à observer la ruelle au bout de laquelle la berline allait disparaître bientôt. Un de ses adjoints vint le retrouver :
 — Je suis sûr que vous êtes satisfait de leur départ !
 — Satisfait ? Dites plutôt ravi, mon cher ! Il était délicat d'arrêter Mme Laurent pendant que ces étrangères habitaient sous son toit. Question de diplomatie, paraît-il... Or je ne suis pas un diplomate, mais un policier ! Depuis le temps que nous surveillons cette charmante jeune veuve, il devenait bordé de dentelle, foi d'Angereau !

intolérable que nous nous contentions de garder nuit et jour sa demeure ! Ce soir, elle ne couchera pas dans un lit...
 L'autre se mit à rire, et les deux hommes se laissèrent aller à la plus franche gaieté.
 Enhardi par les confidences auxquelles se livrait son chef, le jeune policier enchaîna :
 — Je suppose que son ami, le sieur Zarov, la suivra de près ?
 Pendant tout à coup son sourire, Angereau répliqua :
 — Celui-là, il vaudrait mieux pour vous que vous n'en ouvriez jamais la bouche !
 — Ah ? dit l'autre, médusé. Eh bien, puisque vous me le conseillez, chef...
 Il n'eut pas le loisir de s'exprimer davantage, car le policier, redevenu énigmatique, s'éloignait de quelques pas. Au-dessus de leurs têtes, une forme mince, appuyée contre l'une des fenêtres du premier étage demeurait immobile, mais les yeux magnifiques se laissaient à présent envahir par les larmes et quelles larmes ! Celles d'un désespoir trop longtemps contenu.
 La silhouette, maintenant, était accroupie au bas du rideau de velours, auquel des mains blanches et nues s'accrochaient. Des sanglots convulsifs secouaient le jeune buste qu'un déshabillé de dentelle mauve paraissait d'une ardente féminité. Les cheveux, coiffés en bandeaux, s'échappaient en mèches rebelles, mouillées de pleurs.
 On gratta à la porte... Furtivement. Alors la silhouette se redressa, les mains blanches vinrent tamponner à l'aide d'un mouchoir trop petit les yeux mouillés par la peine. D'un pas vif elle traversa la chambre, où le lit défait témoignait d'une nuit sans sommeil, et entrebâilla la porte.
 Dans la pénombre du corridor, une femme grande et forte se tenait. Elle était vêtue comme une soubrette, mais rien en elle ne s'accordait avec sa tenue, ni son port de tête orgueilleux ni son regard direct et froid. Prestement, elle s'introduisit dans la pièce et s'adossa à la porte, mesurant d'un œil expert la séduction de celle qui, interdite, attendait qu'elle parlât.
 — Vous êtes belle, dit-elle. En vous voyant, je comprends

bien des choses... Qui ne ferait des folies pour vous préserver d'un sort peu enviable ?... Je devrais dire : quel homme ne tenterait pas l'impossible ? Car une femme, ma chère, n'importe quelle femme, vous détestera à la minute même où elle vous verra !
 D'un geste brusque, elle déposa les vêtements qu'elle portait sur le bras et, les désignant :
 — Mettez-les... Vite. Dans quelques minutes, tous les domestiques prendront leur service. Il faut que nous soyons parties avant ! Comme moi, vous devez revêtir une livrée de femme de chambre, ne vous en déplaîsez... C'est le seul moyen de passer inaperçues !
 — Je vous reconnais, Madame. Vous êtes Jeanne Virmont, la célèbre actrice et la non moins célèbre amie de M. de Larny ! Je ne comprends pas que le duc vous ait chargée, vous, de m'arracher à cette demeure, quand il devait m'envoyer un de ses valets ! Votre aide est plutôt inattendue !
 — J'en conviens, répliqua Jeanne Virmont sèchement. Le duc en a cependant décidé ainsi au dernier moment. Ne croyez pas que je vais vous supplier de me faire confiance ! Vous ne m'inspirez pas assez de sympathie pour cela. Ne vous ai-je pas dit qu'aucune femme ne vous regarderait sans mourir de dépit ? Mais décidez-vous, car le temps passe...
 — C'est bien, je vous suis...
 Quelques minutes plus tard, elles se hâtaient toutes deux dans les couloirs, arrivaient dans les communs. Après s'être plusieurs fois dissimulées pour ne pas tomber nez à nez avec un domestique quelconque qui n'aurait pas manqué de s'étonner, elles gagnèrent la porte dérobée qui donnait sur la rue. Prudemment, elles l'entrouvrirent.
 A proximité de leur voiture, dont les chevaux piaffaient d'impatience, deux policiers faisaient le guet. La pluie s'était presque arrêtée, et ils marchaient en devisant.
 Avisant des corbeilles de linge, d'un commun accord les jeunes femmes s'en chargèrent et sortirent. Elles n'avaient pas fait dix pas que les policiers les interpellèrent :
 — Eh bien, charmantes demoiselles ! Comment vos galants peuvent-ils vous laisser porter d'aussi lourds fardeaux ? N'ont-

ils pas de cœur, qu'ils vous permettent de sortir de si bonne heure ?
 — Nous ne savons pas s'ils ont du cœur, Messieurs, pour la bonne raison que nous n'avons pas de galants ! Du moins... pas encore !
 Cette réplique eut le don de les charmer, et ils partirent d'un rire bruyant.
 Pendant quelques mètres, ils leur tinrent compagnie, puis se résignèrent à les laisser aller :
 — Nous nous reverrons, jeunes filles ! Soyez sans crainte...
 Dès que ces derniers eurent disparu au tournant de la rue, elles abandonnèrent leurs corbeilles. A peu de distance, un coupé de louage les attendait. Elles s'y engouffrèrent le cœur battant, les nerfs ébranlés par le sang-froid dont elles avaient dû faire preuve.
 — Où me conduisez-vous ?
 — Dans ma propriété, répondit Jeanne Virmont. J'ai promis à M. de Larny de vous héberger, et je tiendrai ma promesse...
 Après ces quelques mots laconiques, Jeanne Virmont s'enferma dans un silence hostile dont sa compagne ne put venir à bout...
 Deux heures plus tard, miss Brighton s'éveilla en sursaut. Ce fut pour constater qu'elle était toujours installée dans la berline que les alevans entraînaient à vive allure sur la route détrempée par les pluies.
 Un cahot plus fort que les autres déplaça son bonnet à bavololet, et elle s'écria que le cocher était fou...
 Se tournant vers son élève qui, songeuse, regardait défilier le paysage verdoyant, elle lui demanda pourquoi elle ne faisait rien pour donner des ordres en conséquence.
 — Lorsqu'un essieu cédera, nous serons bien avancées !
 Et comme la jeune fille ne daignait pas répondre, miss Anna s'écria :
 — Enfin, Sandra, allez-vous me dire...
 (A suivre)

L'ORTF. Le plan des nouvelles grilles de pour les cigarettes «lamines» fut effaçable. La constatation la plus intéressante fut effectuée...

« Oh, Toto, je vais me trouver mal ! » « C'est facile. Je me rase, et tu me dis : qui va avoir un bébé ? » « Qui, Toto. Que dois-je faire ? » « Mimi, veux-tu jouer avec moi à la maman ? »



« Oh, Toto, je vais me trouver mal ! » « C'est facile. Je me rase, et tu me dis : qui va avoir un bébé ? » « Qui, Toto. Que dois-je faire ? » « Mimi, veux-tu jouer avec moi à la maman ? »

« Oh, Toto, je vais me trouver mal ! » « C'est facile. Je me rase, et tu me dis : qui va avoir un bébé ? » « Qui, Toto. Que dois-je faire ? » « Mimi, veux-tu jouer avec moi à la maman ? »

Radio française

20.00 - France-Musique : LE TOUR DU MONDE DES AUDITEURS. C'est un tour du monde musical...

Radio française

20.00 - France-Musique : LE TOUR DU MONDE DES AUDITEURS. C'est un tour du monde musical...

Radio française

20.00 - France-Musique : LE TOUR DU MONDE DES AUDITEURS. C'est un tour du monde musical...

Radio française

20.00 - France-Musique : LE TOUR DU MONDE DES AUDITEURS. C'est un tour du monde musical...

Radio française

20.00 - France-Musique : LE TOUR DU MONDE DES AUDITEURS. C'est un tour du monde musical...

SELECTION RADIO RADIO HEBDOMADAIRE

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

20.00 - France-Culture-Musique : LA BEARNAISE, opéra comique est retrouvée morte dans sa chambre de pension et le com-

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 (C) Une galerie à ciel ouvert
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le temps de vivre

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.30 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
13.50 Fin

MARDI 9 JANVIER

Là-haut, les quatre saisons
Suisse romande : 21 h 30



C'est dans le Queyras, une région sauvage des Hautes-Alpes françaises, que se déroule cette nouvelle série (Photo TV suisse)

En quatre épisodes, au rythme des saisons (l'été, l'automne, l'hiver et le printemps), ce film emmène le spectateur dans un univers de pleine nature sauvage, où le héros essaie de reprendre goût à la vie. Il y arrivera peu à peu, grâce à l'amitié que lui portent les membres de la famille Chaffre ; il se passionnera pour l'apiculture, aidera un ami à monter un ranch, retrouvant en quelque sorte la foi en lui-même et en les autres...

Défilé de mode de Londres

Pour marquer l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la B.B.C. transmettra ce soir un défilé de mode en Eurovision, qui aura pour cadre la Salle de musique de la maison Lancaster.

SUISSE ROMANDE

13.00 (C) Ski
Coupe du Monde
Descente messieurs
1re manche
En Eurovision de Garmisch-Partenkirchen

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
11.30 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Magazines régionaux

SAMEDI 6 JANVIER

Encyclopédie Bêta
Suisse romande : 21 h



La présentatrice Madeleine dans un rôle inhabituel en compagnie de Jean-Paul Poe, un des « pères » de l'émission.

(Photo D. Rufener-TV suisse) Le thème général de cette émission étant, par un heureux hasard, le vélo, et les auteurs disposant par le même heureux hasard, d'une collection unique de vélos très spéciaux, on présentera ce soir quelques modèles inédits de bicyclettes : vélos pour tourner à angle droit, vélos pour éviter les clous, etc.

Les Thibault

Deux ans plus tard, Jacques n'est toujours pas revenu. Il n'a donné aucun signe de vie à son père, gravement malade, ni même à Antoine. Seul Monsieur Jalicot, professeur à l'École Normale, vient de recevoir un manuscrit sous le nom de « Jack Boulthuy ». Il fut d'ailleurs la dernière personne à avoir pu parler à Jacques. A la suite de cette entrevue et d'une longue conversation, Jacques devait partir à l'étranger. D'après le manuscrit, il serait en Suisse.

FRANCE I

18.00 Téléjournal
18.05 (C) Une galerie à ciel ouvert
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le temps de vivre

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, madame
15.10 (C) Le Saint mène la danse

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Les Normands à la conquête de l'Angleterre
9.50 Reprise
10.30 Plantes carnivores

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.30 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir

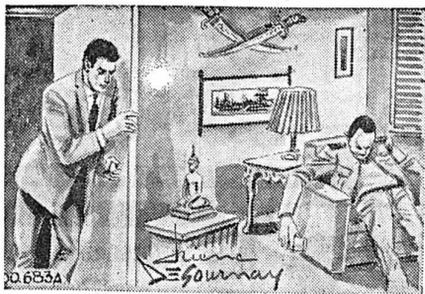
L'annonce reflet vivant du marché

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Sortant de l'Eve Club, Hubert Bonisseur de la Bath va retrouver le colonel Phrakhanong.

Un réveil difficile



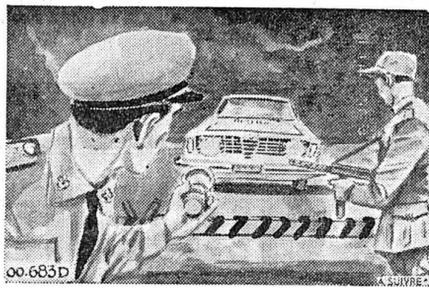
Une demi-heure plus tard, il était devant la maison basse, couverte de chaume de riz, où il avait rencontré le colonel Phrakhanong. La porte en était entrebâillée, et Hubert la poussa avec prudence. Un silence total régnait, que rompit soudain un ronflement sonore. Le colonel Phrakhanong dormait profondément dans le fauteuil où il s'était assis, son verre de whisky en main, après l'avoir choqué contre celui de Luce-Anne.



Hubert jugea que, chez quelqu'un qui, d'après Abdul Chakri, avait deux morts sur la conscience, ce sommeil était incongru. Mais où étaient passés les cadavres? On n'en voyait nulle trace. Par contre, un peu de poudre blanche apparaissait dans le fond du verre, que le colonel continuait de tenir serré entre ses doigts. Il se décida à secouer Phrakhanong par l'épaule, mais n'obtint aucun résultat. Le soulevant par les aisselles, il le traîna jusqu'à la salle de bains et lui mit la tête sous le robinet d'eau froide.



Phrakhanong grogna, et quelques gifles finirent par le sortir de sa torpeur. «J'ai soif», dit-il, en passant sa langue sur ses lèvres. Il but avidement trois verres d'eau glacée coup sur coup, et passa sa main sur son front. «Venez», dit Hubert en l'entraînant vers la porte. Il le fit asseoir à côté du volant, revint dans la maison pour y prendre sa casquette d'uniforme, qu'il lui mit sur la tête, et démarra. Phrakhanong reprenait lentement ses esprits.



«Où sont les cadavres?» demanda Hubert. Phrakhanong tourna vers lui un regard ahuri. «Mongkolugsana...» — «Comment? Il est mort?» — «Et Suzy...» Cette fois, Phrakhanong se réveilla tout à fait. «Qu'est-ce que vous dites?» demanda-t-il d'une voix angoissée. «Je vous expliquerai ça plus tard. Un e chose est sûre, c'est que vous avez été endormi.» — «Par qui?» — «Je ne vois que Luce-Anne. Comprenez-vous maintenant pourquoi elle nous a envoyés à la chasse au tigre?» Phrakhanong se prit la tête dans les mains. «Un barrage!» dit Hubert, qui freina. Un officier s'approcha, une grosse torche électrique en main.

Demain: Le bain manqué

HOROSCOPE

Les déplacements et les entreprises hardies seront favorisés le matin. La soirée sera placée sous le signe de la détente.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront précis et communicatifs, très serviables et complaisants.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Ne prolongez pas si tard vos veillées. Amour: Votre crédulité est très grande. Affaires: Soyez confiant dès le départ.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Ne vous couchez pas aussitôt après dîner. Amour: Manifestez des sentiments sincères. Affaires: Soyez discret sur vos projets.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous buvez beaucoup trop. Amour: Exprimez votre point de vue une fois pour toutes. Affaires: Vous manquez totalement d'organisation.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Supprimez les farineux et les boissons gazeuses. Amour: Vous êtes un peu trop romanesque. Affaires: Attendez un jour plus favorable.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Remplacez le vin par des jus de fruits. Amour: Ne cédez pas, discutez. Affaires: Accordez-vous le temps de la réflexion.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Vos maux d'estomac viennent de votre dentition. Amour: Soyez prêt à rendre service à vos amis. Affaires: Vos collègues ne partagent pas votre point de vue.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Soignez votre cuir chevelu. Amour: Demeurez ferme sur certaines choses. Affaires: Ne délaissiez pas vos obligations professionnelles.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Soignez votre vésicule biliaire. Amour: La plus grande prudence s'impose. Affaires: Ne mêlez pas sentiment et travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Soyez prudent dans vos déplacements. Amour: Vos atouts sont la franchise et la sincérité. Affaires: Vous pourrez réaliser une affaire importante.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Recherchez la solitude pour vos nerfs. Amour: Ramenez les choses à leurs justes proportions. Affaires: Veillez à ne commettre aucune erreur.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Composez soigneusement vos menus. Amour: Fréquentez des personnes jeunes et gaies. Affaires: Vos paroles dépassent souvent votre pensée.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Elle est tributaire de votre moral. Amour: Soyez moins morose et moins grincheux. Affaires: Ne blessez pas les personnes susceptibles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pommes à l'huile
Steaks de cheval
Haricots verts
Crêpes aux pommes

LE PLAT DU JOUR:

Crêpes aux pommes

Dorez à la poêle 4 grosses pommes en tranches minces; faites-les macérer dans 3 cuillerées de rhum et du sucre 2 heures. Travaillez 250 g de farine, 2 œufs, 1/2 paquet de levure. Délayez avec du lait pour avoir une pâte très épaisse. Mélangez les pommes à cette pâte. Versez dans la poêle dans le beurre chaud. Cuisez à feu moyen face après face. Saupoudrez de sucre, servez tiède.

Un visage trop brillant

Si lorsque vous sortez le soir et qu'au bout d'une heure votre figure brille, quel que soit le fond de teint que vous employez, vous pouvez remédier à cela. En effet, le cas est fréquent, donc prévu. Il existe des papiers absorbants spéciaux que l'on pose sur le visage, comme un buvard, chaque fois que l'on recommence à briller.

Plus nouveau, vous trouverez un «compact» dans un poudrier qui agit lui-même comme un buvard mais s'emploie comme un poudrier dont il a d'ailleurs l'aspect et la présentation. Le geste de se repoudrer au cours de la journée est gracieux et toutes les femmes le font.

La sangria

Très agréable et relativement peu coûteuse.

Pour un litre de bon vin rouge, comptez 1/4 de litre d'eau, 50 g de sucre, de la cannelle, de la muscade râpée, 1 kilo de pêches (en cette saison pêches en boîtes au naturel), un zeste de citron. Mettez le vin, l'eau, le sucre dans un grand pot et ajoutez-y les pêches coupées en morceaux.

Ajoutez une bonne pincée de cannelle, des raclures de noix de muscade selon le goût et laissez macérer pendant trois ou quatre heures au frais. Servez glacé.

Cocktails de lait

Ce cocktail se fait au shaker

- lait framboise
- lait fraise
- lait ananas

En général, la façon la plus simple de faire ce cocktail est de mettre dans un verre de lait glacé une certaine quantité de sirop de fraise ou de framboise ou d'ananas.

A méditer

Le calme seul rend fort.

Madame DE ROMIEU

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société.

Musée d'art et d'histoire: Exposition Picasso.

Galerie Ditesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace: 15 h et 20 h 30, La Scoumoune. 16 ans. 2me semaine.

Arcades: 14 h 30, 16 h 15 et 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis.

Rex: 15 h et 20 h 45, Psychologie de l'orgasme. 20 ans.

Studio: 15 et 20 h 30, L'Apprentie sorcière. Enfants admis.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Dictateur. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Cerveau.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.55 Présentation des programmes
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 (C) A.B.C. Dents
- 18.50 (C) Colargol
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Chronique de la Planète bleue
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Temps présent
- 21.40 Dialogues 20-40-60
- 23.00 Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Match contre la vie
- 16.00 Fin
- 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 (C) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Cadet Rousselle
- 21.40 (C) Les Gens de Mogador
- 22.40 (C) Emission musicale
- 23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.00 Da capo
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 (C) Nourriture des plantes
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Film-série
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Perlico-Perlaco
- 21.20 (C) Perspectives
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 (C) Sha-na-na

SVIZZERA ITALIANA

- 17.20 La Freccia nera
- 18.10 (C) Per i bambini
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 (C) I predoni del deserto
- 19.50 La droga
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Pils-Pils
- 21.35 (C) L'anno olimpico 1972
- 23.00 Telegiornale

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.00 Cours de la Bourse
- 13.30 Fin
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 La parole est aux grands partis politiques
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
- 20.30 Au cinéma ce soir
- 22.30 Variance: Le soufisme
- 23.30 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, femme ou homme seul avec enfant. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Cléopâtre. 21.40, pour ou contre. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, la guerre des paysans de 1525. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, histoires viennoises. 18.05, plaque tournante. 18.35, les célibataires. 19.05, l'habit rouge. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Paganini. 22.05, bilan économique. 22.50, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Reine Christine (3). 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, tête de Turc. 20.30, œuvres de Roger Vuataz. 22.40, club de nuit, en marge. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, propos suisses sur l'Unesco. 11 h, la transplantation des organes. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le théâtre en question. 20.30, la radio raconte l'histoire 1946-1947-1948. 21.30, écrit sur l'onde. Visa pour mon pays. 22 h, musique pour les poètes. 23.30, au présent du futur. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio.

Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, pour votre plaisir. 12 h, ensembles populaires. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, les maladies de la peau. 14.30, musique populaire écossaise. 15.05, de maison en maison.

16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chorales. 20.20, musique champêtre et accordéon. 20.45, phonogramme 7313, retour à la nature. 21.30, la nature, source de joie. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Armand Frémont LA NORMANDIE ET LE MAINE

Ed. Larousse

Poursuivant son tour de France par régions, la collection Larousse «Découvrir LA FRANCE» — que dirige Roger Brunet, professeur à l'Université de Reims — nous présente son deuxième volume: LA NORMANDIE ET LE MAINE, réalisé par Armand Frémont, professeur à l'Université de Caen, avec la collaboration de Janine Dufour et de Jean Gouhier, de l'Université de Mans.

Le nom même de ces deux anciennes provinces évoque traditionnellement verts pâturages, opulence agreste et table bien garnie. Le rôle de cet album est naturellement de faire apparaître une vérité un peu plus subtile et plus variée, d'effacer quelques images périmées et de révéler le présent très multiple d'une région dont l'unité est plus historique que géographique.

MOTS CROISÉS

Problème No 904

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

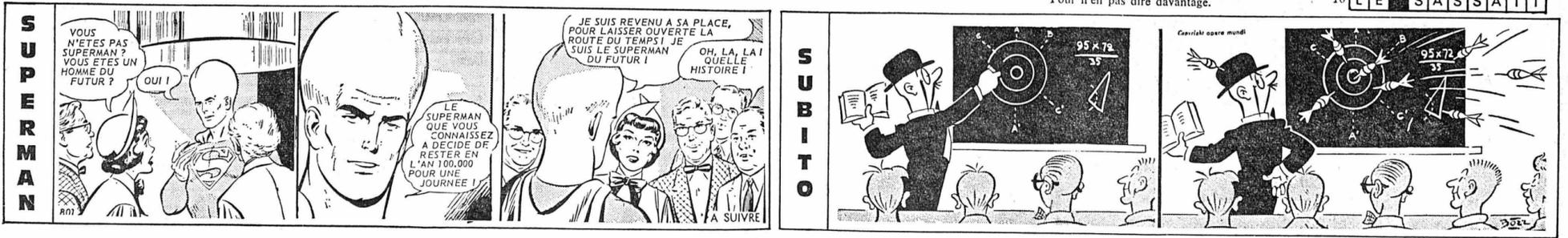
1. Général russe qui passa à l'ennemi en 1942. — Abréviation du matin. 2. Plus viv sur les sommets. — Place un observateur. 3. Versant de la montagne qui est à l'ombre. — Groupes isolés de maisons. 4. Se montre sous plusieurs faces. — Sur quoi périt Cartouche. — Canton bourguignon. 5. Métal rare. — D'une locution recommandant la modération. 6. Inutiles. — Il prend bien des biches. 7. Pronom. — Nation latine. 8. Pronom. — Elle enveloppe l'aspic. 9. Attrape-nigaud. — Orient. 10. Oppressés.

Solution du No 903

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	T	R	A	N	S	A	N	D	I	N
2	A	H	E	U	R	E	U	S	E	
3	C	H	A	T	M	U	O	P		
4	I	O	N	N	E	F	S	E		
5	T	R	E	V	E	S	A	U	T	
6	E	T	E	V	E	U	S	E		
7	E	S	C	A	M	O	T	E	S	
8	P	N	E	U	O	S	E	R		
9	A	S	T	E	R	I	E	A	U	
10	L	E	S	A	S	S	A	I	T	

HORIZONTELEMENT

1. Comédie légère. 2. Il s'oppose au socialiste et au dirigiste. — Conjonction. 3. Grimpeur. — Préfixe. — Un peu piqué. 4. La chevelure d'Absalon. 5. Possessif. — Congé peu courtois. — Participe. 6. Cause d'assoupissement moral. — Possède un beau pont-canal. 7. Toutes les levées aux cartes. — Bière légère. 8. Direction. — Qui rendent service. 9. Titulaires de leur emploi. 10. Les juifs l'attendent toujours. — Pour n'en pas dire davantage.



DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

bio

Judi, vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45
 Samedi et dimanche 20 h 45
 Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

DÈS 16 ANS

DELPHINE SEYRIG - FERNANDO REY
BULLE OGIER - PAUL FRANKEUR
STEPHANE AUDRAN - JEAN-PIERRE CASSEL dans



LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

Le dernier film de **LUIS BUNUEL** l'un des plus grands maîtres du 7^{me} art

PARIS-MATCH: « C'est drôle, tonique, merveilleux. Un régal. »

L'AURORE: « Un film grave qui vous fera tordre de rire... Plutôt deux fois qu'une. »

LE CANARD ENCHAINE: « Un film qui a le charme éclatant des chefs-d'œuvre »

LE MONDE: « Quand le rire éclate, il est sain, franc. »

Samedi et dimanche à 14 h, PROLONGATION DU DESSIN ANIMÉ A GRAND SUCCÈS: VISIBLE POUR TOUS

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS

VENDEDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 1^{re} VISION

UN NOUVEAU FILM RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DU CÉLÈBRE « RAPPORTS INTIMES DANS LES COLLÈGES DE JEUNES FILLES »

Parlé en français Dès 18 ans COULEURS

LA SEXUALITÉ PENDANT LE TRAVAIL

de 7 h à 17 h, au bureau, à l'atelier. Ce que les chefs du personnel préfèrent taire.

RFX

Dès aujourd'hui * Scopecolor * Titré fr.-ital. * Deutsch ges. * 20 ans



PSYCHOLOGIE DE L'ORGASME

Un titre très judicieux pour ce film qui ne devrait pas choquer en anéantissant les derniers « tabous » de nos parents !

MENUISERIE **DECOPPET et Cie**
 Evole 69 - Tél. 25 12 67

PARQUET SOL

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage Imprégnation Réparation PLASTIQUES

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting
 Tapisom - Siflor - Stammflor, etc.
 Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
 Tél. 25 52 64

Votre électricien

Williamenet & C^{ie} S.A.
 TÉLÉPHONES NEUCHÂTEL
 ELECTRICITE
 Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Apprenez à parler en public

Cours donné par un orateur professionnel universitaire. Durée: 8 leçons de 1 h 30 à raison d'un soir tous les 15 jours à partir de mi-janvier. S'inscrire auprès de

Bénédict

13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78
 Tél. (024) 215 15

YVERDON
FERMÉ

le 8 janvier toute la journée pour cause d'inventaire



COULEURS

PROLONGATION 2^{me} SEMAINE

JEAN-PAUL BELMONDO - CLAUDIA CARDINALE - MICHEL CONSTANTIN

LA SCOUMOUNE

Le nouveau film de JOSÉ GIOVANNI

La guerre des gangs menée sans pitié par le clan des Marseillais

« LA SCOUMOUNE » dans l'argot du milieu: celui qui porte poisse
 « LA SCOUMOUNE » c'est aussi celui qui abat tous ses adversaires
 et « LA SCOUMOUNE » c'est BEBEL, le roi des truands

UN SUSPENSE A VOIR DE LA PREMIÈRE A LA DERNIÈRE IMAGE

TOUS LES SOIRS à 20 h 30 JEUDI, MERCREDI, à 15 heures
 SAMEDI, DIMANCHE à 14 h 45 - 17 h 30 16 ANS FAVEURS SUSPENDUES

APOLLO
 25 21 12

Le fameux film de et avec

APOLLO
 25 21 12

Tous les jours 15 h + 20 h 30
 Samedi - dimanche 14 h 45 + 20 h 30



CHARLES CHAPLIN LE DICTATEUR

PARIS MATCH *** :

« Un chef-d'œuvre? Plus encore. La plus belle œuvre peut-être du plus grand génie de l'histoire du cinéma. Que dire de plus? »

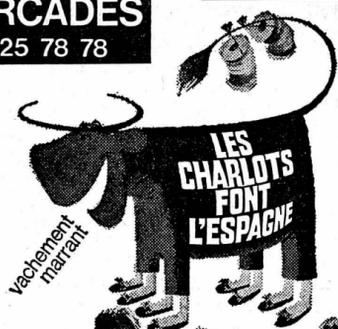
Tous les jours 15 h et 20 h 30 • Samedi - dimanche 14 h 45 et 20 h 30

ARCADES
 25 78 78

Le sommet du succès

2^{me} semaine

Les rois du rire vous attendent



Sain pour la rate!

Tous les soirs 20 h 30
 Jeudi 14 h 30 - 16 h 15
 Vendredi - lundi - mercredi 15 h
 Mardi 20 h 30
 Samedi - dimanche 14 h 45 - 17 h 30

ENFANTS ADMIS

STUDIO
 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30
 Jeudi 15 h
 Vendredi - mercredi 15 h
 Lundi - mardi 20 h 30
 Samedi - dimanche 14 h 45 - 17 h 30

ENFANTS ADMIS

2^{me} semaine

L'APPRENTIE SUTCIÈRE

UN WALT DISNEY DE GRANDE TRADITION

Vous avez aimé MARY POPPINS et UN AMOUR DE COCCINELLE, vous adorez ÉGLANTINE... et son balai magique



Un mariage extraordinaire entre la photographie et le dessin animé

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



Une aubaine: L'abonnement à votre journal

Devant les charges qui s'accroissent, les journaux sont contraints de majorer leurs prix. Pour eux aussi, tout augmente: les transports, les fournitures, les frais de personnel, les machines. Et pourtant, le prix du journal, de votre journal, reste très avantageux. Comparez ce prix à celui d'autres choses ou d'autres services. Vous verrez que nous avons raison de vous dire: « L'abonnement à la FAN, un service vraiment bon marché ». Une aubaine: pour 25 centimes, vous aurez le journal chez vous chaque matin.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs.	(max. frs. 25 000.-)
remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Prénom 391
NP/Lieu	Rue
Demeurant ici depuis	Nationalité
Domicile précédent	Rue
Date de naissance	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	à cette place depuis le
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs. (p.ex. gain de l'épouse etc.)
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.
Date	Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28
 9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22
 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

JURA

COURTELARY Assermentation

(sp) Samedi dernier, le préfet Monnier a procédé à l'assermentation de 46 personnes...

A la bourgeoisie

(sp) Le budget 1973 de la commune bourgeoise, qui prévoit un léger excédent de recettes...

PONTENET Un quart de siècle à l'administration communale

(c) Préposé à la caisse de compensation communale depuis 25 ans, M. Roger Humair a été invité au souper annuel du Conseil municipal...

VIGNOBLE

PESEUX Avec les sapeurs-pompiers

Plusieurs mutations sont intervenues dès le 1er janvier 1973 au sein du corps des sapeurs-pompiers de Pesoux...

Ces diverses nominations ont été ratifiées par la commission du feu qui, sous la présidence de M. Voltaire Boillot...

Les premiers-secours, groupes spéciaux et sections sont placés sous le commandement des lieutenants Yves Aeschlimann...

Au cours d'une réunion de l'état-major, des remerciements lui ont été adressés par le cap. Blaser et un souvenir de ses collègues lui a été remis...

L'annonce reflète vivamment le marché

EN SUISSE

Trois morts dans le canton de Glaris

GLARIS. (ATS). — Trois accidents mortels se sont produits en terre glaronnaise durant les fêtes de Nouvel-An...

Lundi après-midi, une voiture roulant en direction de Naefels a quitté la chaussée pour des raisons inconnues et est venue s'écraser contre le socle en béton d'une ligne électrique...

Un commerçant de 45 ans, M. Willy Relchenperger, qui voulait traverser une pente glacée à Niederrudental, a fait une chute mortelle...

Enquête dans une vaste affaire de drogue

AARAU. (ATS). — Une enquête a été menée contre six jeunes gens de 20 à 26 ans, membres d'une «commune» du district de Baden...

L'enquête a établi qu'ils ont violé massivement la loi sur les stupéfiants. Ils allaient chercher la marchandise en Allemagne, au Maroc, en Afghanistan et au Pakistan...

Une famille décimée dans le val Mesocco

BELLINZONE. (ATS). — Un grave accident de la circulation s'est produit mercredi après-midi dans le val Mesocco, près de Lostalio. Une auto allemande qui roulait en direction du sud a dérapé sur la piste goudonnée pour des raisons inconnues...

L'annonce reflète vivamment le marché

AUTOUR DU MONDE

Fin de la « guerre du poulet »

BRUXELLES (Communauté européenne). — La « guerre du poulet » qui fut en 1962 un des premiers conflits commerciaux entre la Communauté européenne et les Etats-Unis...

En 1962, les Etats-Unis, gênés dans leurs ventes de volaille à la Communauté européenne par la mise en place du Marché commun agricole, avaient riposté en relevant de manière spectaculaire leurs droits de douane sur certains produits traditionnellement exportés par l'Europe...

Au début de 1972, les Etats-Unis ont décidé de mettre fin à ces mesures de sauvegarde qui d'ailleurs avaient déjà été réduites précédemment.

Pour sa part, la CEE a décidé de mettre fin, à la date du 1er janvier aux mesures de compensations qu'elle avait prises à l'époque de l'encontre des Etats-Unis et dont seule une partie subsistait encore...

Arrestation d'une contestataire soviétique

MOSCOW (AFP). — Mme Irina Belgorodskaya, connue dans les milieux contestataires moscovites a été arrêtée mercredi matin par le K.G.B. dans l'appartement d'Irina Yakair, la fille de l'historien Piotr Yakair...

Elle a été inculpée par le juge Alexandrovski d'activités anti-soviétiques et de calomnie contre l'Etat soviétique, en vertu de l'article 70 du code pénal de la république fédérative de Russie pour avoir participé à la rédaction du numéro 27 de la « chronique des événements », ajoutée-t-on.

Mme Irina Belgorodskaya avait été arrêtée une première fois et emprisonnée pendant une année en même temps que son ex-mari, le poète Vadim Delaunay, en août 1968 pour avoir participé à une manifestation sur la place Rouge contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie.

Démission d'un conseiller du président Nixon

WASHINGTON. (Reuter). — Le président Nixon a accepté mercredi la démission de M. Edward David qui était son conseiller scientifique depuis 1970.

Des rumeurs avaient fait état d'un mécontentement de M. David qui se serait plaint du peu d'empressement du président à tenir compte de ses avis. Mais M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a affirmé qu'il n'existait aucun désaccord entre MM. Nixon et David.

Ils seraient en relation avec la bande à Baader: trois suspects arrêtés en RFA

DUSSELDORF (Allemagne) (AP). — Trois suspects faisant partie de milieux « anarchistes » ont été arrêtés dans la Ruhr, a annoncé la police allemande. Toutefois, un porte-parole a refusé de confirmer ou de démentir les informations d'après lesquelles le trio s'appropriait à faire évader un membre important de la bande à Baader, incarcéré à Essen.

Les arrestations ont été opérées le 29 et le 30 décembre à Muhlheim et à Essen. L'identité des suspects n'a pas été divulguée. Il a simplement été annoncé que l'un d'eux était un Français âgé de 26 ans, recherché à la suite d'une attaque commise le 6 novembre contre une banque de Recklinghausen, qui a rapporté 106.000 marks à ses auteurs.

Le porte-parole a également refusé de commenter les informations annonçant que la police avait découvert un important arsenal.

PRISE D'OTAGES Selon la presse, le trio envisageait de

Viet-nam: la Maison-Blanche contre-attaque

WASHINGTON. (AFP). — La Maison-Blanche a invité mercredi le congrès à ne pas contrecarrer sa politique vietnamienne au moment où vont reprendre les négociations de paix. Elle a d'autre part invité Hanoi à aborder ces négociations dans un esprit « constructif », faute de quoi elles « n'aboutiraient pas ».

La déclaration de la Maison-Blanche fait suite au projet des démocrates — majoritaires au congrès — qui menacent de couper les crédits nécessaires à la poursuite de la guerre si aucun accord n'intervient d'ici au 20 janvier, date à laquelle commencera le second mandat du président Nixon.

Mercredi matin, d'autre part, M. Nixon a conféré une fois de plus pendant une heure avec son négociateur et conseiller spécial M. Henry Kissinger, qu'il avait déjà reçu pendant deux heures la veille.

Nord-Viet-nam: les mines mouillées n'ont pas été désamorçées

WASHINGTON. (AFP-ATS). — Les mines mouillées dans les ports nord-vietnamiens et au sud du 20ème parallèle n'ont pas été désamorçées, déclara-t-on à Washington.

Cette mise au point fait suite à une information en provenance de Saigon selon laquelle les Etats-Unis auraient cessé non seulement les bombardements aériens, mais aussi le minage des ports nord-vietnamiens.

prendre des juges et d'autres fonctionnaires de justice en otages, au moment des fêtes de fin d'année, dans le but d'obtenir la libération de Gundrun Ensslin, que l'on dit être la trésorière de la bande à Baader. Elle a été arrêtée le 7 juin dernier à Hambourg et est en instance de jugement à Essen.

Un porte-parole de l'administration pénitentiaire, à Essen, a indiqué que ses services avaient reçu, dimanche dernier, un avertissement de la police selon lequel des prises d'otages pourraient avoir lieu en vue de la libération de prisonniers.

La bande à Baader, une organisation

anarchiste, est tenue pour responsable d'une série d'attentats à la bombe commis au printemps dernier, qui ont coûté la vie à trois militaires américains et qui ont fait de nombreux blessés, américains et allemands. Le chef de la bande, Andreas Baader, et son lieutenant, Ulrike Meinhof sont détenus dans des prisons allemandes séparées.

Les trois récentes arrestations ont été opérées dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite d'une fusillade qui eut lieu le mois dernier et au cours de laquelle un directeur de journal et un policier ont été blessés.

Le nouveau suspect numéro un de l'affaire de Bruay-en-Artois

BETHUNE (AP). — C'est à partir de confidences faites à des co-détenus que Joël Vanhoye se trouve aujourd'hui considéré comme l'un des nouveaux suspects numéro un dans l'affaire de Bruay-en-Artois.

Deux juges d'instruction s'occupent de son cas, M. Capelle, qui l'a inculpé pour viol de deux jeunes filles et M. Henri Pascal. En effet les sévices qu'il faisait subir à ses victimes rappellent, les constatations faites par le légiste, le Dr Lenoir, sur le corps de Miryam Willaume, assassinée le 20 mars 1972 à Cauchy-la-Tour. Or, en raison de nombreuses similitudes le parquet de Bethune avait demandé au président de décharger le juge Lefevre alors chargé du dossier et de le confier à M. Pascal, qui s'occupait du crime de Bruay.

Joël Vanhoye s'est marié le 7 mars dernier, mais dès les premières semaines on devait s'apercevoir que tout n'allait pas pour le mieux dans le ménage, ceci incite donc les enquêteurs à se montrer très prudents, même si sa femme, Brigitte, a pu faire état de confidences entendues au cours de tête-à-tête avec son mari.

Comment ce dernier se trouve-t-il en prison actuellement? Il a été arrêté pour deux vols. A la sortie d'un bal à Bruay, deux jeunes filles étaient stoppées par un contrôle de gendarmerie de routine. Immédiatement elles se plaignaient d'avoir été attaquées sous la menace d'un poignard, l'une d'entre elles avait été contrainte de se déshabiller avant de subir des violences d'un genre particulier.

Très rapidement Vanhoye était identifié. En feuilletant les plaintes on retrouvait par ailleurs une autre victime du détraqué, qui avait subi également sous la menace d'un poignard des sévices identiques. Reconnu par les jeunes filles, Vanhoye était arrêté et le juge Capelle signait contre lui un mandat d'écrou, malgré de vives dénégations.

C'est à partir de ces deux faits que les policiers mettaient du côté de leurs présomptions plusieurs arguments.

Marchais répond à Pompidou

PARIS (AFP). — Le président Pompidou a été accusé mercredi d'exercer une pression inadmissible sur les choix des Français par Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français. Se référant aux déclarations faites mardi par le président de la République aux associations de journalistes qui lui présentaient leurs vœux, le numéro un communiste a estimé que M. Pompidou s'était comporté plus en chef de parti qu'en président de la République.

Cette réaction d'un des principaux dirigeants de l'opposition aux déclarations présidentielles soulève à nouveau en France le problème de l'interprétation de la Constitution de la cinquième République. Elu au suffrage universel en 1969, M. Pompidou considère que son élection équivaut à la

ratification d'un certain nombre d'objectifs ou de « directions essentielles » que l'arrivée au pouvoir d'une coalition de gauche, socialo-communiste, remettrait en cause.

M. Marchais rappelle de son côté des articles de la Constitution selon lesquels « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants » et « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ».

Par ailleurs, M. Lecat, porte-parole du gouvernement français, a déclaré à l'issue du conseil des ministres que les candidats de la majorité seront présentés ensemble sous une forme qui n'a pas encore été arrêtée mais dont la formation de la majorité ne présentera pas séparément ses propres candidats.

Nouvelles économiques et financières

1973: Année américaine, japonaise ou européenne ?

Sans vouloir jouer les « Madame Soleil » — la grande prêtresse des voyantes françaises — les observateurs internationaux s'interrogent sur les perspectives de la nouvelle année, comme il est de tradition à pareille époque.

Pour certains, 1973 doit être encore dominé sur le plan mondial par les Etats-Unis, car le président Richard Nixon, après sa réélection triomphale, peut mener avec une intransigence accrue une diplomatie économique et politique « tous azimuts ».

Mais la relance de la guerre du Vietnam, après l'échec des négociations qui semblaient sur le point d'aboutir au moment des élections américaines, remet bien des choses en question, au moins temporairement. Elle retarde en effet le moment où les dirigeants américains auront complètement les mains libres pour accentuer leur offensive commerciale et monétaire contre le Japon et contre l'Europe, et pour développer leur nouvelle stratégie énergétique, axée notamment sur le Moyen-Orient pour le pétrole, et sur l'URSS pour le gaz naturel.

Au dernier point, l'ajournement de l'accord prévu entre six sociétés américaines et les autorités de Moscou sur la mise en exploitation et l'achat de gaz naturel sibérien, pour un montant de 40 milliards de dollars en vingt-cinq ans, est diversement interprété. Car on

peut y voir la volonté de prévenir une remise en cause de cet accord par les Russes, en signe de protestation contre le redoublement des bombardements du Viet-nam du Nord, ou bien un moyen de pression pour éviter de trop vives protestations de Moscou.

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis sont bien obligés de faire face à une pénurie d'énergie qui menace de s'aggraver au cours des prochaines années, et qu'ils doivent s'en procurer là où elle est disponible.

Pour sa part, l'URSS possède d'énormes réserves de gaz naturel, si les estimations faites sur ce point sont exactes, et les Russes ont besoin des capitaux occidentaux pour développer leur économie, notamment dans le secteur des biens de consommation.

Cependant, ces tergiversations et la prolongation de la guerre du Viet-nam donnent un répit aux Japonais pour résister aux pressions concernant une nouvelle réévaluation du yen, et pour développer leur propre offensive vers les sources d'énergie soviétiques, vers le pétrole du Moyen-Orient — ils viennent de prendre pied dans l'émirat d'Abu Dhabi, sur le golfe Persique — vers l'économie chinoise qui est pour eux leur principal débouché d'avenir, et vers l'Europe qui constitue un « marché-relais », en attendant. Si bien que les di-

rigeants de Tokio pourraient être les mieux placés pour « tirer les marrons du feu » pendant que les Américains restent empêtrés dans le « guépier » vietnamien.

Quant aux Européens, ils ne voient pas s'approcher sans inquiétudes l'ouverture des grandes négociations commerciales et monétaires, dans lesquelles les Etats-Unis entendent peser de tout leur poids pour obtenir d'importantes concessions, à commencer sur la politique agricole commune, dont ils ne cachent pas qu'ils souhaitent le démantèlement. Et ces inquiétudes sont aggravées par la position d'intransigence que vient de prendre le président Nixon, dans le conflit du Viet-nam, à l'égard des Russes. Tandis que sur le plan monétaire, les Européens sont seuls à pâtir — notamment par l'inflation — d'un système basé sur un dollar-étalon inconvertible, que les Américains ont tout intérêt à perpétuer.

Pour l'Europe communautaire, qui risque de voir ses problèmes multipliés avec l'adhésion de trois nouveaux membres dans la Grande-Bretagne et sa stagnation du « grand large », ces épreuves contribueront-elles à son affaiblissement et à sa dégradation, ou constitueront-elles au contraire un facteur de cohésion? C'est l'une des principales interrogations de l'année qui va commencer. Clément BRAISE

BULLETIN BOURSIER

Table with multiple columns showing stock market data for various cities including Neuchâtel, Lausanne, Genève, Londres, Francfort, Zurich, and New-York. Columns include dates (29 déc., 3 janv., 2 janv., 3 janv.) and various stock prices and indices.

Heures difficiles pour le tourisme helvétique

Le Bureau fédéral de statistique communique que l'expansion du tourisme, qui s'est ralentie de l'automne 1970 au printemps de 1972, a été suivie d'une stabilisation à un niveau relativement élevé au cours du semestre d'été de 1972. De fait, l'hôtellerie a enregistré alors 21,64 millions de nuitées, soit 0,2% de moins que pendant la même période de 1971. On note une régression de 0,5% en ce qui concerne les hôtes du pays (7,94 millions de nuitées), tandis que le total des nuitées d'étrangers (13,70 millions) n'a pour ainsi dire pas changé. L'offre ayant augmenté d'environ 5000 unités ou de 2%, le taux d'occupation des lits a baissé de 53 à 52% à peine en moyenne nationale.

doute principalement de ce que bon nombre de touristes britanniques ont préféré passer leurs vacances dans d'autres pays. On observe en outre une nette diminution de l'apport de l'Amérique latine (-4%), de l'est et du sud-est de l'Europe (-12%), de l'Afrique du Sud (-11%), d'Israël (-8%) et de la Scandinavie (-5%). La régression est beaucoup plus faible pour la clientèle française, nord-américaine (-1/2%) et néerlandaise (-2%). Quant à l'affluence italienne, elle est restée la même qu'en 1971.

Comme l'été de 1971, la demande continue à se déplacer en faveur des régions de montagne, et la clientèle y a été en général de 3 1/2% plus abondante que l'année dernière. Elle a diminué au contraire de 3% sur les bords des lacs et de 2% en moyenne dans les cinq grandes villes, cela par suite d'une régression sensible à Genève et Lausanne. Les centres qui ont été plus fréquentés appartiennent en majeure partie à la zone alpestre; c'est le cas notamment de l'Oberland bernois (+3%), des Grisons (+3 1/2%) et du Valais (+5%). D'autre part, l'évolution reste défavorable au Tessin (-6%) et dans le bassin lémanique (-5 1/2%). Au

regard de l'année dernière, la régression s'est légèrement atténuée au Tessin, tandis qu'elle s'est accentuée sur les rives du Léman.

Les établissements de cure ont déclaré 942.000 nuitées, soit presque autant que pour l'été de 1971. On constate une augmentation de 1% pour les hôtes du pays, mais une diminution de 4% pour la clientèle étrangère.

Table titled 'Ce que boivent les Français' showing consumption statistics for alcohol, wine, beer, and spirits in France for 1970 and 1971.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Direction générale: Marc Wolfarth. Rédacteur en chef: Jean Hostettler.

LES AMÉRICAINS ONT ÉGALEMENT SUSPENDU LE MINAGE DES PORTS NORD-VIETNAMIENS

PARIS (AFP-AP). — Les Etats-Unis ont cessé, non seulement les bombardements aériens, mais aussi le minage des ports nord-vietnamiens au-dessus du 20ème parallèle, selon une dépêche de l'agence vietnamienne d'informations (VNA) de Hanoï datée du 3 janvier, diffusée par la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris, qui annonce le départ de M. Le Duc-tho pour la capitale française.

L'agence vietnamienne rappelle que c'est en raison de la cessation des bombardements et du minage au-delà du 20ème parallèle que le gouvernement de la R.D.V. a accepté la reprise, tant des réunions d'experts américano-nord-vietnamiens que des entretiens privés Kissinger - Le Duc-tho.

Le 31 décembre dernier, le porte-parole de la Maison-Blanche avait annoncé la reprise des négociations et la cessation des bombardements au nord du 20ème parallèle, mais n'avait pas mentionné le minage des ports nord-vietnamiens qui, selon des indications parvenues ultérieurement de Washington, devait se poursuivre.

son côté Radio-Hanoï au moment où M. Le Duc-tho partait pour Paris, via Pékin.

DEMENTI

Hanoï s'en tient donc à sa position connue, à savoir que le gouvernement américain « signe le traité qui a été convenu le 20 octobre ». La délégation nord-vietnamienne à Paris a démenti à ce propos une information selon laquelle Hanoï renoncerait à la mention de l'unité du Viet-nam « provisoirement divisé en deux parties », les Etats-Unis n'exigeant plus de leur côté le retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud.

Le mécontentement commence toutefois à se manifester dans les rangs du Congrès américain. Par 154 voix contre 75, le groupe démocrate de la Chambre des représentants a approuvé mardi le principe de la suppression des crédits, comme moyen de mettre fin immédiatement à la guerre, sauf à prévoir le rapatriement ordonné des troupes américaines et des prisonniers de guerre. La nouvelle session du Congrès s'ouvrant mercredi, la menace est donc immédiate. Mais une rébellion efficace du Congrès contre la Maison-Blanche paraît peu probable.

M. Carl Albert, président de la Chambre des représentants, n'en a pas moins affirmé publiquement pour la première fois qu'à son avis la Chambre est prête à se retourner contre le président Nixon et à se joindre au Sénat pour mettre fin immédiatement aux opérations militaires américaines.

Sur le terrain, l'aviation américaine poursuit ses raids sur la partie méridionale du Viet-nam du Nord, avec la participation des B-52. Selon les Américains, il s'agit d'attaquer les liaisons logistiques des Nord-Vietnamiens dans l'approvisionnement de leurs forces au Viet-nam du Sud.

REUNIONS D'EXPERTS

De leur côté, les experts américains et nord-vietnamiens se sont réunis hier à Saint-Nom-la-Brette pour la deuxième fois depuis l'arrêt des raids aériens américains au-dessus du 20ème parallèle. Par ailleurs, les séances hebdomadaires semi-publiques de l'avenue Kléber doivent reprendre aujourd'hui avec la tenue de la 172ème rencontre. Enfin et surtout, c'est le lundi 8 janvier que doivent reprendre les négociations secrètes entre M. Kissinger et Le Duc-tho. Ce dernier était attendu à Paris, tandis que M. Kissinger conférerait à Washington avec le président Nixon avant de gagner à son tour la capitale française.

PERPLEXITÉ

Mais ce branle-bas diplomatique, après le dur épisode du « Blitz » des bombardiers américains sur la région Hanoï-Haiphong, laisse les observateurs perplexes sur les chances d'un aboutissement prochain de la négociation. Selon toutes les apparences, en effet, ni les Américains ni les Nord-vietnamiens ne sont revenus sur des positions qui avaient abouti à l'impasse, puis à l'intervention des B-52.

« C'est un fait universellement admis que la nation vietnamienne est une, et que le Viet-nam est un », déclarait hier l'agence de presse nord-vietnamienne, abordant sans ambages l'obstacle majeur entre Hanoï et Washington.

« C'est de la partie américaine exclusivement que dépend le succès ou l'insuccès des négociations », déclarait de



Dramatique incendie à Bruxelles

BRUXELLES (AP-APF). — Trois employés sont morts et deux ont disparu au cours d'un incendie qui a ravagé mercredi un grand magasin de vente au rabais dans le faubourg de Vilvorde, à Bruxelles.

Les cinq employés rangeaient des étalages lorsque le feu a éclaté. Trois d'entre eux ont pu être dégagés par les pompiers, mais ils devaient décéder à l'hôpital.

Le magasin, qui a été complètement détruit, n'était pas ouvert aux clients lorsque le feu s'est déclaré pour une raison qui n'a pas été immédiatement

établie. Les dégâts se montent à 60 millions de francs belges (5,25 millions de francs suisses).

Les enquêteurs estiment que c'est un « miracle » qu'il n'y ait pas eu de clients à ce moment-là. On se souvient de l'incendie qui s'était produit le 22 mai 1967 dans un grand magasin du centre de Bruxelles, faisant plusieurs centaines de victimes. Un ordinateur d'une valeur de 14 millions de francs belges (1,2 million de francs suisses) qui était installé dans le magasin a été lui aussi détruit. Le supermarché, de conception moderne, avait été inauguré il y a moins de trois ans. (Téléphoto AP)

SUITE Heurts au Caire

Les manifestants ne pouvant pas passer, ils ont reculé vers l'université, poursuivis par les forces de l'ordre. Des heurts violents ont éclaté vers 11 h 30 locales et se poursuivaient encore en début d'après-midi, les policiers faisant usage de leurs gourdin et de leurs grenades lacrymogènes, les étudiants ripostant à coup de pierres. Il y a eu quelques blessés et des ambulances ont été aperçues sur les lieux. Cependant, si les bagarres étaient violentes et mettaient aux prises un grand nombre de policiers et d'étudiants, elles restaient, en début d'après-midi, circonscrites aux environs immédiats de l'Université du Caire à Guiza.

CALME COMPLET

A l'Université de Ain-Chams (Héliopolis), les étudiants qui observent depuis mardi une grève partielle se sont rassemblés par groupes à l'intérieur du campus et aucun incident n'a été signalé à l'extérieur de l'université. Quant à l'Université d'Alexandrie, où une certaine agitation avait été enregistrée ces derniers jours, le calme le plus complet a régné mercredi matin.

L'activité des journalistes étrangers est extrêmement difficile. Trois d'entre eux ont été arrêtés depuis mardi, mais ont été relâchés mercredi.

FURIEUX

Les observateurs s'interrogent sur les raisons qui ont incité les étudiants à sortir du campus mercredi matin et à braver la police, car mardi soir la ten-

sion baissait nettement à l'Université du Caire. L'hypothèse généralement admise est que les étudiants ont été rendus furieux par le communiqué publié dans la nuit par le procureur général faisant savoir que les motifs d'inculpation retenus contre les étudiants arrêtés vendredi ne seront pas connus avant deux semaines. Or, les étudiants réclamaient au contraire la mise en liberté immédiate de leurs camarades. Dans cette hypothèse, le gouvernement aurait donc décidé de poursuivre l'épreuve de force commencée vendredi dernier par l'arrestation de plusieurs dizaines d'étudiants contestataires, 45 selon un communiqué officiel, une centaine selon les étudiants.

ACCUSATIONS

L'agence du Moyen-Orient, dans un long historique des événements a accusé un petit groupe d'étudiants — pas plus de 45 — d'avoir collaboré avec des éléments extérieurs pour fomenter de nouveaux troubles dans les universités, après que les tentatives en vue de semer la discorde entre musulmans et coptes eurent échoué. La même agence a aussi accusé « des stations de radio hostiles, en particulier la « Voix de l'Amérique » d'avoir aggravé la situation en diffusant des nouvelles exagérées ».

FERMETURE DES UNIVERSITÉS

Enfin, M. Shams Elwakil, ministre égyptien de l'enseignement supérieur, a décidé de fermer les universités et les instituts supérieurs à partir de mercredi 3 janvier.

Rogne et grogne chez les pilotes anglais

LONDRES (AP). — Quarante-quatre commandants de bord de la BEA (British European Airways) dans une déclaration portant leur signature et qui a été versée au dossier de l'enquête sur l'accident survenu en juin dernier près de Londres à un Trident de la compagnie, accident qui fit 118 victimes, dénoncent « le total manque d'expérience en général, et en particulier sur les avions rapides » des jeunes co-pilotes frais émoulus des écoles.

Cette déclaration avait été rédigée quelques jours avant l'accident du Trident mais les enquêteurs ont jugé bon de la joindre au dossier. Elle a été rédigée par M. George Stone qui a 31 ans de service.

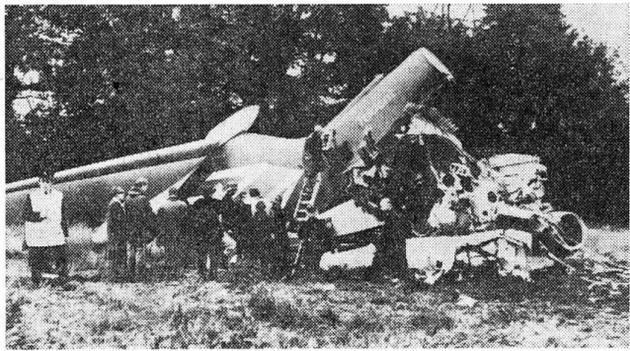
M. Stone déclare qu'il y a quelques années la plupart des co-pilotes avaient assez d'expérience pour prendre les

commandes afin que le pilote puisse se reposer mais que, maintenant, trop de jeunes co-pilotes sont placés à bord des avions rapides.

« Je ne veux d'aucune façon critiquer le niveau de nos jeunes pilotes mais simplement souligner leur total manque d'expérience », dit-il.

Par ailleurs, selon un journal japonais, les enquêteurs soviétiques ont attribué à une faute de pilotage la catastrophe aérienne survenue le 28 novembre dernier à l'aéroport Chermetyevo de Moscou à un DC 8 de la JAL. L'accident avait fait 61 victimes parmi les 76 personnes à bord.

Les enquêteurs soviétiques auraient établi que le pilote avait décollé à un angle trop ouvert et qu'il avait oublié de couper le système anti-givrage des moteurs.



Le Trident de la BEA après la catastrophe. (Téléphoto AP)



L'hôpital de Bach-mai à Hanoï ravagé par les bombardements américains. (Téléphoto AP)

Agitation sociale en Israël où la hausse des prix se poursuit

TEL-AVIV, (AP-Reuter). — La nouvelle année n'a pas ramené le calme dans le monde du travail en Israël où les prix continuent de monter, et les journaux parlent de menace de crise dans le domaine social.

De même que l'an passé, les grèves se succèdent dans différents secteurs de l'activité du pays.

Le mouvement déclenché, mardi, par le personnel de 22 hôpitaux publics se poursuit. Une centaine de patients ont dû quitter l'hôpital avant d'avoir terminé leur convalescence.

Mardi, une grève d'avertissement de 24 heures a été observée par les ingénieurs et techniciens de l'électricité qui réclament de nouveaux barèmes de salaires et les émissions de radio et de télévision ont été interrompues.

A Jérusalem, les professeurs et les chargés de cours de l'université hébraïque poursuivent depuis neuf jours une grève perdue pour appuyer des revendications portant sur l'octroi d'indemnités aux chercheurs.

Au début de la semaine, les ports avaient été affectés par la grève des dockers et dans tout le pays les travailleurs avaient débrayé pendant deux heures pour protester contre la hausse des prix.

Selon les statistiques officielles les prix des biens de consommation et des services ont augmenté de 14 % en 1972. La décision du gouvernement de supprimer à partir du 1er janvier le contrôle des prix sur des milliers de produits n'est pas pour enrayer cette tendance.

Signé « Septembre noir »

FUKUOKA (Japon), (AP). — Un Japonais, M. Masahiko Para, a été légèrement brûlé à une main mercredi par l'explosion d'une cigarette qu'il allumait alors qu'il se trouvait dans un autobus. La cigarette était la huitième de son paquet et les policiers ont découvert dans l'emballage restant un petit drapeau israélien découpé dans un magazine ainsi qu'un petit papier sur lequel on avait écrit « Septembre noir ».

Une explosion semblable s'était produite lundi à Hiroshima. Les policiers avaient trouvé dans le paquet de cigarettes des feuillettes portant les mentions « Septembre noir du Japon » et « Libérez Kojo Okamura ».

Purge au sein de l'OLP?

LE CAIRE (AP-Reuter). — Dans le cadre d'un vaste remaniement, deux des principaux dirigeants de la résistance palestinienne abandonneraient leurs fonctions, annonce le journal officieux égyptien « Al Ahrâm ».

Il s'agit de MM. Khaled Hassan, actuellement porte-parole de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) pour les affaires politiques, et Farouk Kadoumi, responsable des ques-

tions d'organisation qui, néanmoins, continuerait de faire partie de l'état-major du Fatah.

MM. Hassan et Kadoumi passent généralement pour les numéros deux et trois de l'OLP, après M. Yasser Arafat, qui est chef du Fatah et président de l'OLP.

ARAFAT AUSSI ?

Des rumeurs ont circulé avec insistance selon lesquelles M. Arafat lui-même serait remplacé à la tête de l'organisation. Et « Al Ahrâm » tend à lui apporter une confirmation en déclarant que la mise sur pied d'une nouvelle direction de l'OLP est en cours.

Par ailleurs, le congrès national palestinien — sorte de parlement en exil — doit se réunir samedi prochain au Caire. Selon « Al Ahrâm », il discutera de la question délicate de l'unité entre les divers mouvements de résistance et « examinera les activités des commandos au cours de l'année écoulée ».

KADHAFI

D'autre part, les contingents de volontaires libyens, qui stationnent sur le front palestinien, vont être rapatriés, en raison du manque de sérieux caractérisant la conjoncture actuelle et de l'absence de toute action efficace et rationnelle, a annoncé lundi, selon Radio-Tripoli, le colonel Kadhafi dans un discours prononcé à l'occasion du 8ème anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne.

UN FAIT PAR JOUR

Willy Brandt part en guerre contre les « jusos »

Comme tous les grands partis allemands, la « Sozialdemokratie » a ses jeunes turcs, qui se prennent très au sérieux et refusent simplement de suivre les traces de leurs aînés. Encouragés par leur succès du 19 novembre, ces jeunes turcs — les « jusos » — ont cru le moment venu d'imposer leurs théories marxistes à la vieille garde du parti, incarnée par Willy Brandt et ses principaux ministres.

Mal en prit, car le chancelier a aussitôt réagi avec une vigueur que même ses meilleurs amis ne lui connaissent pas. Quant à ceux qui ne comptaient pas parmi ses meilleurs amis, ils s'en montrèrent « choqués ». S'adressant à ces extrémistes du parti, qui avaient préparé leur offensive au cours d'une réunion de deux jours à Leverkusen, au lendemain des élections, il leur lança : « retirez vos pattes avant de provoquer une scission. Ceux qui parlent à la légère de pression sur le parlement et de grèves politiques ne font que compromettre notre victoire de 1971 ».

Après avoir parlé encore d'« arrogance » et d'« autodestruction », Willy Brandt déclara qu'« il préférerait ne pas être nommé chancelier plutôt que de le devenir à la suite de fausses spéculations ». Ceux qui escomptent, dans son propre parti, le voir remplacer un jour M. Heinemann, font également un faux calcul : « Je ne vous parle pas comme quelqu'un qui aspire à un poste de tout repos en 1974 ou qui se prépare à écrire ses mémoires en 1976 ».

Les « jusos », dont le sous-groupe a passé de 30 à 40 députés sur les 230 élus socialistes, n'ont pu qu'enregistrer l'algarde. La majorité du SPD reste donc fidèle au programme modéré dit « de Godesberg », qui répudiait aussi bien le principe de la lutte des classes que toutes les théories marxistes et révolutionnaires. Brandt a ainsi remporté nettement la première manche, mais il aura encore bien des batailles à livrer, au sein de sa propre coalition, s'il veut éviter les heurts trop violents et peut-être la rupture avec ses alliés libéraux, gens dont le porte-monnaie est à droite, et l'aile gauche de son parti.

Léon LATOUR

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

M. Mansholt s'en va

BRUXELLES (AP). — M. Sicco Mansholt, un socialiste hollandais de 64 ans, quitte aujourd'hui la présidence de la commission exécutive du Marché commun, mais pour lui l'heure de la retraite n'a pas encore sonné. Il a annoncé, en effet, qu'il fera pendant les six prochains mois le siège des dirigeants des pays de la CEE pour s'efforcer de leur inculquer ses idées parfois peu orthodoxes sur un programme d'action pour la communauté. L'un des fondateurs de la CEE, M. Mansholt a passé 14 ans à mettre au point une politique agricole commune pour les « Six ». Maintenant il préconise une diminution de l'expansion économique au profit des peuples les plus déshérités du monde.

Epidémie de grippe « anglaise » en France

SARREGUEMINES (AFP). — L'épidémie de grippe « anglaise » qui sévit avec une virulence particulière dans la région de Sarreguemines (Moselle) depuis plusieurs jours a provoqué, pour les seules journées de samedi et dimanche derniers, la mort de douze personnes sur les 133 atteintes de grippe, admises au centre hospitalier de Sarreguemines. Il s'agit pour tous les cas de personnes âgées plus particulièrement vulnérables.

Accrochage en Turquie

ANKARA (AP). — Un sergent de la milice et deux paysans ont été tués au cours d'un accrochage entre les forces de l'ordre et deux terroristes de gauche, mardi, dans la province de Hatay, dans le sud-est de la Turquie, annoncent les auto-

rités. Un officier et un paysan ont été blessés.

Les terroristes, des individus recherchés par les autorités turques et qui, pense-t-on, venaient de Syrie, auraient réussi à s'enfuir mais seraient encerclés par les forces de l'ordre.

Les deux terroristes feraient partie de quelque 200 militants turcs de gauche qui sont entraînés et armés dans des camps de fedayins arabes.

Chantage à la bombe

MUNICH (AP). — Des individus se disant membres d'une organisation palestinienne ont mis une compagnie d'assurances bavaroise en demeure de leur verser huit millions de marks faute de quoi ils se livreront à une attaque à la bombe. Mais les policiers pensent que les maîtres chanteurs peuvent bien être en vérité des maîtres chanteurs locaux, n'ayant aucun lien avec les Palestiniens.

L'affaire a commencé jeudi passé lorsqu'un journal de Munich reçut deux lettres exigeant un versement d'un million de marks de la compagnie d'assurances qui, selon le correspondant, « représente le capitalisme monopolisateur ». La compagnie n'ayant pas répondu, une autre lettre, signée « demi-lune » fit passer les exigences à huit millions de marks.

La menace a été réitérée par téléphone à la veille du Nouvel-An, par un correspondant parlant allemand.

Nouvel-An sur les routes

PARIS, (AFP). — L'année 1973 aura particulièrement mal commencé sur les routes de France : 153 personnes ont été tuées, 1163 blessées, dont 584 grièvement, dans des accidents de la circulation survenus au cours du week-end du Nouvel-

An (samedi, dimanche et lundi). Lors du week-end de Noël ce bilan était de 109 morts et de 1046 blessés dont 488 grièvement.

Entre vendredi soir et lundi matin, les accidents de la route ont fait, aux Etats-Unis, 424 morts. Le record avait été établi pour le Nouvel-An 1965 avec 564 morts.

Cent quatre personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route qui se sont produits en RFA et à Berlin-Ouest pendant le week-end de fin d'année.

Drame dans un pub

SOUTHEND (Angleterre), (AP). — Un Anglais de 50 ans, M. Leslie Middleton, était accoudé parmi de nombreux autres clients au bar du pub « The Cricketers Inn » à Southend lorsque soudain il déversa sur lui le contenu d'un bidon d'essence et gratta une allumette.

En quelques instants le malheureux fut la proie des flammes sous les yeux des clients horrifiés et impuissants.

Ils durent sortir en hâte de l'établissement car le feu avait gagné les boisées et lorsque les pompiers arrivèrent, le pub n'était plus qu'un amas de ruines au milieu desquelles fut retrouvé le corps du désespéré.

Faiblesse de la lire

MILAN (AP). — Les devises étrangères ont enregistré de fortes hausses sur le marché de Milan, hier, pour la deuxième journée consécutive.

Le franc belge et la couronne danoise ont atteint les niveaux d'intervention de 13,27 et de 85,20 liras respectivement. Le sterling a atteint 1.375,05 liras à la clôture contre 1.368,80, le dollar 585,50 contre 583,25, le franc français 114,20 contre 113,98, le franc suisse 155,30 contre 154,65 et le mark 182,65 contre 182,07.

L'Ulster et la CEE

BELFAST (AP). — M. William Craig, chef du mouvement protestant « Vanguard », a déclaré hier qu'il a adressé une lettre au conseil ministériel de la CEE pour les avertir que le traité sur l'adhésion britannique à l'Europe n'engage pas l'Irlande du Nord.

L'assentiment de cette dernière ne pourra être donné que par un parlement démocratique élu, a-t-il dit.

Duel à mort dans la cuisine

COMISO (Sicile) (AP). — Après avoir verrouillé la porte, pour être sûr que les voisins n'interviendraient pas, un couple sicilien s'est battu à coups de couteau dans sa cuisine.

Le mari a eu le dessous. Il a été tué. La femme a été transportée grièvement blessée à l'hôpital où la police a entrepris son interrogatoire.

Ce n'était pas la première fois, au dire des voisins, que le couple se disputait. La pomme de discorde était un champ que la femme avait reçu en dot et dont elle refusait de se défaire pour le donner à son aîné. Le mari, au contraire, voulait vendre le champ.

ASIE

Un autobus sauté sur une mine en Thaïlande

BANGKOK (Reuter). — Un autobus a sauté sur une mine en Thaïlande et 21 des passagers ont trouvé la mort. Huit maquisards ont été arrêtés. Il s'agit de la première action de guérilla menée dans la province de Nakhom-phannom contre des villageois.

AMÉRIQUE

Sang artificiel

BOSTON (AFP). — Après cinq ans d'essais de divers mélanges, des biochimistes de l'école de santé publique de Harvard ont mis au point un « ersatz » de sang — solution laiteuse de fluocarbones et d'émulsions industrielles — qui a permis à une trentaine de rats de survivre normalement après avoir été vidés complètement de leur sang naturel, rapporte le « New-York Times ».

Cette expérience, conduite sous la direction du professeur Robert Geyer, fait partie d'un projet visant à la découverte d'un substitut artificiel du sang. La solution découverte a été appliquée avec succès à 35 rats qui, pendant environ sept jours, ont survécu en menant une vie normale. Les chercheurs envisagent maintenant de pratiquer la même expérience sur des singes. Selon le professeur Geyer, il n'est pas question pour l'instant de procéder à des expériences sur l'homme.

PROCHE-ORIENT

Incidents irano-irakiens

TEHÉRAN, (AP). — Un porte-parole du gouvernement a confirmé qu'il a eu des accrochages sporadiques sur la frontière irakienne, mais il a nié que les combats se déroulent d'une manière « continue ».

Les soldats irakiens, a-t-il dit, ont « l'habitude » d'attaquer nos postes-frontières et il arrive que des groupes armés franchissent la frontière pour voler du bétail, mais nos gardes ont repoussé toutes les tentatives d'intrusion. Il a ajouté qu'il ne pouvait confirmer la déclaration de Bagdad selon laquelle deux soldats irakiens auraient récemment été tués par des soldats iraniens.